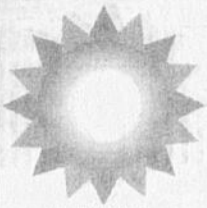
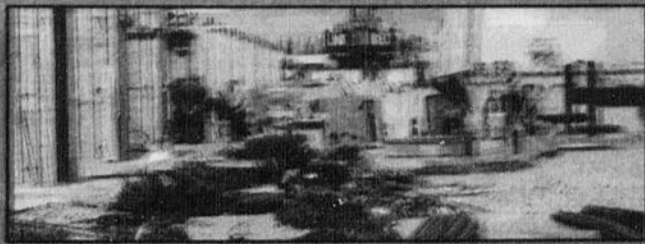


La construction pourrait être perturbée à Alma

14



LEVER
6 h 21
COUCHER
17 h 32

le QUOTIDIEN

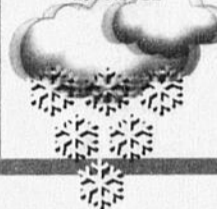


du Saguenay – Lac-Saint-Jean
www.lequotidien.com

26^e ANNÉE N° 127 LE JEUDI 4 MARS 1999 40 PAGES Dépôt: 81¢ taxes incluses - Camelot 4,03 \$/semaine taxes incluses

MÉTÉO

MAX: 4
PLUIE SE CHANGEANT
EN NEIGE



Un couple de Delisle songe à poursuivre l'hôpital

Un bébé mort-né à Alma

3

Cintec-Tredi
Larouche
a déjà
négocié les
avantages

4

Pavillon
de l'UQAC
Expo habitat
ouvre ses
portes

5



UN NOUVEAU POSTE DE SÉNATEUR?



545-5050

TARIFS
1/2 SESSION
pour cartes
d'abonnement

Site Internet: WWW.uqac.quebec.ca/sports



Université du Québec à Chicoutimi

Faites équipe avec
«Le LEADER du conditionnement physique»
le MÉGA centre d'entraînement

CARTES D'ABONNEMENT: Nautilus ° Badminton ° Escalade ° Privilège

inscriptions
dès lundi
8 mars

Détenu au Mexique

Pascal Hudon vit un grand désarroi

MONTREAL (PC) - Accusé de pillage d'objets patrimoniaux, Pascal Hudon craint d'avoir perdu son ultime moyen de pression avec l'interruption de sa grève de la faim, dans la prison mexicaine de Tuxtla Gutierrez.

Sa mère, Jocelyne Dion, a indiqué hier avoir perçu énormément de désarroi dans la voix de son fils lorsqu'elle lui a parlé, hier matin.

«Il croit que sa grève de la faim était la dernière carte qu'il pouvait jouer pour faire bouger les

choses», a dit Mme Dion.

Pressé par les siens de cesser ses moyens de pression, notamment en raison de son état de santé, Pascal Hudon a mis un terme à sa grève de la faim, mardi matin.

«Je l'entendais râler au téléphone. Il tousse beaucoup. Sa santé n'est pas très bonne. Il trouve le temps long», a ajouté la mère du jeune homme de 20 ans.

Le 1er janvier, des militaires ont appréhendé Pascal et un ami,

Louis-Philippe Séguin, dans la région de Palenque, où se trouve un des sites archéologiques les plus importants du Mexique.

Au cours d'une excursion en forêt, les jeunes hommes avaient découvert et ramassé, en tout innocence, prétendent-ils, des pièces de poterie maya.

Sa cause en appel

Pascal Hudon a été arrêté et condamné à un an de prison et à une amende de 72 000 \$. Il a porté sa cause en appel.

Depuis, lui, son copain et ses parents font des pieds et des mains pour sa libération.

Mardi, le père et la mère de Pascal ont rencontré le consul mexicain à Montréal qui s'est montré compatissant, mais n'a pas été d'un grand secours, a dit Mme Dion.

Jusqu'ici, le ministère des Affaires étrangères et l'ambassade canadienne de Mexico y sont allés de démarches polies pour tenter d'en savoir davantage sur le sort du jeune Hudon.

L'ambassade canadienne n'a toujours pas reçu d'éclaircissements du juge de première instance qui a condamné Pascal Hudon, a indiqué une porte-parole, Valérie Nofle.

Sophie Galarneau, du bureau de Jean Chrétien, a déclaré qu'il est trop tôt pour savoir si le premier ministre abordera la question, lors de son voyage au Mexique, du 8 au 11 mars.

Il est toujours possible que le dossier soit réglé d'ici là, a dit Mme Galarneau.



SORTIE - Gilbert Rozon, à sa sortie de la Cour, hier, après avoir obtenu l'absolution.

(Photo PC)

Agressée par Rozon

La victime se confie

MONTREAL (PC) - La jeune femme agressée par Gilbert Rozon en février 1998 a soutenu hier dans une interview télévisée qu'elle conservait des séquelles psychologiques de cette affaire.

Cette déclaration publique de celle qui a maintenant 20 ans, diffusée à TVA, hier, tranche avec ce que le juge Pierre Béliveau rapporte dans son jugement de mardi.

Le juge indique que le procureur de la Couronne et l'avocat de M. Rozon ont indiqué devant lui «que la victime ne subira pas de conséquence négative sur le plan psychologique, sauf le souvenir d'une expérience fort désagréable.»

Ce point de vue n'est pas partagé par la victime elle-même.

«Quand je rencontre quelqu'un, j'ai de la misère s'il me prend trop fort dans ses bras, s'il est trop colant. Je ne veux pas ça. C'est avec ça que j'ai de la misère.»

Quand cet incident est arrivé, elle dit avoir «perdu beaucoup de

confiance envers les hommes. J'ai eu de la misère à fonctionner à l'école, au travail. J'ai eu beaucoup de soutien, une chance.»

«J'ai eu un chum pendant deux mois. Quand on se couchait le soir et qu'il mettait son bras par dessus ma gorge, ça me repoussait», a-t-elle mentionné.

Filmé de dos, la jeune femme a accordé une entrevue d'une vingtaine de minutes au journaliste Jean-François Guérin, de TVA, entrevue qui a été réduite à quatre minutes.

Elle considère injuste que Gilbert Rozon ait obtenu l'absolution inconditionnelle pour son geste.

«Pourquoi quelqu'un qui vole un dépanneur est en prison pendant vingt ans et que les agresseurs n'ont rien. Ils volent quelque chose aux filles», a-t-elle soutenu.

La jeune femme est déçue de la tournure des événements.

«J'ai tenu mon bout pendant un an de temps. Tout ce qu'il a c'est rien, moi-même je n'ai rien.»

Charlesbourg

Dix ans et déjà trafiquant!

QUEBEC (PC) - Il n'y a pas d'âge pour embrasser le crime comme en témoigne cet élève de 10 ans qui, jusqu'à son arrestation en décembre dernier, dirigeait un réseau de trafic de stu-

pefiants à Charlesbourg.

Depuis un an, la police y a arrêté et fait accuser pas moins de 132 trafiquants juvéniles et a encore dans sa mire 148 suspects.

Touristes européens

Trois blessés dans un accident de motoneige

SAINT-LÉON (NB) - Des touristes monégasques qui avaient loué des motoneiges ont joué de malchance, hier soir, lorsqu'ils ont été impliqués dans un accident qui a fait trois blessés dont un grave.

Selon le sergent Mario Simard, superviseur à la Sûreté du Québec, le groupe de six Européens se promenait à la file indienne, derrière un guide, dans le sentier passant près du rang numéro 5 à Saint-Léon lorsque celui qui

occupait le quatrième rang a perdu la maîtrise de son engin dans une courbe prononcée et a fait une embardée. Les deux motoneigistes qui le suivaient l'ont embouti l'un après l'autre.

Deux des touristes n'ont subi que des ecchymoses alors qu'un troisième a dû être conduit à l'hôpital d'Alma où il n'avait toujours pas repris connaissance, au moment de mettre sous presse.

A première vue, l'alcool n'a pas eu de rôle à jouer dans l'accident.

Mais les policiers sont évidemment restés bouche bée lorsqu'ils ont découvert que c'est un gamin de 10 ans, en compagnie de trois copains de son école primaire, âgés de 12 ans, qui fournissait la drogue à deux écoles secondaires de Charlesbourg.

En raison de son trop jeune âge, le dossier du garçon a été référé à la Direction de la protection de la jeunesse, mais ses trois partenaires ont été traduits devant le Tribunal de la jeunesse.



PAS POSSIBLE

Elle mord la langue de son mari!

JANESVILLE, Wisconsin (AP) - Aux Etats-Unis, un baiser peut vous valoir des ennuis avec la justice. Une femme de 35 ans habitant le Wisconsin a été inculpée pour avoir mordu profondément la langue de son mari alors que ce dernier tentait un rapprochement après une scène de ménage.

Geraldine Van Zandt, 35 ans, est accusée de mutilation et de trouble à l'ordre public.

Après l'incident de dimanche, elle avait d'abord raconté aux policiers que son mari David s'était mordu tout seul.

Mais un médecin a constaté que la marque était incurvée vers l'intérieur, montrant que la langue avait été mordue par quelqu'un d'autre.

Selon le récit de Mme Van Zandt, la dispute a éclaté quand son mari, jaloux, lui a reproché d'être sortie dans un bar seule avec un ami.

Un important système a déjà commencé à se manifester sur le sud du Québec hier après-midi. La neige associée à ce système a affecté toutes les régions du centre hier soir. Des accumulations de neige importantes ont touché quelques-unes de nos régions. Au sud du fleuve, les températures ont passé rapidement au-dessus du point de congélation hier soir, de telle sorte que la neige s'est transformée en pluie. Ce changement se produira beaucoup plus tard au nord du fleuve, et il faudra s'attendre dans certains de ces secteurs à des hauteurs de pluie de l'ordre de 20 à 30 mm. Demain, ce système aura atteint le nord de la province permettant le retour du beau temps sur le centre du Québec.

Saguenay-Lac-Saint-Jean, aujourd'hui, pluie se changeant en un peu de neige en fin de journée. Maximum près de 4. Vents d'est de 30 à 60 km/h devenant du sud-ouest de 20 à 40 en soirée.

Vendredi, ciel variable. Ventoux. Minimum près de moins 13. Maximum près de moins 7.



Lever: 06 h 21
Coucher: 17 h 32

SOMMAIRE

| | |
|------------------|---------|
| Arts | 20 |
| Bandes dessinées | 23 |
| Bourse | 26-27 |
| Détente | 24 |
| Décès | 32-33 |
| Finances | 25 |
| Horoscope | 24 |
| Petites annonces | 28 à 31 |
| Sports | 34 à 39 |
| Télévision | 23 |

Édité et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
Division de Groupe
UNIMEDIA Inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1
Tél.: 545-4474

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale
du Québec
«Envois de publications
canadiennes -
contrat de vente n° 0534714»

Port de retour garanti
Audition 2^e semestre



Président-éditeur:
Éditeur adjoint:
Contrôleur:
Adjoint au rédacteur en chef:
Adjoint au rédacteur en chef:
Chef des nouvelles:
Chef de pupitre:
Directeur du marketing:
Directeur de la publicité:
Directeur du tirage:
Responsable de la distribution:
Directeur des opérations:
Représentant publicité nationale:
Montreal:
Toronto:

Claude Gagnon
Bertrand Genest
Serge Vallières
Carol Néron
Richard Banford
Gilles Lalancette
Pierre Bourdon
Jean Tremblay
Yvon Girard
Jean-Louis Lavoie
Jean Béland
Jean Simard
Probec 5 Ltée
514-285-7308
416-967-1814

LA MARÉE

CHICOUTIMI - la marée sera basse à 11h20 (0m4) et haute à 16h35 (4m8). Elle sera à basse à 23h40 (0m5) et haute à 04h55 (4m7).

LA BAIE - La marée sera basse à 10h15 (0m3) et haute à 16h25 (5m5). Elle sera à basse à 22h30 (0m4) et haute à 04h45

Bébé mort-né à Alma

Un couple de Delisle poursuivrait l'hôpital

ALMA (CC) - Robin Racine et sa conjointe Christine, domiciliés sur la 10e Avenue à Delisle, sont déterminés à entamer des poursuites judiciaires contre le pavillon Hôtel-Dieu d'Alma du Centre le Jeannois qu'ils tiennent pour responsable de la mort de leur bébé avant qu'il ne naisse.



CLAUDE CÔTÉ

Du moins, c'est ce que Robin Racine, âgé de 27 ans, a d'abord déclaré sur les ondes d'Antenne Six, pour ensuite le confirmer au journaliste du Quotidien, hier après-midi.

Tout a commencé lundi, vers 15h40, à Delisle, lorsque la voiture à bord de laquelle voyageait Christine a été impliquée dans un accident de la route. «Le choc a été passablement violent puisque notre voiture, conduite par mon frère, est entrée dans un autre véhicule qui lui a coupé le chemin», a raconté Robin Racine.

Accouru immédiatement sur les lieux, ce dernier a forcé sa femme à se rendre à l'hôpital en ambulance. «Même si elle éprouvait des douleurs au thorax et au dos, elle ne voulait pas aller à l'urgence, de sorte que j'ai dû insister auprès des policiers pour qu'ils fassent venir l'ambulance», dit-il.

Précisant que sa femme était enceinte de sept mois et une semaine, Racine croit qu'il n'y avait pas de chance à prendre. «Nous avons hâte de voir arriver ce bébé, d'autant plus que nous en avions perdu un précédemment alors que ma femme avait fait une fausse couche à neuf semaines de grossesses», a confié ce jeune père de 27 ans, qui ne cache pas son désarroi et la peine immense éprouvée par sa femme, même s'ils ont déjà un garçon de six ans.

Longue attente

À son arrivée à l'urgence d'Alma, une infirmière s'est occupée de Christine et, selon Robin Racine qui n'était pas sur les lieux à ce moment-là, elle aurait eu de la difficulté à entendre les battements cardiaques du bébé. Et, deux heures plus tard, une

Photo de la une

Robin Racine (photo) et sa conjointe Christine, domiciliés sont déterminés à entamer des poursuites judiciaires contre le pavillon Hôtel-Dieu d'Alma du Centre le Jeannois qu'ils tiennent pour responsable de la mort de leur bébé avant qu'il ne naisse.

deuxième infirmière aurait connu le même problème, constatant même, selon Racine, que les battements étaient plutôt faibles.

Il était vers 19h45 lorsqu'un médecin a finalement vu Christine qui se serait alors plainte de douleurs à une jambe.

«Au lieu de la garder sous observation, le médecin a donné son congé à ma femme en lui recommandant de revenir à l'hôpital, le lendemain (mardi), pour une radiographie à sa jambe», affirme Robin Racine, en ajoutant que Christine a simplement répondu qu'elle verrait plutôt son médecin traitant puisqu'un rendez-vous avec ce dernier était déjà prévu pour 14h, mardi.

De retour au domicile familial, Christine aurait infirmé son mari à deux reprises, vers 21h et un peu avant 22h lundi, qu'elle ne sentait pas bouger son enfant, et même chose mardi matin.

Panneaux et fer

Peines d'emprisonnement pour vols

par Serge Lemelin
CHICOUTIMI (SL) - Deux individus ont été condamnés à des peines d'emprisonnement pour avoir volé chez un entrepreneur en construction des panneaux de signalisation et du fer pour une valeur de 6000 \$. Ils se sont contentés de le revendre chez un ferrailleur pour en retirer la modique somme de 400 \$.

René Bouchard, 26 ans, domicilié au 214 du rang 2 à Saint-David-de-Falardeau a été condamné à

Echographie

Lorsque Christine a vu son médecin vers 14h mardi, ce dernier l'a fait conduire à l'hôpital pour une échographie qui, selon Racine, aurait révélé que le bébé ne présentait plus aucun signe de vie. Dès lors, l'hospitalisation de la jeune femme de 26 ans a été ordonnée et, dès le lendemain matin (hier), on faisait en sorte de provoquer les contractions qui, vers 5h55, ont mené à l'accouchement par voie naturelle d'un bébé sans vie.

Estimant que les professionnels médicaux de l'Hôtel-Dieu d'Alma ont été négligents dans le traitement de sa femme, Robin Racine est déterminé à entamer des poursuites judiciaires contre le Centre le Jeannois et le médecin en cause. Il affirme qu'il a déjà contacté un avocat à ce sujet.

Enquête

Invitée à réagir face à cette menace de poursuites judiciaires, Francine Lortie, directrice



VACANCES - En l'absence du Dr Yves Bolduc (photo), Francine Lortie, la directrice générale du Centre le Jeannois, s'est montrée prudente dans ses propos, ajoutant qu'une enquête très sérieuse serait enclenchée rapidement en rapport avec ce cas particulier.

générale du Centre le Jeannois, s'est montrée évidemment prudente dans ses propos, ajoutant qu'une enquête très sérieuse serait enclenchée rapidement en rapport avec ce cas particulier.

Francine Lortie, qui répondait en l'absence du directeur des services ambulatoires et de diagnostics, le Dr Yves Bolduc, qui est

présentement en vacances, a néanmoins mentionné qu'une première vérification permettait d'affirmer que la dame en question avait, dès son arrivée à l'urgence, passé par le triage normal.

«Il s'agit d'une évaluation de tous les cas qui nous arrivent, afin de déterminer ceux qui sont plus prioritaires», a-t-elle précisé.

quatre mois, mais a pu bénéficier d'un sursis en raison de l'absence d'antécédent judiciaire. Le tribunal lui impose cependant une ordonnance de probation d'une durée de dix-huit mois en tenant compte qu'il avait aussi fraudé la caisse populaire locale d'une somme de 2000 \$, en faisant des dépôts fictifs, mais des retraits réels subséquents. Le juge Jean-Paul Aubin a aussi eu meilleure impression après qu'on lui ait fait valoir que Bouchard avait rem-

boursé la moitié de la somme fraudée et pris entente pour s'acquitter du reste de la somme due.

Complice Boies

Le deuxième condamné est apparu beaucoup plus criminalisé que son complice: il s'agit de Marc Boies, 29 ans, qui a été condamné, lui, à huit mois de vraie prison en incluant une peine pour avoir aussi commis un vol d'outils par effraction et tenté de les revendre à un prêteur sur gages.

Marc Boies a des antécédents

qui remontent à 1989 pour toutes sortes de crimes de vols; il a été pointé comme étant l'instigateur et le planificateur du vol des panneaux de signalisation qui ont fini leur carrière à la refonte. Il est lui aussi sujet à une ordonnance de probation d'une durée de deux ans.

Panneaux

Le 23 février 1998, les deux voleurs de métal faisaient le vol des panneaux de signalisation sur les terrains de Rock Savard Construction.

Hier, le juge Jean-Paul Aubin a passé en revue un rapport présentiel peu flatteur sur les possibilités de Marc Boies de vivre honnêtement, étant donné ses carences en formation, son mode de vie marginal complété par du travail au noir ainsi qu'un environnement familial qui baigne dans la criminalité.

La substitut du Procureur général Sonia Rouleau avait expliqué au juge Aubin que le voleur avait une conscience sociale nulle et représentait un risque très important de récidive.

«Vous êtes un candidat à revenir devant la Cour», a confirmé le juge en s'adressant à Marc Boies.

En Défense, Me Luc Tourangeau avait peu d'éléments favorables sous la main, si ce n'est que son client avait collaboré avec les enquêteurs une fois identifié, puisqu'il s'était livré de lui-même.

Aluminerie Alcan à Alma

16 500 demandes pour 250 emplois

par Denis Bouchard
JONQUIÈRE (DB) - Entrer à l'usine est encore le rêve de bien des jeunes de la région. Quelque 16 500 personnes ont envoyé leur curriculum vitae pour obtenir l'un des 250 postes de la nouvelle aluminerie d'Alcan, à Alma, qui ouvrira en 2001. Le nombre de candidatures sera encore plus imposant à la fin de l'année puisqu'il entre encore 150 dossiers par semaine.

Tel est le résultat de la mise à jour de la compagnie Alcan sur le recrutement de candidats en vue de l'ouverture de la nouvelle aluminerie d'Alma, à l'automne 2001.

Margot Tapp, du service des communications d'Alcan, a indiqué, hier, que la majorité des candidatures proviennent de la région. Soixante pour cent sont du Saguenay, 34 pour cent du Lac-Saint-Jean et six pour cent de l'extérieur de la région.

La compagnie, a expliqué Mme Tapp, n'a pas affiché les postes ailleurs que dans la région, ce qui explique les statistiques.

Alcan procède elle-même à la sélection de son personnel en collaboration avec la firme spécialisée Adecco. L'entreprise constituera du même camp un bassin de candidats qui pourraient combler des postes dans

ses autres composantes de la région.

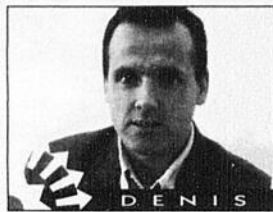
En 1997, la société avait confié aux centres d'emploi gouvernementaux la recherche d'une cinquantaine de candidats pour assumer des postes dans ses usines de Jonquière, La Baie et Laterrière.

Le bilan final en arrivait à 30 000 candidatures pour ces 50 emplois, un chiffre qui a plutôt été ramené à 10 000 après vérification.

Mme Tapp souligne que plusieurs personnes, pour améliorer leurs chances, avaient envoyé leur demande d'emploi dans trois centres différents.

Larouche a négocié les avantages avec Cintec-Tredi

LAROUCHE (DB) - La municipalité de Larouche a déjà négocié les avantages monétaires et généraux auxquels elle s'attend de Cintec-Tredi, dans le cas où elle parviendrait à implanter un centre de traitement de résidus industriels chez elle pour traiter, notamment, des BPC liquides.



DENIS BOUCHARD dbouchard@lequotidien.com

trois, à Larouche, sont en faveur de l'implantation d'un centre de traitement thermique de matières dangereuses.

Contribution de 115 000 \$

Outre cet engagement, Cintec-Tredi accepte de compenser la municipalité de Larouche par une «contribution financière» annuelle de 115 000 \$, indexée au coût de la vie.

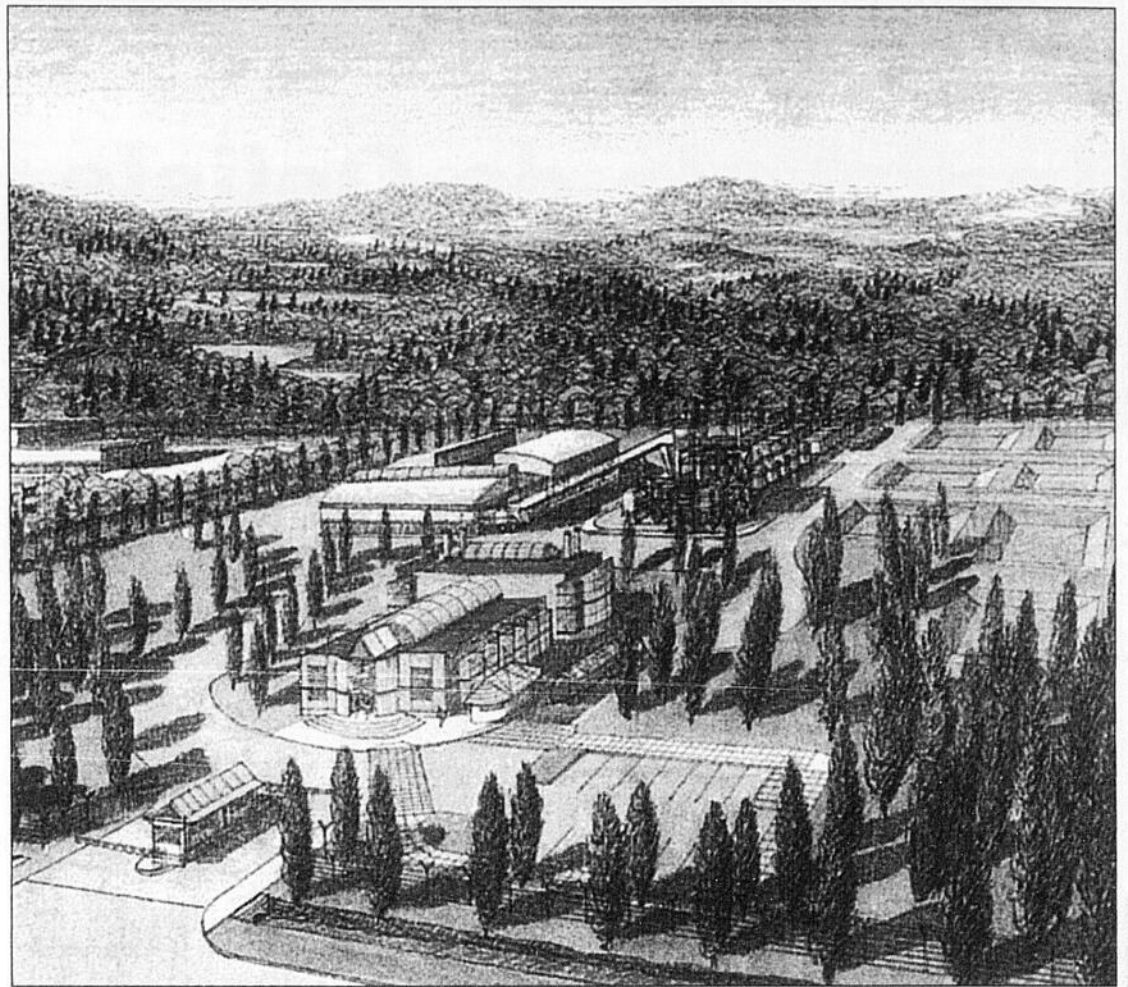
La somme est basée sur le traitement annuel de 30 000 tonnes de déchets industriels et n'a aucun lien avec les taxes. La compagnie évalue son projet entre 10 et 15 millions \$, mais les équipements ne sont pas taxables.

En contrepartie, Larouche s'est engagée à ce qu'un minimum de 50 pour cent de la contribution de Cintec-Tredi soit investi dans l'amélioration ou la construction d'infrastructures municipales et dans certaines oeuvres sociales ou culturelles.

Larouche a aussi obtenu du promoteur que 80 pour cent des emplois créés soient occupés par des travailleurs locaux, si leur compétence le permet.

M. Lévesque a admis ne plus très bien se souvenir de l'entente, «parce que j'ai eu d'autres chats à fouetter depuis», dont le dossier d'une usine de transformation du bois.

Dans le pacte entre les deux partis, plusieurs clauses se rap-



PROJET -Voici le plan d'aménagement d'un centre de traitement de résidus industriels à Larouche, par Cintec-Tredi, soumis au ministère de l'Environnement et de la faune.

La «ratification d'un engagement de Cintec-Tredi envers la municipalité de Larouche» apparaît en annexe de l'avis de projet que l'entreprise a déposé, le 10 février dernier, au ministère de l'Environnement. L'existence de ce document surprend quand on sait que le maire de Larouche a soutenu pas plus tard que la semaine dernière «se tenir loin du dossier».

L'avis de projet nous apprend que la municipalité souscrit au projet de Cintec-Tredi de consulter la population sur sa volonté de recevoir ou non un centre de traitement de déchets industriels qu'après la tenue d'audiences publiques.

Une consultation référendaire avant l'étude d'impact et les audiences publiques, qui vont coûter des dizaines de milliers \$, permettrait aux promoteurs de connaître la position de la population et ainsi ajuster sa stratégie.

Meilleure vision

«L'idée de consulter la population après les audiences publiques, explique le maire Lévesque, qui dit avoir un souvenir flou de cette entente, découle du fait que nous n'avons jamais été capables d'organiser des séances d'information parce que des gens comme Raymond Labonté et Elyse Gauthier sont venus en perturber le déroulement.»

«Comme le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, poursuit M. Lévesque, a tout le poids légal pour exercer sa fonction, nous avons estimé que la population pourra ainsi être bien informée et pourra faire part de toutes ses inquiétudes.»

Codirecteur du projet pour Cintec-Tredi, Pascal Masciotra abonde dans le même sens. «Pour que les gens aient une meilleure vision des choses, le projet doit passer à travers le crible du Bureau des audiences publiques sur l'environnement et être soumis à l'examen des spécialistes et du ministère.»

M. Masciotra réitère la volonté de l'entreprise de ne pas s'installer là où la population s'y oppose. En ce sens, il préfère que la population soit consultée après les audiences publiques.

Dans cette entente, le promoteur s'engage à tenir un référendum et à respecter le résultat. Cintec-Tredi a déjà fait faire un sondage par Crop qui aurait révélé que deux personnes sur

portent à la formation d'un comité de suivi, à des mesures de surveillance, au contrôle de la qualité environnementale et à la possibilité pour le comité de suivi de remettre en question les activités de l'usine.

Cintec-Tredi a aussi établi son

calendrier: confection des études environnementales jusqu'en août, audiences publiques de décembre 1999 à avril 2000, obtention d'un certificat d'autorisation en juin 2000, construction au cours de l'été 2000 et mise en opération à l'automne

de la même année, soit dans 18 mois.

En ce qui a trait aux «impacts appréhendés», l'avis de projet n'en traite pas vraiment, référant plutôt à des évaluations ultérieures qui apporteront des précisions.

Impliqué dans un accident mortel

Motoneigiste accusé d'avoir conduit sous le coup d'une interdiction de conduire

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Le conducteur de la motoneige impliquée dans l'accident qui a coûté la vie vendredi dernier à Normand Tremblay, 34 ans, de Saint-Honoré, a été accusé hier d'avoir conduit un véhicule automobile alors qu'il était sous le coup d'une ordonnance du tribunal lui interdisant de conduire tout véhicule au Canada.

Roger Perreault, 31 ans, du 2391 du Chemin des Ruisseaux à

Canton Tremblay a été mis en état d'arrestation hier et libéré sous conditions après avoir comparu devant le juge Jean-Yves Tremblay de la Chambre criminelle de la Cour du Québec.

Pas plus tard que le 19 janvier dernier, Roger Perreault s'était vu retirer son permis de conduire et interdire toute conduite de véhicule à moteur pour une période de six mois. Cette ordonnance faisait partie d'une sentence incluant une amende de 800 \$ pour avoir conduit une

camionnette avec les facultés affaiblies par l'alcool en 1998. Il s'agissait de sa deuxième condamnation du même genre, ayant déjà été condamné à une amende de 300 \$ en 1997.

Rappelons que le 26 février dernier, Roger Perreault et son passager Normand Tremblay circulaient dans un sentier balisé près du chemin des Ruisseaux à la limite de Canton-Tremblay et de Saint-Honoré.

M. Tremblay était passager derrière le conducteur et, selon la version de l'accusé recueillie après l'accident, il aurait perdu l'équilibre, ce qui aurait fait perdre au conducteur le contrôle de l'engin. La machine est alors entrée en collision avec un arbre et le passager a été projeté dessus, se tuant sur le coup.

Perreault aurait repris les commandes de la motoneige pour aller chercher du secours un peu plus loin. Il est arrivé à la rencontre d'un patrouilleur bénévole du Club de motoneigistes Caribou qui a relayé la demande d'aide urgente aux ambulanciers et à la Sûreté du Québec.

Les policiers n'ont pu que cons-

tater le décès du passager et aviser le coroner de la mort violente d'un autre motoneigiste cette année.

Procès

Roger Perreault devra revenir devant le tribunal le 29 mars prochain pour prendre position ou fixer la date de son procès à venir.

Il conserve sa liberté à condition de garder la paix et d'avoir une bonne conduite. Il s'est aussi engagé à ne pas être sur le siège du conducteur de tout véhicule au Canada.

«Même pas une tondeuse à gazon s'il peut s'asseoir dessus» a tenu à préciser le substitut du Procureur général qui voulait être certain d'avoir bien été compris.

Perreault s'est aussi engagé pour la somme de 500 \$ sans toutefois déposer d'argent en garantie et à être présent à toutes les étapes à venir.

Par ailleurs, l'enquête policière n'a révélé aucune odeur d'alcool qui aurait pu donner aux policiers des motifs raisonnables de demander un échantillon d'haleine au conducteur.

Serge Corneau accusé de six bris d'engagement

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Serge Corneau, 25 ans, de la rue Price à Jonquière, a été accusé de six bris de l'engagement qu'il avait pris de respecter l'ordre public en attendant son procès pour le vol qualifié commis le 19 septembre 1998 au dépanneur Ultramar de la rue Saint-Dominique.

Le 13 février dernier, il a été impliqué dans la conduite avec facultés affaiblies d'un véhicule et accusé de délit de fuite et de méfait en faisant faire fausse route aux policiers. La journée des événements, il était aussi sous le coup d'une interdiction de conduire tout véhicule automobile au Canada.

Il est détenu préventivement.

Total de 175 stands

Expo habitat accueille cent exposants

par Isabelle Labrie

CHICOUTIMI (IL) - À moins de deux heures de l'ouverture officielle de la quatorzième édition d'Expo habitat, la fébrilité régnait alors que les exposants s'affairaient à mettre la main aux derniers préparatifs. Tout était prêt, sauf peut-être quelques détails à régler avec l'une des attractions majeures, la maison Tremdès Design.

«Nous avons un très beau salon, qui devrait répondre à tous les goûts», confiait le président du salon, Richard Gaudreault.

Cette année, les organisateurs, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), ont adopté une nouvelle tangente: ils ont opté davantage pour le domaine de la décoration (meubles, luminaires), et surtout, de la commercialisation: «Nous avons réalisé qu'il était nécessaire de diversifier les produits offerts,

autant dans l'habitation que dans d'autres domaines».

Ainsi, en plus des entreprises traditionnelles de construction et de rénovation, on retrouve par exemple des compagnies de bijoux et même des fabricants de produits. «Nous voulons qu'Expo habitat puisse convenir à toute la famille. C'est pourquoi nous avons accepté de nouvelles idées de produits, en plus d'offrir gratuitement un service de garderie. Il ne faut pas perdre de vue que les enfants d'aujourd'hui sont nos clients de demain», rappelle Richard Gaudreault.

Exposants

Le salon compte une centaine d'exposants pour un total de 175 stands offrant des produits plus que variés, et environ 25 000 personnes sont attendues. Il y a peut-être quelques exposants en moins, mais le président croit que les petites entreprises sont mieux représentées: «Nous avons moins

de gros exposants, mais davantage de petits espaces».

Attractions

Cette année, les dirigeants du salon ont pensé à inviter un exposant qui entretiendra les gens sur le bogue de l'an 2000 en raison de la panique qui entoure ce phénomène. Les responsables de la firme Devicom, une compagnie spécialisée dans la technologie informatique, seront donc sur place pour démystifier le bogue et pour expliquer ses effets sur la vie de tous les jours.

De plus, Devicom lancera une nouvelle technologie de surveillance par caméra sur Internet. Grâce à ce système, à partir de son ordinateur, chez lui, un propriétaire pourra visionner les images de surveillance de sa résidence secondaire via internet.

Autre attraction: le concept innovateur de décoration réalisé par l'entreprise d'aménagement Tremdès design. Dans un espace de 25 pieds par 60 pieds, on a réalisé dans deux styles différents (classique et moderne) une salle de bain, une salle à manger, un cinéma maison avec salle d'écoute et une cuisine complète.

D'autre part, les passionnés d'horticulture seront servis puisque Reflex paysage a réalisé un immense parterre où se côtoient cinq styles de jardins:



FIERTÉ - Le président du salon Expo habitat, Richard Gaudreault, pose fièrement devant l'une des attractions majeures de cette quatorzième édition, la maison Tremdès Design. (Photo Sylvain Dufour)



STANDS - Le salon compte 175 stands, offrant des produits plus variés les uns que les autres. La décoration et la commercialisation sont à l'honneur cette année. (Photo Sylvain Dufour)

mexicain, intime, amoureux, à l'anglaise et un jardin d'eau.

général de Domicilex, Éloi Côté, pour le plus grand nombre d'unités résidentielles vendues au cours de l'année 1998 dans la région.

Prix

L'APCHQ a profité de l'ouverture officielle du salon pour remettre le trophée du premier constructeur de l'année au directeur

Le salon Expo habitat se tient jusqu'à dimanche au Pavillon sportif de l'Université du Québec à Chicoutimi.

TEL-AIDE

408922

695-AIDE - 698-AIDE
1-888-600-2433 - Lac-Saint-Jean

LES SPÉCIALISTES DE LA MISE EN FORME

EXERCISEUR ÉCLIPSE II

- Cadran électronique
- Calories, distance, temps, vitesse
- 4 mouvements en 1

499\$

Tel que vu à la télé

MULTISTATION WEIDER PRO 9635

- Deux piles de poids
- Huit appareils de musculation
- Plus de 30 exercices

499\$

12 versements **5547\$**

TAPIS ROULANT

ProForm 585

899\$

24 versements **5671\$**

BICYCLETTE STATIONNAIRE WEIDER TG-700P

- Réglage facile de la résistance
- Courroies de velcro aux pédales
- Siège à hauteur variable
- Volant d'inertie de 17 kg avec freins coussinés
- Guidon à 3 positions
- Moniteur électronique: vitesses, temps, distance, calories, pouls, balayage.

249\$

Meilleur rapport qualité-prix

CRÉATINE

UTIMATE NUTRITION

Facile à mélanger!

300 g **35\$**

600 g **60\$**

1000 g **90\$**

Nocturne

À vous faire rêver...

759\$
Prix rég.: 1495 \$

PRIX DE LIQUIDATION
Surplus du manufacturier. Lit en fer forgé de qualité supérieure

POTVIN TREMBLAY
MEUBLES

411819

1685, boulevard Talbot, Chicoutimi (418) 545-4667

Des voyageurs ratent leur avion

Les cols bleus paralysent Bagotville

BAGOTVILLE (NB) - Les cols bleus à l'emploi du Gouvernement fédéral ont tenu leur plus importante manifestation, hier matin, paralysant pendant plusieurs heures tant la partie civile que celle militaire de l'aéroport de Bagotville.

L'événement a eu des conséquences pour quelques voyageurs qui ont raté leur avion. C'est ainsi qu'un appareil d'Inter-Canadien et un autre d'Air-Alliance sont repartis vides vers Montréal.

Les 47 employés cols bleus de Bagotville et leurs six collègues du Centre des données fiscales de Jonquière avaient eu des renforts de Québec et de Montréal. En tout, 12 autobus transportant 600 syndiqués principalement membres de l'Union des employés de la Défense nationale ont traversé le parc pour participer à la manifestation qui a tourné en un blocus complet de la route 170 aux deux entrées de l'aéroport.

Personne ne passe

Les 650 manifestants, dont les premiers ont érigé le campement à 5h30 hier matin, se sont répartis pour bloquer toutes les entrées de la base.

Les employés du fédéral associés à la table II de négociations de l'Alliance de la fonction publique, qui réclament des augmentations de salaire après huit années de gel et l'arrêt de la discrimination favorisant leurs collègues de l'Ouest, ont occupé la chaussée, de telle sorte que la sécurité publique de La Baie a fait entrer 12 policiers en temps supplémentaire pour détourner la circulation automobile. Les premiers vols d'Air Alliance, Inter-canadien et d'Air Montréal qui ont quitté le sol régional avant 8 heures ont pu emporter leurs passagers mais par la suite, l'étau s'est resserré et plus person-

ne ne pouvait passer. Les vols suivants sont repartis sans passagers. Un avion de la Société d'énergie de la Baie James, qui attendait en vain des employés d'Hydro-Québec, est quant à lui resté cloué au sol. «Il y avait une dizaine de passagers pour notre vol de 8h10 et ils ont tous raté leur avion», a



NORMAND BOIVIN
nboivin@lequotidien.com

commenté le directeur régional d'Inter-Canadien, Richard Brabant.

Les frais

Dans de telles circonstances, la compagnie aérienne assume tous les frais. M. Brabant a indiqué qu'on avait contacté tous les clients, ou qu'on était sur le point de le faire, pour leur offrir d'autres vols sans frais supplémentaires. Dans le cas de ceux qui ont ainsi raté une correspondance à Montréal, c'est encore la compagnie qui assume les dégâts. «C'est déplorable, a dit Richard Brabant, car nous sommes victimes d'un conflit qui ne nous concerne même pas. On nous prend en otages.»

Dérapage

Selon les dirigeants syndicaux, ces désagréments causés aux voyageurs sont bien involontaires. Il s'agit en fait d'un dérapage dû au fait qu'il était difficile de bien contrôler les allées et venues sur la base pour éviter que des employés ne passent à travers les mailles du filet. «Ce blocus des voyageurs n'était pas planifié, a expliqué le président du Syndicat des employés de l'impôt, Daniel Hébert. Dans le feu de l'action, certains ont pris des initiatives et on ne pouvait avoir des yeux partout.» Dès que les dirigeants syndicaux ont été mis au courant des ratés, ils ont pris des mesures pour permettre aux voyageurs de prendre leur avion, comme ce fut le cas

pour une délégation de journalistes allemands qui venaient de passer quelques jours au Saguenay pour faire l'essai de la nouvelle Volvo à traction intégrale. A un autre moment, le ton a monté, entre la police militaire et les manifestants, lorsque ceux-ci ont voulu obstruer des feux de signalisation avec des autocollants.

Succès

En dépit de ces petits incidents mineurs, la sécurité publique de La Baie ne rapportait aucun accrochage à cette manifestation qui a duré jusqu'à 12h30.

Cela fait dire à Daniel Hébert que l'événement fut couronné de succès. «Ce fut notre plus grosse manifestation depuis le début mais ce n'est pas la dernière», dit-il. Nous allons continuer de suivre le mot d'ordre de notre comité de négociations qui demande de maintenir la pression sur le gouvernement.»

A ce sujet, Daniel Hébert a appris, en après-midi, que le Conseil du trésor voulait maintenant arriver rapidement à un règlement négocié et a demandé aux négociateurs syndicaux de rester quelques jours de plus à Ottawa pour poursuivre les discussions. «C'est signe que notre stratégie porte fruits et ce n'est surtout pas le temps de lâcher.»

Défense et sauvetage

Plus rien ne fonctionnait

par Normand Boivin

BAGOTVILLE (NB) - La base de Bagotville a été incapable, pendant une partie de la journée d'hier, de rencontrer ses obligations de défense du continent Nord-Américain en vertu de l'accord de NORAD liant le Canada et les États-Unis.

Bagotville a en effet été complètement paralysée par la manifestation de ses employés cols bleus et son commandant par intérim a décidé de stopper complètement ses activités à l'exception du service de contrôle aérien dont les employés étaient déjà en poste.

C'est donc dire qu'en cas d'une alerte nécessitant l'intervention de chasseurs, les CF-18 seraient restés cloués au sol; même chose pour les opérations de recherches et de sauvetage.

«Le commandant par intérim a avisé le commandement aérien à Winnipeg que la base n'était plus en mesure de rencontrer ses obligations ni en matière de défense, ni en recherches et sauvetage. En cas de besoin, je ne sais pas ce qui serait advenu», a commenté l'officier des relations publiques de la base, le capitaine Luc Gaudet.

Le capitaine Gaudet n'était pas en mesure de préciser si Bagotville a déjà été ainsi paralysée. On se souvient de situations problématiques comme des conditions de pluie verglaçante qui ont déjà perturbé les décollages et atterrissages des CF-18 ou, comme l'an dernier, lorsque le système d'éclairage des pistes fut hors d'usage pen-

dant plusieurs jours. Mais dans tous les cas, on a pu trouver des mesures permettant à la base de remplir sa mission première de défense de l'est du continent Nord-Américain.

Par exemple, lorsque les lumières des pistes ont été court-circuitées, en mars 98 à la suite de pluies abondantes, Bagotville avait fait venir un système d'appoint de la base de Trenton permettant de baliser les 10 000 pieds de piste pour le vol de nuit.

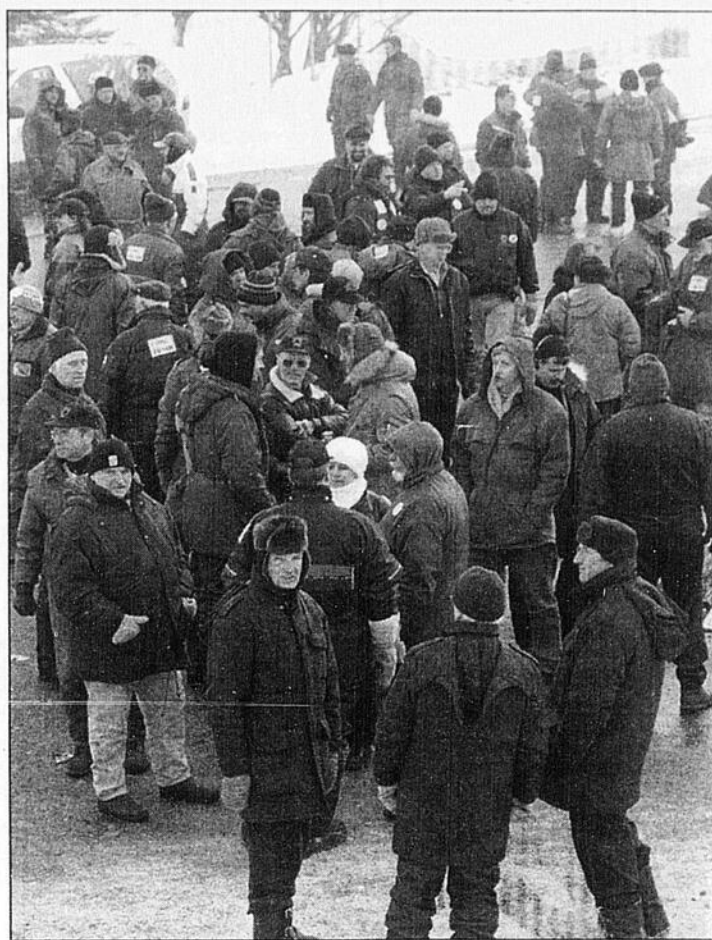
Mais hier matin, la situation a pris tout le monde au dépourvu.

«Les responsables de la manifestation avaient assuré le commandement qu'ils laisseraient passer les gens en cas d'urgence. Mais le

commandant par intérim n'a pas voulu prendre de chance», a repris le capitaine Gaudet.

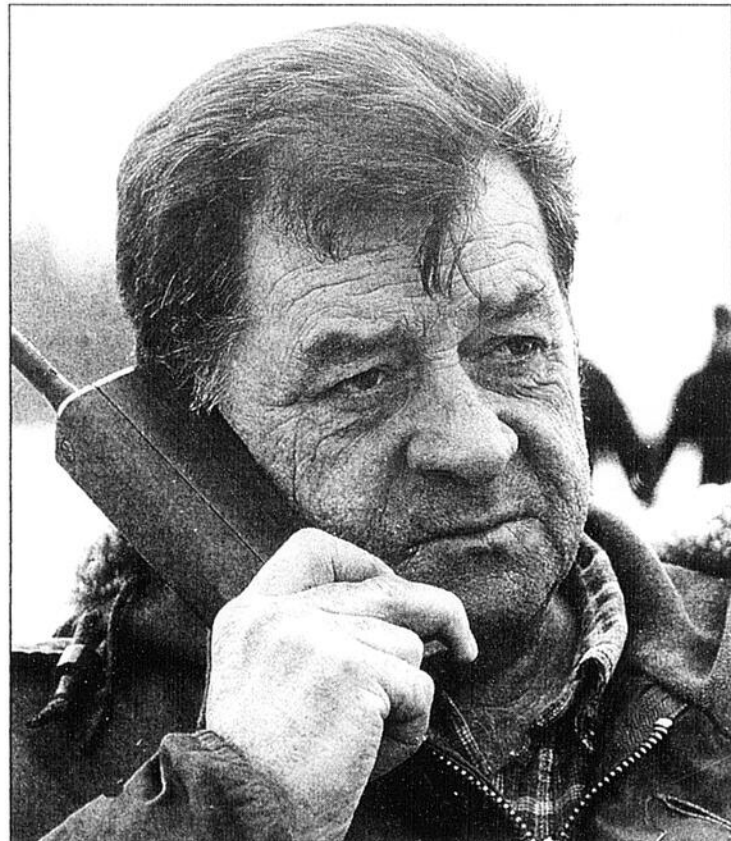
Étant donné la présence de 600 manifestants venus de l'extérieur, les autorités de la base ont douté de la capacité de ses 47 grévistes de contrôler cet afflux venu de Québec et de Montréal et n'ont voulu courir aucun risque. C'est pourquoi elles ont préféré tout simplement annuler les activités.

Le capitaine Gaudet dit que les activités minimales ont pu reprendre à 12h40 lorsque les grévistes ont plié bagages mais les opérations régulières, qui étaient déjà au ralenti en raison du congé de la relâche, ne reprendront que ce matin.



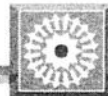
EN RENFORTS - Six cents syndiqués de Montréal et de Québec sont venus prêter main-forte aux manifestants du Saguenay.

(Photo Rocket Lavoie)



CONTROLE - Le vice-président du syndicat des cols bleus de Bagotville, Carol Bouchard.

(Photo Rocket Lavoie)



EN BREF

Grève des gardiens

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES (PC) - Des gardiens de pénitencier cagoulés ont bloqué, hier matin, l'entrée de l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines, dans le cadre du conflit les opposant au gouvernement fédéral pour le renouvellement de leur convention collective de travail.

Aucun incident ne s'est produit, tant devant l'établissement qu'à l'intérieur des murs, où les surveillants étaient moins nombreux qu'à l'habitude. Selon un dirigeant syndical,

des gardiens auraient rapidement abandonné le piquet de grève si des problèmes s'étaient produits avec les détenus. Les gardiens ont décidé de porter la cagoule par crainte de représailles de la part de la partie patronale.

Le vice-président régional du Syndicat des employés du solliciteur général du Canada, François Gaudreau, a affirmé que les agents de correction veulent négocier de bonne foi avec les représentants du Conseil du Trésor, mais que la partie patronale fait la sourde oreille.

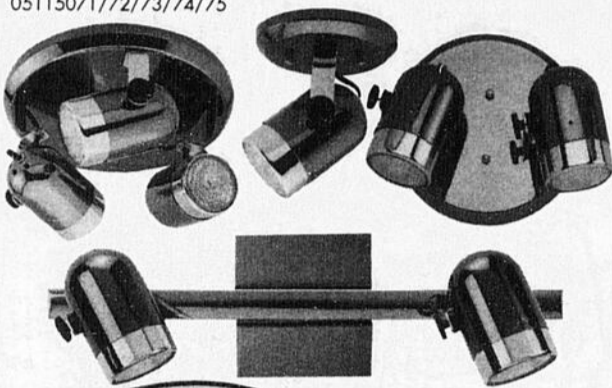
SPECIAL ACHATS

Durée limitée
Quantités limitées

Éclairage dirigeable avec déflecteur

«style Canon». Gris acier et laiton poli. Choix de plafonnier ou sur rail. (Ampoules en sus). Au choix.

05115071/72/73/74/75



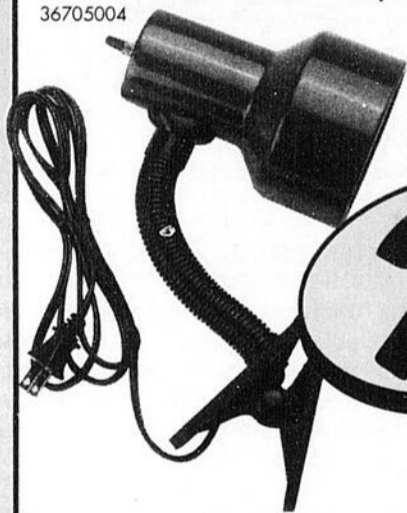
CANARM

8⁹⁷ ch.

Lampe à pince

Cou flexible, utilise ampoule 60 watts (en sus). Turquoise.

36705004



DANA LIGHTING

2⁹⁷

Lampe de table 14 1/2"

Base au fini bronze antique avec abat-jour en vitrail. Utilise ampoule de 60 watts (en sus).

36705006

DANA LIGHTING



19⁹⁷

Si ce n'est pas jaune, ce n'est pas

RONIA

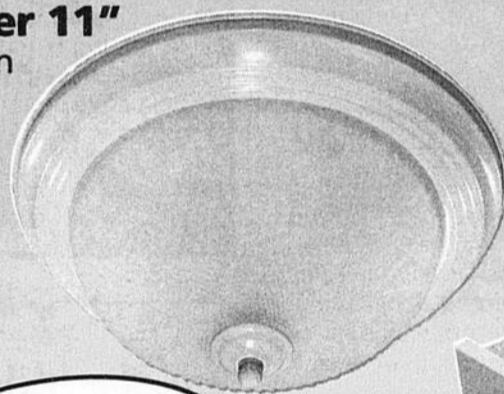
L'entrepôt

Plafonnier 11"

Globe melon givré. Blanc. Utilise 2 x 40 W en sus.

03925276

NOMA



5⁹⁷

Luminaire de surface 48"

avec lentille enveloppante. 2 tubes de 40 watts (en sus).

1100039

HOME-VUE



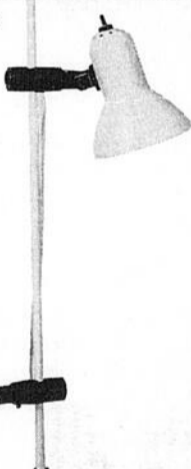
18⁹⁹

Lampe de plancher 56"

Double douille. Abat-jour réglable indépendant. Socle lesté. Blanc. Utilise 2 x 60 watts (en sus).

36705005

DANA LIGHTING



14⁹⁷

Lampe de table 18"

en céramique avec forme d'ange. Abat-jour en tissu. Utilise ampoule de 60 watts (en sus).

36705007

DANA LIGHTING



12⁹⁷

RONIA

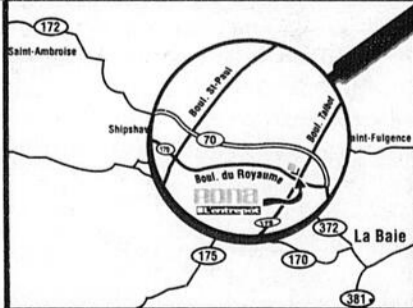
L'entrepôt

465 boul. du ROYAUME Ouest
CHICOUTIMI

On a les
meilleurs prix
GARANTIS!

On est ouvert
tous les soirs
de la semaine!

Lundi au Vendredi :8h à 9h
Contracteurs et artisans à partir de :7h
Samedi :8h à 5h
Dimanche :9h à 5h



Nous nous réservons le droit de limiter les quantités vendues aussi bien aux entrepreneurs qu'au grand public. Même si nous prenons tous les moyens pour éviter des erreurs, nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur humaine ou mécanique. En cas d'erreur, nous ferons tout en notre pouvoir pour satisfaire le client ou la cliente lésée. La garantie de prix RONA L'entrepôt ne s'applique pas aux commandes spéciales, soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents (voir détails en magasin). Certains articles peuvent différer de l'illustration, la description prévaudra. La TPS et la TVQ ne sont pas comprises dans nos prix. Le marché fluctuant constamment, nos prix sont susceptibles de changer après le 10 mars 1999. Si vous n'êtes pas satisfait d'un produit que vous avez acheté chez RONA L'entrepôt, rappez-le avec votre reçu et nous vous rembourserons sur-le-champ. Si le produit a été utilisé, il ne doit pas l'avoir été de façon abusive.

409767

Salaires : nos députés vivent sur une autre planète !

A peine réélus ou élus, voilà que les députés, aussi bien les péquistes que les libéraux, sont anxieux de relancer le débat relatif à leur salaire, qu'ils jugent dépassé par rapport aux heures de travail qu'ils investissent.

Pourtant, durant la dernière campagne électorale, ceux et celles qui briguaient les suffrages ont bien pris soin de ne pas soulever cette question sur la place publique. Pourtant, une élection n'est-elle pas l'occasion privilégiée pour proposer un tel débat aux électeurs et voir ce qu'ils en pensent ?



BOILY
rboily@lequotidien.com

Or, aussitôt élus, fort d'un mandat de quatre ans, les députés, surtout les vieux routiers, en profitent pour, d'abord, sonder l'opinion publique, et, ensuite, procéder aux ajustements souhaités au moment qu'ils jugeront opportun. En fait, tout ce beau monde sait comment s'y prendre pour nous passer un sapin, c'est-à-dire qu'ils agissent lorsque la population s'intéresse à autre chose qu'à la politique (les vacances ou la période des fêtes, et que sais-je encore).

Ce genre de manoeuvre hypocrite de la part de ceux et celles qu'on vient de reporter au pouvoir mérite qu'on s'y attarde quelque peu...

Salaire et avantages actuels

Selon les sources officielles, un député gagne actuellement 60 860 \$, un ministre 106 505 \$ et le Premier ministre, 124 783 \$. Nous admettons volontiers que les salaires des parlementaires ont été réduits de 7% environ depuis 1993, mais ces derniers ne vivent quand même pas dans l'indigence, car derrière ce régime minceur plutôt symbolique le gouvernement a maintenu, à moins d'avis contraire, des avantages pécuniaires très substantiels. Ces derniers font l'envie de nombreux travailleurs soumis à des heures de travail excessives, avec à la clé le salaire minimum. Le tout bien sûr sans programme de retraite.

Ces avantages pour la députation sont notamment l'allocation de logement ou de déplacement, les voyages en avion, les primes de fonction, les dépenses discrétionnaires et une prime quotidienne d'au moins 100 \$ pour travaux «hors-session», notamment la tenue des nombreuses commissions parlementaires. Et à tout cela s'ajoute le plantureux fonds de pension des députés, qui, en général, est nettement plus avantageux que celui du secteur privé.

Un débat sérieux s'impose

Il y a 125 députés au Québec alors qu'il y en aura à peine 102 en Ontario au lendemain des prochaines élections, avec une population supérieure de deux millions à la nôtre. Selon Jacques Chagnon, qui pilote la réforme électorale des libéraux, chaque fois qu'on a un député en moins, la province sauve 500 000 \$.

Nos députés siègent à peine six mois par année et ils soutiennent travailler 60 heures par semaine, ce qui est sans doute vrai pour bon nombre d'entre-eux. Mais, avant de hausser aveuglément leurs émoluments, une réflexion s'impose. Nous savons tous que les députés n'ont que peu d'influence dans la pratique du Pouvoir, car ils sont soumis à la ligne de parti et doivent à bien des occasions sacrifier des opinions et des revendications qui sont pour certains des cas de conscience. À Ottawa et dans toutes les provinces, le pouvoir est assumé par le Premier ministre qu'il partage avec le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor. C'est ce que nous vivons ici, pour l'essentiel. Les autres parlementaires se perdent dans ce qu'on appelle la démocratie au sens caricatural du terme.

Dans un contexte social qui pourrait ressembler demain à une poudrière, la députation québécoise nous donne l'impression de vivre sur une autre planète, avec son faux problème de bas salaire. Si les députés veulent plonger un peu plus bas dans l'opinion publique, ils n'ont qu'à s'engager dans cette voie.

Le travail de député comporte un volet social et humanitaire important, mais ceux et celles qui s'y engagent doivent assumer pleinement leur rôle, tout en tenant compte qu'ils sont rémunérés à même les impôts des Québécois, qui sont les plus taxés d'Amérique.

La semaine de relâche achève.

Ha ouais?
Ben nous autres aussi,
on achève!



VOTRE OPINION

opinion@lequotidien.com

Les ambulanciers exigent des conditions de travail décentes

M. Pierre Bourdon

Monsieur, récemment, j'ai lu votre «Fil du Temps» sur l'art de perdre confiance dans les gens... En tant qu'ambulancier, je suis d'accord avec vous lorsque vous écrivez que nous avons des horaires de travail inhumains et intenables.

Où je ne suis pas d'accord avec vos propos, c'est lorsque vous affirmez que nous manquons de respect envers la population que nous desservons.

Sachez que vous trouverez, ici dans la région, un service des plus professionnels et qu'aucun technicien ambulancier, en revendiquant des conditions de travail acceptables, ne porte aucun préjudice à qui que ce soit.

Une personne qui a besoin d'être transportée dans un véhicule ambulancier au Saguenay—Lac-St-Jean aura un service de grande qualité et ce, même si les véhicules sont maquillés de slogans. N'ayant pas le droit de grève, nous n'avons d'autres choix que de revendiquer de la sorte.

Plutôt que de nous dénigrer sur la place publique comme vous le faites, peut-être devriez-vous nous encourager à continuer notre lutte pour l'obten-

tion de conditions de travail plus décentes.

Je ne suis pas certain que vous accepteriez nos conditions de travail sans broncher... Si le coeur vous en dit, je vous invite à venir passer un quart de travail avec nous dans un véhicule ambulancier vous vous apercevrez que ce n'est pas de tout repos !

Ce n'est sûrement pas en nous lançant des commentaires de ce genre que vous vous attirerez notre respect.

Si un jour vous viviez une situation d'urgence, vous seriez le premier à être soulagé de voir

arriver un véhicule ambulancier et, encore plus, vous seriez bien plus soulagé de voir avec quel professionnalisme, les techniciens ambulanciers vous transporteront.

Vous devriez avoir plus de respect envers nous car vous ne savez pas quand vous aurez besoin de nos services. C'est nous qui sommes toujours les premiers arrivés sur les lieux...

Marc Gagnon,
Syndicat des techniciens
ambulanciers,
Saguenay—Lac-Saint-Jean.

À la défense des «Teletubbies»

Cette semaine, j'écoutais les «Teletubbies» avec mes enfants âgés de 9 ans et 5 ans.

Je voulais en avoir le coeur net sur tout ce qui se dit à propos de cette émission.

Alors j'ai demandé à mes enfants de me décrire de quelle manière ils percevaient ces personnages. Ils m'ont répondu que Lala et Pot sont des filles et que les deux plus grands étaient des garçons !

Alors pourquoi le plus grand porte-t-il une bourse si c'est un garçon ? ai-je demandé. Mon plus vieux a répondu : «Mais

maman, c'est facile à comprendre, il aime se déguiser, comme nous; quand on joue, on se déguise parfois en maman ou en pompier !»

Eh, oui, c'est très logique, mes enfants se déguisent pour jouer et ça ne fait pas de mes garçons des gais pour autant !

Alors voilà ce que pensent les enfants sur cette émission. Qu'on arrête de chercher des poux partout ! La vérité sort de la bouche des enfants...

Nathalie Dubois,
Jonquières.



MANIFESTATION - La présidente Ginette Lavoie croit qu'une centaine de syndiquées participeront à cette démonstration de mécontentement, le 6 mars. Elles devraient rencontrer aussi des députés pour les sensibiliser.

(Photo Sylvain Dufour)

Journée du 6 mars

Les travailleuses en garderie se mobilisent

par Isabelle Labrie

CHICOUTIMI (IL) - À l'instar de leurs collègues du reste du Québec, les travailleuses en garderie de la région affiliées à la CSN se mobilisent pour faire entendre leurs revendications au gouvernement provincial.

Quelque 110 des 250 employées du syndicat des travailleuses des centres de la petite enfance du Saguenay-Lac-Saint-Jean-FSSA-CSN ont déjà eu à se prononcer sur un mandat de grève illimitée à un moment jugé opportun. Les résultats de ce vote seront divulgués lors d'une manifestation qui aura lieu samedi prochain à Chicoutimi.

«Nous avons placé les bulletins dans des enveloppes scellées et le samedi 6 mars, qui a été décrété journée d'études nationales, nous verrons ce que pensent les membres. Mais selon les commentaires et les votes à main levée déjà faits, je présume que les membres ont voté en faveur de la grève», analyse la présidente du syndicat, Ginette Lavoie.

La présidente croit qu'une centaine de syndiquées participeront à cette démonstration de mécontentement, qui sera suivie d'une rencontre avec quelques députés. Elle ne pouvait pas cependant dire à ce moment de qui il s'agissait.

Demandes

Selon elle, il est temps que le gouvernement Bouchard arrête de retarder le moment de négocier avec les travailleuses en garderie et de se retrancher derrière des arguments jugés peu valables: «Ça fait des années qu'on demande des subventions sépa-

rées pour les salaires des travailleuses de garderie. Jusqu'à maintenant, les subventions sont versées aux centres de la petite enfance et ce sont les conseils d'administration de chaque établissement qui dépensent la somme selon les priorités. Nous, nous demandons d'avoir une enveloppe qui serait spécifiquement réservée aux salaires».

Les travailleuses en garderie souhaitent également la mise en place d'une table qui verrait à créer une échelle salariale commune pour les syndiquées. Elles exigent de plus l'équité salariale et un programme de retraite. «Le salaire moyen d'une travailleuse en garderie à l'échelle du Québec est de 11,41 \$ de l'heure, et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean il est un peu plus élevé, soit 12,35 \$ de l'heure. Mais cela veut dire également qu'il y a des gens qui sont au salaire minimum. Après cela, il n'y a pas de quoi s'étonner lorsqu'on entend des dirigeants de cégeps qui disent manquer de candidatures pour les techniques d'éducation en service de garde», mentionne Mme Lavoie.

Cette dernière affirme que le gouvernement exige beaucoup des travailleuses, mais ne paie pas beaucoup en retour. Elle fait valoir que le ratio d'enfants est passé de une éducatrice pour huit à une pour dix, et que la popularité des places à 5 \$ ne leur donne absolument rien. «Il y a des listes d'attente et c'est très alléchant pour les parents, mais pour notre part nous ne pouvons augmenter les tarifs. Nous en avons ras-le-bol. Il est temps que les choses bougent», a conclu la présidente.

RÉDUCTIONS

TAPIS MÉTRO
PAYE LES TAXES
 sur tout l'inventaire de
CÉRAMIQUE
 en magasin

TAPIS COMMERCIAL

399\$

V CAR

CHEZ NOUS,
 ON NE COMMANDE PAS, ON L'À!

Plus bas prix
 GARANTIE

100
 JOURS

tapis **MÉTRO** insee bea... du très beau... du beau...

412273

COMPLEXE TANGUAY, 100, BOUL. BARRETTE,
 CHICOUTIMI, 545-3763 / TÉLÉCOPIEUR: 545-3887

Gagnon entre dans le monde des grands

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Une belle entrée dans le monde carcéral des adultes pour Frédéric Gagnon, 18 ans, qui était à peine sorti de l'Institut Saint-Georges pour vendre de la cocaïne dans un bar 5 de Chicoutimi.

Hier au Palais de Justice de Chicoutimi, Frédéric Gagnon, domicilié sur la route Villeneuve à Canton-Tremblay, a été condamné à six mois de prison pour avoir vendu à un agent d'infiltration un quart de gramme de cocaïne.

Il avait été libéré de l'Institut

Saint-Georges le 14 février 1999, un mois après son dix-huitième anniversaire de naissance.

La sentence a été rapide, soit 24 heures après le délit, en raison d'une entente intervenue entre le substitut du Procureur général Laurent Bouchard et l'avocat de la Défense Jean-François Têtu.

Il est sujet à une ordonnance de probation d'une durée d'un an, exigeant qu'il ait une bonne conduite et garde la paix.

Quand les policiers l'ont arrêté sur la preuve qu'un agent lui avait acheté de la cocaïne, Frédéric

Gagnon a du admettre qu'il était aussi en possession de neuf sachets cachés à l'intérieur des fibres d'un balai placé dans la salle de bain du bar.5.

Client

La perquisition engendrée par l'arrestation de Gagnon a permis de trouver des stupéfiants sur Pierre Nobert, 19 ans, domicilié sur la rue Price à Chicoutimi.

Ce dernier a choisi un procès devant jury, mais il reste détenu préventivement jusqu'à mardi prochain en raison de son comportement lors de l'arrestation et d'accusations pour lesquelles il

était déjà en liberté sur engagement. Nobert était déjà accusé de deux vols qualifiés commis les 12 et 15 novembre 1998 et avait souscrit à une liste de conditions pour garantir sa bonne conduite. L'arrestation a eu pour effet de révoquer tous ses privilèges et de provoquer trois accusations supplémentaires de bris d'engagements.

Il s'adressera à nouveau le 9 mars à un juge de la Cour du Québec pour être remis en liberté malgré l'opposition de la Couronne qui désire le détenir jusqu'à règlement complet de tous les dossiers.

Treize mois de prison

Le passé de Frédérick Thériault ne l'aide pas

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Les antécédents de Frédérick Thériault ont joué contre lui et lui ont valu 13 mois de prison pour avoir cultivé des plants de marijuana et avoir été en possession de petites quantités prêtes à consommer.

Les policiers ont pris par deux fois l'Almatois de 22 ans domicilié sur la rue Sacré-Coeur Ouest, le 22 septembre 1997 et le 17 mars 1999.

Hier, le juge Jean-Paul Aubin de la Chambre criminelle de la Cour du Québec a rendu sa sentence en y ajoutant une ordonnance de garder la paix et avoir une bonne conduite pour les deux prochaines années. Thériault s'est fait saisir à son domicile d'Alma et aussi à un autre endroit à Hébertville de la marijuana et du maté-

riel servant à en produire: des lampes au sodium, des graines, une balance, des pipes, etc...

Autre arrestation

Lors de sa seconde arrestation par les policiers en mars 1998, Thériault avait aussi entravé leur travail en cherchant à faire disparaître des sachets de stupéfiants par le bol des toilettes.

La substitut du Procureur général, Me Sonia Rouleau, a fait mention des antécédents de possession simple et de possession dans le but de faire le trafic en 1994 et 1995. Il avait été condamné deux fois à des peines d'emprisonnement de six mois chacune.

En 1996, Thériault avait aussi été condamné pour une entrave au travail des policiers.

loto-québec résultats

Oeufs d'OR Tirage du 99-03-03

1^{er} numéro: 242031 25 000 \$
2^e numéro: 944325 50 000 \$
3^e numéro: 035437 100 000 \$

Ces 3 numéros gagnants sont décomposables

649 Tirage du 99-03-03
2 3 5 10 26 27
Numéro complémentaire: 35

49 Tirage du 99-03-03
2 3 20 25 30 43
Numéro complémentaire: 31

| GAGNANTS | LOTS | Montant |
|----------|--------|--------------|
| 6/6 | 0 | 1 000 000 \$ |
| 5/6+ | 0 | 50 000 \$ |
| 5/6 | 17 | 500 \$ |
| 4/6 | 989 | 50 \$ |
| 3/6 | 18 435 | 5 \$ |

Ventes totales: 501 568,00 \$

Banco Tirage du 99-03-03
05 06 07 12 17
18 20 24 25 26
27 32 37 41 46
50 55 56 66 67

Extra Tirage du 99-03-03
NUMÉRO: 863110

Quotidienne Tirage du 99-03-03
3 4
741 5461

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

BINGO EN RÉSEAU

Le temps est au bingo!

Vendredi 5 mars:

GROS LOT

100 000 \$

(48 boules ou moins)

40 000 \$ GARANTI

SBO Société des bingos du Québec inc. Filiale de Loto-Québec

POUR CONNAÎTRE LES SALLES PARTICIPANTES, COMPOSEZ LE:

1 888 430-BINGO

IMMORTALISEZ votre famille

dans la pyramide des Ha! Ha!

50 000 \$ à gagner!

la première pyramide en aluminium au monde!

www.restaurationdaa.com

Inscrivez votre nom (et ceux des membres de votre famille) dans la pyramide des Ha! Ha! et courez la chance de gagner «UNE ANNÉE SABBA-TIQUE POUR L'AN 2000», soit une somme de 50 000 \$ en argent comptant. Comment? En achetant une POINTE D'HUMOUR, au coût de 10 \$ seulement (par personne inscrite). Ainsi, vous nous aiderez à effacer la grisaille de cette fin de siècle en érigeant la première pyramide «réflectorisée» en aluminium au monde et ce, au cœur du berceau historique du Saguenay - Lac-Saint-Jean, à Ville de La Baie.

Pour vous procurer votre billet officiel de participation, contactez-nous pour connaître le dépositaire le plus proche OU expédiez-nous le coupon ci-dessous (pour plus d'une personne, annexez une feuille supplémentaire comprenant les adresses, codes postaux et numéros de téléphone de chacune des personnes à immortaliser). On peut également faire inscrire des parents décédés (le spécifier s.v.p.).

POUR INFORMATION :
(418) 697-7827.

Je participe au projet du millénaire du Saguenay - Lac-Saint-Jean!

OUI, veuillez immortaliser les noms des membres de MA FAMILLE dans le monument-art de l'an 2000!

Je joins un chèque au montant total de _____ \$ (10 \$ par personne à inscrire + 2 \$ de frais d'administration). Chacune des personnes mérite en plus la chance de gagner le grand prix de 50 000 \$ en argent. NOTE : les noms apparaîtront par ordre alphabétique dans la pyramide. Ex. : Côté, Paul, Alma

NOM: _____ ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____ TÉLÉPHONE: _____

nos partenaires :

2000 Canada, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, ALCAN, Bell, Québec, progrès dimanche QUOTIDIEN, ABITIBI CONSOLIDATED, Desjardins

La Corporation de La Restauration des Ha! Ha!
3111, Mgr-Dufour, La Baie, Qc G7B 4H5
Téléphone : 697-7827 Télécopieur : 544-0257
site internet : www.restaurationdaa.com
courriel : corporation@restaurationdaa.com

Emportez le magot chez Ameublements Tanguay

Vous avez reçu

350\$

EN CERTIFICATS-CADEAUX!
Profitez de cette offre
exceptionnelle en
récoltant quatre certificats
de 50\$, échangeables dans
l'un de nos départements et un de
150\$, APPLICABLE À L'ACHAT
D'UN MATELAS DE MARQUE SERTA!

Célébrez 25^e anniversaire JCC

500

TELE 2770
À GAGNER



899⁹⁹
L'ENSEMBLE

RIVE SUD
Mobilier de chambre
6 morceaux

Matelas
garantie 10 ans

Serta

704 ressorts

Collection *Ultra Premium* Perfect Sleeper

MATELAS 39 PO

499⁹⁹

Matelas 54 po 629⁹⁹
Matelas 60 po 699⁹⁹
Matelas 78 po 999⁹⁹



PALLISER
Meuble audio

519⁹⁹

OUVERT
LE DIMANCHE

COMMENCEZ
À PAYER EN
SEPTEMBRE 99*

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY



www.tanguay.qc.ca

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot 1 800 363-4711 (418) 698-4411

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

411921

LE QUOTIDIEN, le Jeudi 4 Mars 1999 - 11

Fourre-tout

fourretout@lequotidien.com



FOULARD - Lors d'une visite d'une délégation des Jeux du Québec d'hiver de Trois-Rivières qui se déroulent du 5 au 14 mars, le président trifluvien Yves Carpentier en a profité pour remettre au maire d'Alma, Jean-Maurice Harvey, l'écharpe officielle des Jeux de Trois-Rivières. Alma aura son tour pour les Jeux d'été du 6 au 15 août prochain.



SURPRISE - Les responsables de Festivalma ont organisé un 5 à 7 surprise dernièrement au Cité-Rock de la rue Sacré-Coeur à Alma pour souligner le départ de la directrice générale Manon Pilote. Différents administrateurs l'entourent sur la photo. Il s'agit de Laurent Larouche, Dominic Privé, Donald Pilote, Francine Brisson et Steeve Martel.



OUGADOUGLOU - Des étudiants de l'école Lycée Bambata à Ouagadougou au Burkina Faso étaient en visite cette semaine au Centre de solidarité internationale d'Alma. Ce genre d'échange est toujours formateur pour les jeunes qui peuvent ainsi comparer leur culture.

Heureux, les pieds dans l'eau!

À chaque printemps, quand j'étais jeune, c'était immanquable, l'eau s'infiltrait dans le sous-sol de la maison. Il s'agissait d'une vieille maison. Dès la fonte des neiges, il fallait tasser les boîtes de rangement pour les placer sur l'établi afin d'éviter qu'elles se fassent mouiller.

Pendant quelques semaines, il fallait se livrer à la corvée d'éponger l'eau. L'opération se traduisait souvent par l'épandage de journaux sur le plancher de béton. Il suffisait, par la suite, de ramasser les papiers journaux et de les enfouir dans des sacs de poubelle et de répéter l'opération jusqu'à l'arrivée de l'été.

Les sacs de poubelles qu'on avait à la maison, à cette époque, venaient de l'Alcan. Monsieur Tremblay qui habitait au coin de la rue ramenait à chaque semaine des sacs de l'Alcan. Ces sacs

devaient contenir une espèce de poudre blanche toxique qui servait à je ne sais trop quoi. Je dis toxique car, en ouvrant le sac vide, il fallait éviter à tout prix que la poudre nous arrive dans les yeux car ça chauffait. Par contre la poudre était très efficace pour éloigner les chats de gouttières qui refusaient de gratter le sac. C'est la façon que mon père avait trouvée pour éloigner les chats et les mouffettes qui avaient le don d'étendre toutes les ordures sur la galerie. Aussi, mon père aimait bien afficher ses couleurs. Il était donc de circonstance que nos ordures trouvent domicile dans un sac avec le grand "A" bleu de la compagnie d'aluminium où il travaillait.

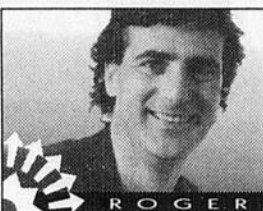
Enfin, le problème était de sortir ces sacs du sous-sol, une fois remplis de papiers journaux imbibés d'eau. Ils étaient trop

pesants pour un gamin de 8 ans. De plus, les sacs étaient cousus dans le fond, ce qui laissait passer l'eau. Imaginez le scénario quand le gamin de 8 ans traînait les sacs à l'extérieur. Ça laissait de belles traces dans la maison.

Je me croyais bien débarrassé de l'eau dans le sous-sol une fois quitté le nid familial. Mais voilà, que 30 ans plus tard, avec la pluie et la douce température des derniers jours, je me retrouve avec de l'eau dans le sous-sol de ma maison! Je n'ai pas encore défait les murs pour savoir de quoi il en retourne. Pour l'instant, je me contente d'éponger.

Je prends la hache pour creuser des canaux afin d'éloigner l'eau de la maison et minimiser les dégâts. Exactement comme dans le temps, où, avec un pique, nous cassions la glace dans l'entrée pour éloigner la fonte des fondations.

C'est bête, tout de même, comme les souvenirs nous rattrapent. Trouvez pas?



EN BAVARDANT

Glace sécuritaire

Luc Lavoie, pourvoyeur de pêche blanche à Ville de La Baie, lance une invitation aux adeptes qui veulent profiter des deux dernières fins de semaine de pêche de la saison. Le pourvoyeur désire également rassurer les pêcheurs en précisant que la glace du village de cabanes à pêche est encore très solide. Tant que le brise-glace n'aura pas cassé, le party, les véhicules peuvent circuler sans problème. La voiture qui a enfilé dans le Saguenay, lundi, est celle d'un conducteur imprudent qui s'est aventuré sur le Saguenay à plusieurs kilomètres du village de pêche de Grande Baie, en direction de Saint-Félix d'Otis, exactement dans le chenal des bateaux. Voilà pour la précision, la glace est très sécuritaire.

Brassards de sécurité

La Fédération québécoise de la marche vend des brassards de sécurité confectionnés avec des matériaux brevetés issus de la technologie 3M. Ce petit accessoire a pour but de réduire les risques d'accidents entre les véhicules routiers et les piétons qui marchent le long des routes et qui sont souvent très difficiles à apercevoir pour les automobilistes.

Les gens peuvent le commander en composant le (514) 252-3157.

Loisirs

Le Service des loisirs de la Ville de Chicoutimi avise la population que c'est maintenant la période des assemblées générales annuelles de ses comités de loisirs de quartier. Le comité des Terrasses de la pulperie a rendez-vous le dimanche 7 mars, à 13h30, à la roulotte de la patinoire sur la rue de l'Estacade; le comité de Saint-Nom-de-Jésus est convié le mardi 9 mars, à 19 h, à l'ancien hôtel de ville de Rivière-du-Moulin situé au 109, rue Langevin et le comité des Oiseaux et Desjardins doit se rencontrer le mercredi 10 mars, à

19h, au Pavillon des loisirs situé au 1625, des Roitelets.

Burkina Faso

Le Pavillon Wilbrod-Dufour avec la participation du Collège d'Alma en collaboration avec le Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean présente Chants et danses du Burkina Faso, aujourd'hui le jeudi 4 mars à la salle Tourelle du Collège d'Alma. À compter de 19 h. L'activité s'inscrit dans le cadre de Vivre le monde de la francophonie pour souligner la fin du millénaire. Douze jeunes Burkinabés vous feront vibrer avec leurs rythmes.



A L'EXPRESS - Daniel Bouchard, Mathieu Gagné et Olivier Gagné du groupe de musique rock Point-08 seront au Bar l'Express de la rue Racine à Chicoutimi, ce soir, le jeudi 4 mars à compter de 22 h. Ça risque de brasser fort. Pour ceux que ça intéresse...

12 - LE QUOTIDIEN, le Jeudi 4 Mars 1999

Rencontres

la meilleure façon de faire connaissance

Inscription: (418) 698-2777

- Inscription **GRATUITE** dans le journal
- Enregistrement **GRATUIT** à une boîte vocale
- Récupération **GRATUITE** des messages

Projet de 6,5 millions \$

Nutrinor remplace sa vieille meunerie

SAINT-BRUNO (CC) - Nutrinor a amorcé en début de semaine, dans le rang Six Sud de Saint-Bruno, la démolition de ce qui restait de sa meunerie frappée par un incendie et il lui en coûtera autour de 6,5 millions \$ pour reconstruire en plus moderne et mieux informatisé.



CLAUDE C O T É

On se souviendra qu'en juillet dernier, au moment d'annoncer leur décision de reconstruire, les dirigeants de la coopérative agro-alimentaire régionale estimaient à environ 5 millions \$ les coûts de reconstruction. Comme l'a rappelé hier Gaston Lajoie, président, cette somme correspondait en réalité au montant couvert par la police d'assurances dite de remplacement «valeur à neuf».

«Ainsi, même si les discussions relatives à la réclamation touchant le sinistre du 23 mars 1998 ne sont pas encore terminées, nous nous attendons à ce que Nutrinor touche autour de 5 millions \$ pour la destruction de sa meunerie», a mentionné Lajoie. Et, si l'on parle aujourd'hui d'un investissement maximum de 6,5 millions \$ pour

reconstruire, c'est que les dirigeants de la coopérative ont convenu d'ajouter des équipements qui commandent une technologie informatique ultra-moderne et des procédés d'automatisation.

Gaston Lajoie a tenu à préciser que, lorsqu'on parle de 6,5 millions \$, il s'agit d'un maximum, conformément à l'entente que Nutrinor a signée avec Cégerco, le chargé de projet. «Il se pourrait fort bien qu'il nous en coûte un peu moins, dit-il, mais certainement pas plus.» Tout dépendra, selon lui, des résultats des discussions qu'on aura avec les entreprises qui ont soumis des offres.

On croit donc être en mesure d'entreprendre les travaux de construction dès ce mois-ci, de façon à ce que la nouvelle meunerie puisse être fonctionnelle un peu avant la fin de l'été.

Porc

Par ailleurs, les dirigeants de la coopérative agro-alimentaire Nutrinor du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'intéressent présentement à la filière porcine.

Selon le directeur général Clau-

de Dion, on cherche effectivement à savoir s'il serait possible et rentable d'engraisser des porcs dans la région.

Il n'est toutefois pas question d'investissement à ce stade-ci. «Nous consacrerons l'année uniquement à l'étude de notre projet», a précisé Dion.

Camions

D'autre part, les dirigeants de Nutrinor doivent annoncer, aux membres de la coopérative agro-alimentaire régionale réunis en assemblée générale annuelle, aujourd'hui, à Alma, de bonnes nouvelles à propos de la division des garages de Chicoutimi et de Saint-Bruno. Rappelant qu'à son arrivée à Nutrinor il était question de se départir de la filiale des camions International (Navistar) de Chicoutimi qu'on estimait non rentable, Claude Dion affirme qu'il n'en est plus question, aujourd'hui. «Nous avons développé cette filiale en apportant des changements à sa direction, en embauchant du personnel et en améliorant le service, ce qui a permis d'atteindre une bonne rentabilité», a mentionné Dion, lequel assume justement la présidence de cette filiale.

Rappelant que le siège social et le point de vente principal des camions International sont à Chicoutimi, Claude Dion précise qu'il n'est pas question d'en changer, pas plus qu'il est question de fermer le point de service installé à Saint-Bruno.



PROJET - Nutrinor a amorcé en début de semaine, dans le rang Six Sud de Saint-Bruno, la démolition de ce qui restait de sa meunerie frappée par un incendie et il lui en coûtera autour de 6,5 millions \$ pour reconstruire en plus moderne et mieux informatisé.

(Photo Steve Tremblay)

Agresseur au marteau

Mailloux subira son procès

CHICOUTIMI (NB) - Pascal Mailloux, l'agresseur au marteau de Notre-Dame-du-Rosaire, est maintenant apte à subir son procès sous des accusations de tentative de meurtre sur la personne de sa voisine de 21 ans, de menaces de mort à son endroit et d'introduction par effraction dans son appartement.

Après un séjour de quelques semaines à l'institut Roland-Saucier, où il était interné depuis que le juge Maurice Abud l'avait déclaré inapte le 12 février, Mailloux a pu reprendre ses esprits et être ainsi prêt à affronter la Justice.

Lors du dépôt de son rapport d'évaluation psychiatrique, hier, le juge Jean-Yves Tremblay l'a déclaré apte à subir son procès et son avocat, Me Michel Boudreault, a fixé au 12 mars le moment où il reviendra en cour pour fixer la date de son enquête sur remise en liberté, espérant lui trouver, d'ici là, une ressource garantissant la sécurité du public.

Malade mental

Même si l'homme de 42 ans est présentement en mesure de participer à sa propre défense lors d'un procès, le rapport du psychiatre fait état d'un lourd passé psychotique remontant à 1976.

Adeptes de la codéine et du PCP, un puissant hallucinogène à bon marché qui provoque des hallucinations, des frayeurs, l'agressivité et la violence irraisonnée, Mailloux s'est littéralement détruit le cerveau.

Dans son diagnostic posé le 26 février, 19 jours après les événements qui lui sont reprochés, le psychiatre a dit de Pascal Mailloux qu'il était alors dans une période de psychose paranoïde subséquente à la consommation de PCP.

Mailloux, selon le psychiatre, est un polytoxicomane souffrant d'un trouble mixte de la personnalité et de psychoses paranoïdes induites par le PCP avec des idées délirantes. Ce sont là tous des éléments qui pourraient inciter son avocat à présenter une défense de non responsabilité criminelle pour troubles mentaux.

C'est ainsi que la veille de l'attaque à coups de marteau sur sa voisine, Pascal Mailloux a avoué à son psychiatre avoir consommé six petites bières avant de tomber dans le PCP «pour éliminer la codéine».

A ce moment, il dit avoir entendu une messe noire à la radio et de la musique demandant la mise à mort de sa voisine qui avait hurlé toute la nuit. «J'ai été obligé de passer aux actes; je n'avais pas le choix, j'étais en légitime défense», a-t-il confié au psychiatre, ajoutant plusieurs autres propos délirants.

La veille des événements, il brisait tout dans son appartement et l'intervention des policiers avait été nécessaire pour l'amener passer l'effet du PCP à l'hôpital. Comme il n'avait commis aucun crime dont on pouvait faire la preuve, Mailloux a été libéré de l'hôpital aussitôt qu'il en a manifesté le désir.

Autre texte page 16

Du 3 au 7 mars inclusivement

On vide l'entrepôt d'usine

On a tout pour jouer dehors

Économisez jusqu'à

70 %

sur les vêtements Ozone et Alaska en magasin.

Spécial sur accessoires

Trois articles d'une valeur de 75 \$ laissés à 20 \$.



Aucune mise de côté

Les magasins Croft

2053, boulevard St-Jean-Baptiste, Chicoutimi
710, rue Bouvier, Québec

549-3857
622-1340

412279

OZONE

Pour le plein air

ALASKA

Pour la motoneige

CROFT
VÊTEMENTS D'HIVER ET DE PLEIN AIR

Même au chantier d'Alcan

Le monde de la construction risque d'être perturbé bientôt

par Denis Bouchard

CHICOUTIMI (DB) - La paix sociale convenue entre Alcan et les syndicats de la construction pour assurer les activités du chantier de l'aluminerie à Alma sans interruption pourrait être mise à l'épreuve dès ce printemps, alors que quelque 4500 travailleurs de la construction de la région auront droit de grève. Responsable régional des syndicats de la construction affiliés à la FTQ, Louis-Marie Lepage entrevoit un été chaud si les prochaines semaines n'aboutissent pas à la signature d'un nouveau contrat de travail pour les 100 000 travailleurs de la construction industrielle, commerciale et du génie civil du Québec.

Plusieurs corps de métier, tels les charpentiers menuisiers, les électriciens et les manoeuvres ont pris des votes sans équivoque pour le recours à la grève, dès qu'ils en auront droit en juin, si les négociations ne débouchent sur rien de nouveau d'ici là. La grève a été appuyée par 100 pour cent des syndiqués dans certains cas.

«Ca ne va pas tellement bien», admet d'entrée de jeu M. Lepage. «Je pense bien que les travailleurs ne mettront pas beaucoup de temps à exercer leur droit de grève.» Un des négociateurs de la coalition syndicale FTQ-Conseil provincial-CSD, Jocelyn Dupuis, responsable provincial du dossier de la construction pour la FTQ, confirme les craintes de M. Lepage, prédisant un «printemps chaud» au Québec.

Les syndicats de la construction négocient principalement avec deux interlocuteurs: l'Association de la construction du Québec (ACQ) et l'Association de la construction en génie civil du Québec (ACGRCQ), dont Réjean Gilbert, du groupe Fernand Gilbert, est

président. Des médiateurs gouvernementaux sont le dossier depuis février et les négociations avancent à pas de tortue, a laissé entendre M. Dupuis.

Un conflit

Questionné sur les conséquences d'un éventuel conflit sur le chantier de l'aluminerie d'Alma, M. Lepage a répondu: «Nous devons prendre tous les moyens pour que le chantier d'Alcan soit épargné. En ce sens, il pourrait être le dernier affecté par un conflit de travail.»

Le problème est que les travailleurs embauchés pour la construction de l'aluminerie de 2,2 milliards \$ devront traverser des lignes de piquetage s'il y a un conflit, une situation bien embarrassante, conçoit M. Lepage.

Avant d'annoncer son projet à Alma, Alcan avait pris entente avec les syndicats pour que le chantier ne soit pas victime d'arrêt de travail. La FTQ et l'Internationale, qui représentent plus de 70 pour cent des travailleurs de la construction, ont souscrit à cette idée.

Lors de la négociation de la paix sociale, à l'automne 1997, les syndicats ont même accepté que la période traditionnelle des vacances d'été soit étendue de deux à six semaines pour justement éviter que le chantier soit fermé.

Selon M. Dupuis, les travailleurs de la construction n'ont pas eu un si bon rapport de force depuis 1995. Plusieurs grands chantiers sont en cours au Québec, comme Alcan, à Alma, Magnola, à Thetford-Mines, et celui de la réfection du réseau routier dans la région métropolitaine.

Contrairement à leur ancien régime de travail, les employés de la construction ne peuvent plus être mis au pas par un décret gouvernemental. Les négociations

doivent se soldés par un règlement négocié et accepté par toutes les parties.

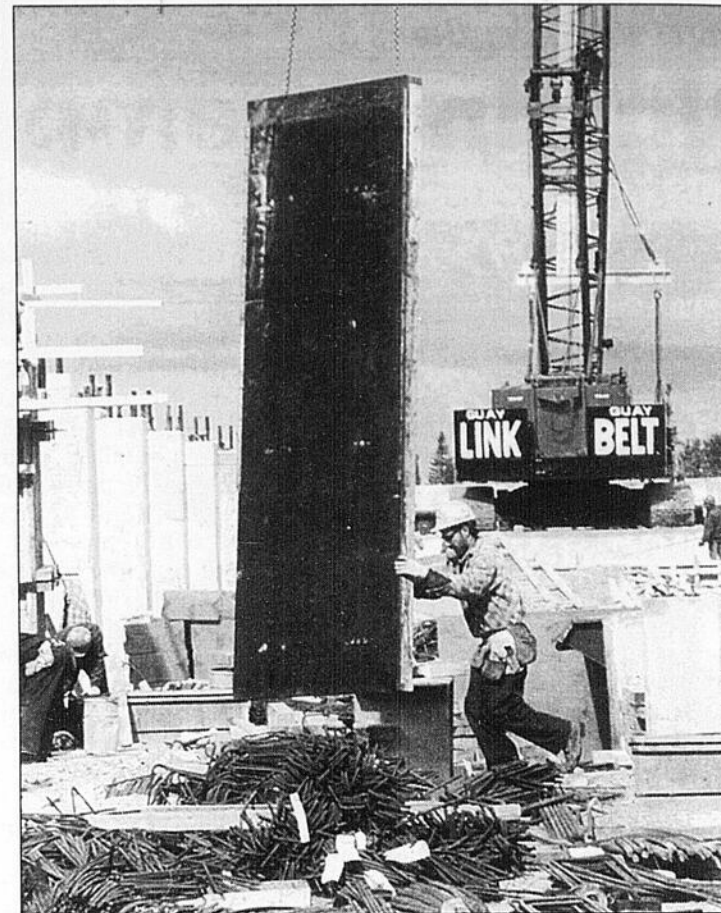
Dans la région, les corps de métier qui n'ont pas encore pris position sur les négociations doivent le faire d'ici une quinzaine de jours.

Des demandes

Les syndicats font face à des demandes de la part des négociateurs patronaux. Entre autres, ils demandent à ce que la plage de l'horaire de travail de certains groupes s'étende jusqu'au samedi. Cela pourrait s'appliquer, par exemple, aux travailleurs de l'asphalte.

Les travailleurs du secteur résidentiel ne sont pas concernés par cette négociation.

La coalition syndicale regroupe 85 pour cent des travailleurs de la construction au Québec. La FTQ et le Conseil provincial comptent 73 pour cent des membres, alors que CSD en représente 12 pour cent.



CHANTIER - La paix sociale convenue entre Alcan et les syndicats de la construction pour assurer les activités sur le chantier de l'aluminerie à Alma pourrait être mise à l'épreuve dès ce printemps avec des grèves toujours possibles.

(Photo Steeve Tremblay)

Gala de la réussite

Luc Verreault président

SAINT-FÉLICIEN (IL) - La Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Félicien a dévoilé hier le nom de la personne qui agira comme président d'honneur du Gala de la réussite. Il s'agit de Luc Verreault, qui a incidemment été choisi Personnalité des affaires de l'année lors de l'édition 1997 de ce gala.

La présidente de la Chambre de commerce et d'industrie, Patricia Desmeules, mentionne que M. Verreault est un homme très impliqué dans son milieu. En plus d'être président directeur général de la Maison de l'auto de Saint-Félicien Ltée et de la Maison Mazda inc., il siège comme bénévole sur divers comités et organisations. Il est vice-président de la Fondation du Jardin zoologique de Saint-Félicien.

Selon Mme Desmeules, la participation de Luc Verreault à la deuxième édition du Gala réussite est une garantie du succès de cette activité.

Il y aura six lauréats lors de ce

gala, dans autant de catégories: Constance et dynamisme, entreprise de l'année (secteur commercial), entreprise de l'année (secteur services et services professionnels), entreprise de l'année (secteur industriel), jeune entreprise et personnalité des affaires de l'année.

Rappelons que le gala de la réussite aura lieu le 8 mai prochain à l'Hôtel du Jardin de Saint-Félicien.

Sur la route de l'an 2000

Remplissez le coupon de participation, écoutez « Champagne pour tout le monde » chaque matin : notez le mot de passe qui vous permet de gagner un bon d'achat de 25 \$ et de devenir finaliste pour le gros lot.

Chicoutimi Chrysler
829, boul. Talbot

Plus de **6 000 \$** en bons d'achats

- Place du Saguenay
- Galeries Jonquière
- Carrefour Jeannois
- Carrefour Alma

Concours CKRS 2000 CKRS RADIO 590, 121 rue Racine Est, C.P. 1090 Chicoutimi G7H 5G4

NOM: _____

ADRESSE: _____

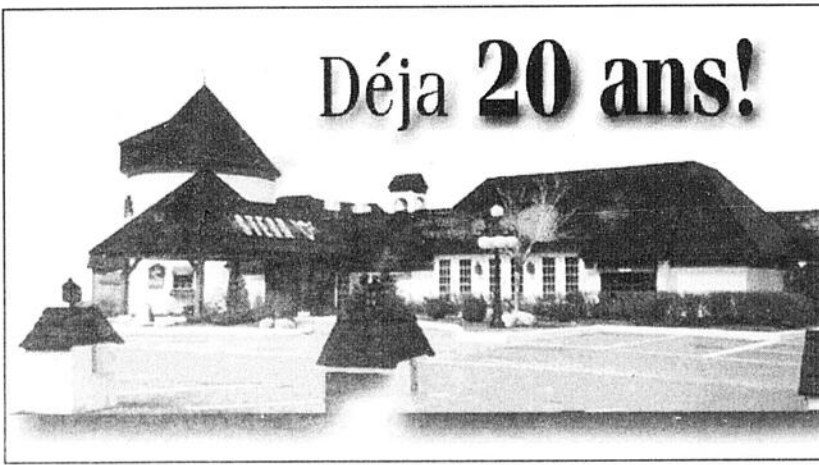
TÉL. _____

COULEUR: _____

CKRS 590
RADIO MÉDIA
La région en direct

407757

14 - LE QUOTIDIEN, le Jeudi 4 Mars 1999



Déjà 20 ans!

Les midis et après-midi chez **William**
au restaurant **Le Deauville**

Laissez-vous aussi séduire par notre assiette de fromages des Vieux Pays et notre sélection de vins et poiss!

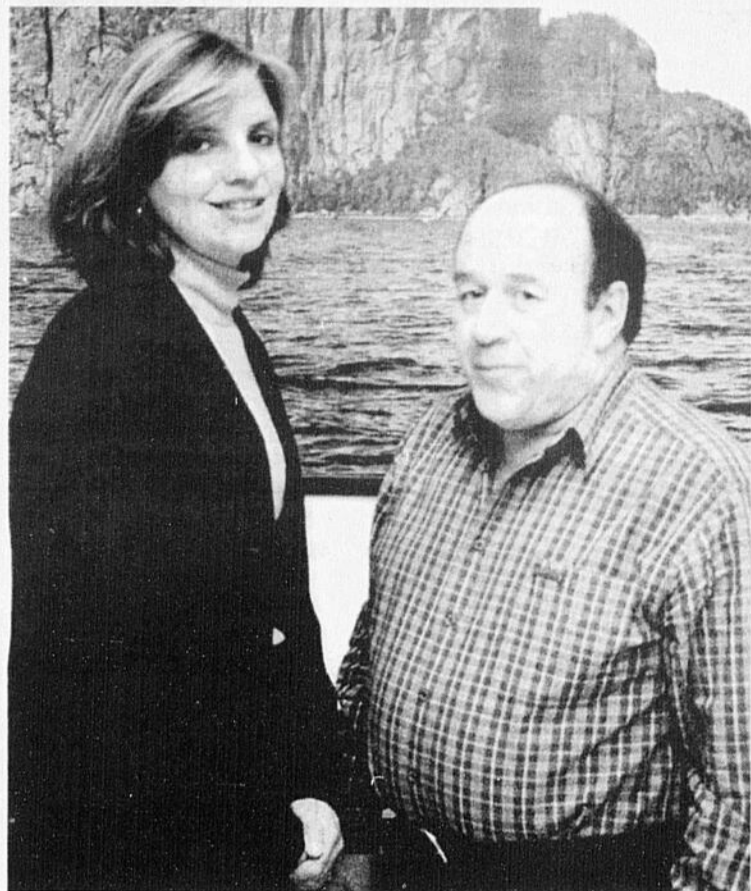
Régalez-vous avec nos menus du midi et notre table d'hôte en soirée!

NOS VEGETTES À LA CARTE

| | | | |
|---------------------------|-----|---------------------|------|
| Sandwich Liverpool | 795 | Salade de crevettes | 1095 |
| Bill Burger et ses frites | 595 | Poitrine de poulet | 995 |
| Steak Marco | 895 | Salade de poulet | 895 |

Restaurant Le Deauville, boulevard Talbot, Chicoutimi - 696-4144

411984



ASSEMBLÉE - Le président de l'Association des centres villes de Chicoutimi Inc., Gilles Tremblay, qui a démissionné après quatre ans à la tête de l'organisme, a présenté son rapport d'activités tout comme la directrice générale Annie Bélanger. (Photo Sylvain Dufour)

Autogare Racine

Les commerçants restent inquiets

par Normand Boivin

CHICOUTIMI (NB) - L'autogare Racine est décidément la préoccupation numéro un des membres de l'Association des centres villes de Chicoutimi Inc.

Lors de son assemblée générale annuelle qui se tenait hier soir,

les dossiers de la réfection de l'autogare et de la construction d'une nouvelle salle de spectacles ont occupé la majeure partie des discussions.

Selon son président sortant, Gilles Tremblay du bar Le Clic, les commerçants présents voulaient connaître la position de l'association sur cet équipement qu'ils jugent vital pour la bonne marche de leurs affaires.

Pour en arriver à une solution, les marchands ont l'intention de participer au processus décisionnel des élus. C'est ainsi que, dans un premier temps, l'association a délégué son secrétaire-trésorier, Pierre Dassylva des Immeubles Murdock, pour qu'il siège sur le comité composé d'élus municipaux.

Parallèlement, l'association vatenir une assemblée des marchands et des travailleurs de la Racine pour étudier le rapport de la firme d'ingénieur qui a été chargée d'étudier le cas de l'autogare, dès que celui-ci sera rendu public.

«A partir de ce rapport, nous voulons être en mesure de proposer des solutions qui permettront sa reconstruction», ajou-

te Gilles Tremblay. Pour ce qui est de la salle de spectacles, un projet indissociable, selon eux, de l'autogare, les représentants de l'Association des centres villes de Chicoutimi vont rencontrer le nouveau député Stéphane Bédard, vendredi, pour obtenir son appui au projet de la construire au centre-ville, plutôt que de réparer l'auditorium Dufour ou encore, de l'aménager sur les terrains de l'UQAC.

«Il ne faut pas que cette infrastructure se retrouve dans une cour d'école car au centre-ville, les gens qui sortiront de la salle de spectacles iront au restaurant ou dans les bars alors que s'ils doivent prendre leur auto, ils s'en iront directement chez eux», analyse Gilles Tremblay, qui voit dans le stationnement à étages qui serait situé tout près un avantage important.

Administrateurs

En plus d'adopter des états financiers qui ont présenté un surplus de 11 000 \$ sur un budget d'environ 100 000 \$, les membres présents se sont donné deux nouveaux administrateurs, soit Pierre Sirois, de Sirois électrique qui remplace Gilles Tremblay comme représentant de la rue Roussel après quatre années, ainsi que Roger Larouche de Pétrole RL et de l'Hôtel Chicoutimi.

Les huit administrateurs devront se choisir un nouveau président.



« Votre maison n'est pas assurée chez Desjardins ? »

Vous passez à côté d'une foule d'avantages et surtout du prix que peut vous offrir l'assurance en direct de Desjardins !

Avant d'assurer votre maison, appelez à la caisse

ou composez le

1 888 ASSURANCE

(1 888 277-8726)

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 20 H
ET LE SAMEDI DE 8 H À 16 H.



Assurances générales
des caisses Desjardins

Quincailleries de Saint-Bruno et de Delisle

Nutrinoor aidera les travailleurs

par Claude Côté

SAINT-BRUNO (CC) - La direction de la coopérative agro-alimentaire Nutrinor du Saguenay-Lac-Saint-Jean est prête à tout faire pour que les quincailleries de Saint-Bruno et de Delisle demeurent en exploitation, ce qui réjouit les employés syndiqués qui sont déterminés à former des coopératives de travailleurs pour prendre la relève de leur employeur.

Au cours d'une rencontre qui avait lieu, mardi, entre les deux parties, les représentants de la vingtaine d'employés menacés par la décision de Nutrinor de se retirer du secteur des quincailleries ont confirmé leur volonté de mettre en place une ou deux coopératives de travailleurs qui permettraient de mettre la main sur les deux quincailleries et d'en assurer l'exploitation. La direction de Nutrinor a mis à leur disposition des informations intéressantes concernant la situation financière des quincailleries de Delisle et de Saint-Bruno.

Interrogé sur le sujet, Jean-Paul Lapointe, conseiller de la Fédération du commerce (CSN) auprès de ces travailleurs, a confirmé que les dirigeants de Nutrinor avaient, tout au long des discussions, démontré leur désir de faciliter l'évolution du dossier. «Ils se sont montrés vraiment col-laborateurs», a-t-il ajouté.

Disposition

De son côté, Claude Dion, directeur général de Nutrinor, a confirmé, au cours d'un entretien téléphonique avec le journaliste du Quotidien, que les dirigeants de la coopérative agro-alimentaire régionale étaient disposés à faire le nécessaire pour faciliter la transaction. «Nous voulons effectivement tout faire pour que, dit-il, le milieu conserve ces deux quincailleries.»

De part et d'autre, les parties ont leurs spécialistes et évaluent les chances de succès de la démarche entreprise. Une nouvelle rencontre aura lieu, la semaine prochaine, et les travailleurs syndiqués croient, selon Jean-Paul Lapointe, être en mesure de prendre une décision, une semaine ou deux plus tard, sur l'orientation du projet en cours.

Effet Rona

D'autre part, certains agriculteurs de Lac-Saint-Jean-Est reprochent à la direction de leur coopérative (Nutrinor) de se départir de certains actifs peu de temps après y avoir investi dans des rénovations. «Et, ce n'est pas la première fois», soutiennent-ils.

Interrogé sur le sujet, Claude Dion admet que la quincaillerie de Saint-Bruno a été rénovée et même agrandie (entrepôt à bois), l'année dernière. «Dans le cas de la quincaillerie de Saint-Coeur-de-Marie (Delisle), dit-il, nous n'avions pas le choix de reconstruire l'entrepôt dont le toit s'était affaissé sous le poids de la neige.»

Dion a tenu cependant à précé-

ser que, lorsqu'ils ont décidé d'investir dans ces rénovations, les dirigeants de Nutrinor ignoraient tout de l'effet Rona. «A ce moment-là, a-t-il affirmé, le groupe Rona n'avait pas encore annoncé son projet d'implanter un «Rénovateur régional» à la sortie sud d'Alma.»

Des études

Quant à la décision voulant

que la coopérative agro-alimentaire régionale se retire du secteur des quincailleries, elle a été prise à la lumière d'études qui, selon le directeur général de Nutrinor, démontrent que les quincailleries installées dans le voisinage du nouveau Rona almatois vont perdre entre 25 et 30 pour cent de leur chiffre d'affaires.

«Nous avons déjà de la difficulté à supporter le marché dans le passé, de sorte que, avec l'arrivée de ce Rona, il serait impossible pour Nutrinor de rentabiliser l'exploitation des quincailleries de Saint-Bruno et de Delisle avec des conditions salariales aussi élevées qu'actuellement», a rappelé Claude Dion.

La télésérie **Juliette Pomerleau** présente le

CONCOURS



Les qualités de Juliette

Découvrez-les en regardant la série Juliette Pomerleau, ce soir à 21 h, sur les ondes du Réseau TVA.

Résumé de l'épisode # 4

Juliette, fait équipe avec Fiset pour tenter de retrouver sa nièce. Elle décide de s'adresser à un détective privé pour l'aider. Dans le cours de ses recherches, elle rencontre un vendeur d'aspirateur, Alexandre Portelance. Celui-ci trouve Juliette extrêmement —?— et tombe sous son charme instantanément.

POUR PARTICIPER :

1- Conservez cette page et regardez l'épisode de la série Juliette Pomerleau, ce soir à 21h, sur les ondes du Réseau TVA.

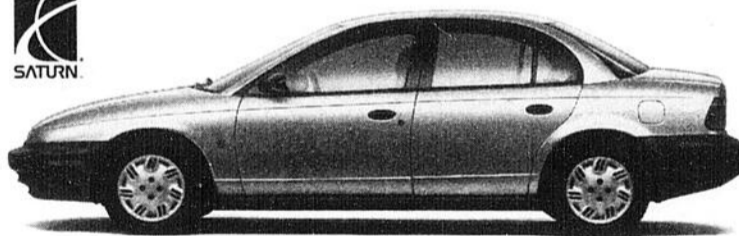
2- Dans le résumé ci-dessus, le mot manquant correspond à une qualité de Juliette. Durant l'épisode, deux qualités apparaîtront à l'écran. Choisissez celle qui correspond au mot manquant.

3- Enregistrez votre réponse en composant le 1 877-Juliette ou en visitant le site Internet de Sympatico*

*Des prix de participation seront attribués parmi les inscriptions effectuées sur le site Sympatico. (détails sur le site)

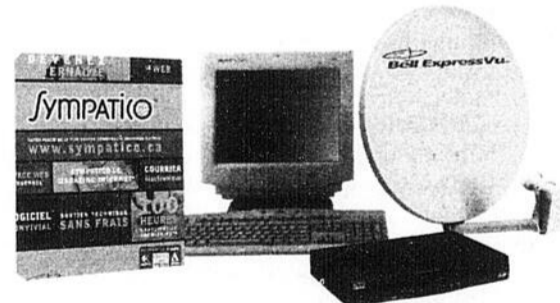
Les détaillants Saturn du Québec

DES PRIX QUI VOUS MENERONT LOIN



LE GRAND PRIX (Valeur maximale de 20 500\$, taxes incluses)

- Courez la chance de vous retrouver au volant de la **Saturn** de votre choix! (dans la série S*)
- Et pour faire tout autrement, **Saturn** remettra une seconde voiture à la **Société Saint-Vincent-de-Paul**, organisme voué au bien-être des démunis du Québec.



2^e PRIX (Valeur approximative: 5 350\$)

- Un super kit branché incluant:
 - 1 ordinateur multimédia
 - 1 trousse d'accès à Internet **Sympatico** et 150 h/mois de navigation gratuite pendant un an
 - 1 système **Bell ExpressVu** incluant un forfait** de programmation pour un an.

* Les modèles SW2 et SC2 sont exclus. ** Applicable au forfait "Gros appétits" au montant de 35,95 \$ par mois. Aucun achat requis. Admissibilité : résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus. Date limite de participation : 11 mars 1999, midi. Le véhicule et l'ordinateur peuvent différer de ceux illustrés. Règlement complet disponible à TVA. (1) Bell ExpressVu est une marque de commerce de Bell Services Satellite inc. Bell Canada est usager licencié. (2) Sympatico est une marque de commerce de Société en commandite Médi@Linx interactif inc. utilisées sous licence. Le service Sympatico est offert par Les Communications évoluées Bell (1998) inc.



Bell vous offre deux moyens de participer sans frais

www2.sympatico.ca/juliette

1 877 585-4388

410011

**Pour être payés
Les députés
siégeront
jusqu'au
début juin**

OTTAWA (PC)-La Chambre des communes devra siéger au moins jusqu'au début de juin si les députés veulent être rémunérés pendant l'été, ont annoncé hier le premier ministre Jean Chrétien et ses lieutenants au caucus libéral.

Donnant suite aux rumeurs selon lesquelles la session allait prendre fin tôt, le premier ministre Chrétien, le leader du gouvernement en Chambre, Don Boudria, et le whip du parti, Bob Kilger ont précisé que la législation permettant au gouvernement d'accorder des sommes d'argent jusqu'en septembre pourra être déposée avant mai, a appris la Presse Canadienne.

Le débat sur un projet de loi assurant des fonds jusqu'en juin durera environ trois semaines avant que la Chambre ne puisse songer à prévoir des fonds pour le reste de l'année, ont appris les 155 membres du caucus au cours de leur rencontre hebdomadaire de deux heures. «Plusieurs députés libéraux souhaitaient que la session prenne fin rapidement», a déclaré un député. «Ce qu'on leur a dit, c'est que s'ils exigeaient d'être libérés plus tôt, ils ne seraient pas payés pendant l'été.» Ce à quoi les députés présents ont rétorqué: «Nous allons siéger tout l'été.»

Débat

Le président du caucus, Joe Fontana, a souligné que les projets de loi liés au budget risquent de prolonger les débats jusqu'en juin. Les rumeurs concernant une fin de session précoce ont commencé à circuler la semaine dernière, alors que le gouvernement abordait la dernière étape de certaines législations importantes, concernant notamment les revendications territoriales autochtones et les sanctions prévues contre les éditeurs américains publiant des magazines à contenu canadien.

Outre les mesures budgétaires, des projets de loi sont prévus pour réviser les lois concernant les banques étrangères, la loi sur la citoyenneté, les paiements fédéraux de péréquation et la loi sur la pêche des Nations unies. Même si la session parlementaire se terminait tôt, les projets de loi ne seraient pas abandonnés et pourraient être repris au cours de sessions subséquentes.

On croit généralement que le premier ministre Chrétien remaniera son cabinet vers le mois de juin afin de renouveler l'image que projette depuis deux ans son gouvernement.

A l'exception des années où il y a eu des élections, le Parlement n'a jamais été plus de six mois sans session depuis que M. Chrétien est devenu premier ministre, en 1993.

TOUT CE QUE VOUS LIREZ
NE SERA PAS
RETENU
CONTRE VOUS.



samedi
LA JUSTICE

Quels sont les papiers de cour, comment bien choisir son avocat, quels sont ses devoirs, combien coûtent la justice, les procès civils... bref, toutes les informations concrètes pour mieux naviguer dans les méandres de la justice.



mercredi **VOTRE FAMILLE**

Pile, le mariage, ses règles de validité, ses différents contrats... Face, la séparation, son partage du patrimoine familial et sa garde des enfants... Sans oublier les droits et les obligations des parents envers les enfants, et l'adoption. Bref, tout ce qu'il faut pour vivre heureux en famille.

LES FASCICULES « J'AI LE DROIT ! »

Le Quotidien vous présente sa nouvelle série de guides pratiques sur le droit. Huit fascicules pour vous aider à régler les problèmes juridiques que vous pourriez rencontrer au jour le jour.

C'est gratuit dans Le Quotidien les samedis et mercredis jusqu'au 31 mars.

Si vous n'êtes pas abonné et désirez recevoir vos copies, abonnez-vous maintenant en téléphonant au 545-4664

Une Honda, ça n'a pas de prix!

HONDA BERLINE



HONDA COUPÉ SPORT



Mais à ce prix-là...

208\$*

par mois,
location
48 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

HONDA COUPÉ SPORT
OPTION 0\$ COMPTANT
À **258\$** PAR MOIS**

HONDA BERLINE
OPTION 0\$ COMPTANT
À **238\$** PAR MOIS**

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur le Civic coupé DX 1999 (modèle EJ612X) ou la berline Civic LX 1999 (modèle EJ653X) neufs. Échange ou comptant de 1 975 \$ (coupe) ou 1 430 \$ (berline), la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. **Option 0 \$ comptant : versement mensuel de 258 \$ (coupe) ou 238 \$ (berline) pendant 48 mois. Première mensualité et dépôt de garantie de 300 \$ (coupe) ou 275 \$ (berline) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Le député Stéphan Tremblay bâillonné

MONTREAL (PC) - Le député fédéral d'Alma Stéphan Tremblay, cité comme témoin au procès des manifestants de l'opération SalAMI, n'aura pas réussi à livrer son message à la cour à cause des objections de la Couronne, qui a attaqué la pertinence de son témoignage.

La défense n'ayant pas fourni d'explications satisfaisantes, le juge Denis Boisvert a accepté les objections et le député a dû retourner à son siège, sans que la cour ait appris grand-chose de

l'ignorance des parlementaires sur les enjeux de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) et de la signification de l'opération SalAMI.

Le procès des 84 manifestants accusés lors de l'opération SalAMI se déroule depuis lundi à la Cour municipale de Montréal dans une salle bondée. Ils sont accusés de méfaits, d'entrave au travail des policiers, d'avoir trouble la paix et de rassemblement illégal au moment où ils ont bloqué, pendant cinq heures, l'accès

de l'hôtel Sheraton où se tenait la Conférence de Montréal sur la mondialisation des économies, le 25 mai dernier.

Les quelque 200 personnes qui ont participé à l'opération SalAMI soutenaient qu'il était de leur devoir de citoyen de sonner l'alarme sur l'AMI et sur la menace qu'il représentait pour les droits fondamentaux actuels.

Montréal et Genève

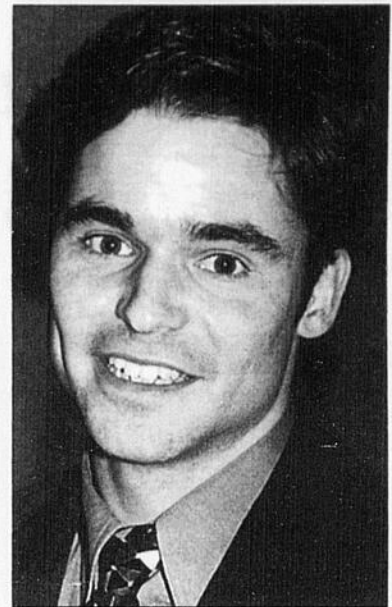
Des observateurs internationaux indiquent aujourd'hui que les manifestations qui se sont tenues notamment à Montréal et à Genève ont incité la France à se retirer des discussions, entraînant l'échec des négociations à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Les pourparlers en vue d'un autre accord semblable à l'AMI pourraient avoir lieu au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'avocat Robert Saint-Louis, qui représente l'opération SalAMI, a invoqué la «défense de

nécessité»: les accusés allèguent qu'ils n'ont eu d'autre choix que de commettre une désobéissance civile pour alerter la population sur les enjeux de l'AMI. La Couronne a, quant à elle, spécifié qu'elle ne voulait pas faire le procès de l'AMI, qu'elle reprochait aux accusés d'avoir commis une infraction criminelle alors qu'ils manifestaient, mais qu'elle ne leur reprochait pas d'avoir manifesté.

Le juge Denis Boisvert a accepté d'entendre les témoignages de la défense et décidera ensuite s'il accepte l'argument de «défense de nécessité».

Stéphan Tremblay avait décidé de ne pas se présenter comme un témoin expert sur la mondialisation devant le juge Denis Boisvert, préférant être présenté comme un témoin ordinaire. La Couronne a attaqué sans relâche la pertinence de son témoignage jusqu'à ce que la défense remercie son témoin sans que celui-ci ait véritablement parlé.



PAS DE MESSAGE - Cité comme témoin au procès des manifestants de l'opération SalAMI, le député fédéral Stéphan Tremblay, n'aura pas réussi à livrer son message à la cour à cause des objections de la Couronne, qui a attaqué la pertinence de son témoignage.

Assurance-médicament

Les régimes vont-ils rembourser le Viagra?

Par la Presse Canadienne

Même si la vente du Viagra n'a pas encore été autorisée par le ministère fédéral de la Santé, les compagnies d'assurances et les employeurs s'affairent déjà à évaluer l'ampleur des réclamations à venir pour ce médicament.

Au vu des ventes prolifiques de Viagra à l'étranger, les entreprises canadiennes s'attendent à devoir verser des sommes records. D'ailleurs, certains hommes se procurent déjà du Viagra aux États-Unis, après avoir signé une formule par laquelle ils reconnaissent avoir été avertis par leur médecin que ce médicament est encore considéré comme expérimental ici.

«Plusieurs nouveaux médicaments sont approuvés chaque année pour distribution au Canada, mais ils n'ont pas eu l'impact du Viagra sur le coût des régimes d'assurances aux États-Unis», peut-on lire dans une note interne de Green Shield Canada, qui s'affaire à élaborer plusieurs types de couvertures.

On estime à quelque trois millions le nombre de Canadiens impuissants.

Un rapport de Towers Perrin, une firme de consultants qui prépare des projections de coûts à l'intention de grandes compagnies, estime que le Viagra pourrait accroître les demandes de remboursement des employés pour l'achat de médicaments de 10 à 25 pour cent, déclare Wendy Poirier, du bureau de Calgary.

Cette évaluation tient compte des coûts aux États-Unis et des données du fabricant du Viagra, Pfizer, du nombre de Canadiens qui correspondent au profil médical de l'utilisateur de ce médicament, et du nombre prévisible de fois qu'ils l'utiliseraient. Chaque pilule coûte de 10 \$ à 14 \$ US.

En général, les compagnies d'assurances limitent le Viagra à cause des coûts anticipés, affirme Mme Poirier.

Le Viagra devrait être approuvé dans le courant du mois, mais les pharmacies n'en auront pas sur leurs tablettes

avant encore plusieurs semaines.

Le manufacturier, Pfizer, qui plaide pour que le Viagra soit remboursable, assure que la dysfonction érectile est un problème d'ordre médical.

Aux États-Unis, les assureurs sont de cet avis, et les ordonnances de Viagra sont remboursées par Medicaid, le programme d'assurances conjoint fédéral-État pour les personnes pauvres.

Mais au Canada, les provinces jugent que la plupart des traitements de l'impuissance visent à améliorer la qualité de vie. Sauf exception, cela signifie que les hommes âgés ou vivant de prestations d'aide sociale doivent payer de leur poche pour ranimer leur vie sexuelle.

Le docteur Richard Casey, un urologue ontarien, soutient que le coût ne constitue pas un obstacle majeur pour la plupart des hommes qui prennent le Viagra. Mais il écrira tout de même aux employeurs pour les inciter à rembourser ce produit, pour usage médical.

Mais bon nombre de compagnies partagent le point de vue des provinces sur la dysfonction érectile, aussi n'incluront-elles pas le Viagra dans leur régime de couverture «standard».

Cependant, des employeurs peuvent décider d'inclure le Viagra dans la couverture offerte à leurs employés, moyennant un coût additionnel. Et plusieurs entreprises offrent des régimes d'assurances flexibles qui permettent aux employés de décider eux-mêmes du type de couverture qu'ils souhaitent - remboursement complet de tous les médicaments, partiel, ou de base.

Selon Mme Poirier, le Viagra n'est que «la pointe de l'iceberg» dans la controverse sur ce qui devrait ou non être remboursable.

Les assureurs doivent aussi décider s'ils remboursent les dispositifs visant à aider les fumeurs à arrêter de fumer, et certains nouveaux médicaments résultant de travaux de génétique, plus coûteux que les traitements habituels.



EN COLLABORATION AVEC:
Desjardins

PRÉSENTE DU 3 AU 7 MARS AU PAVILLON SPORTIF DE L'UQAC

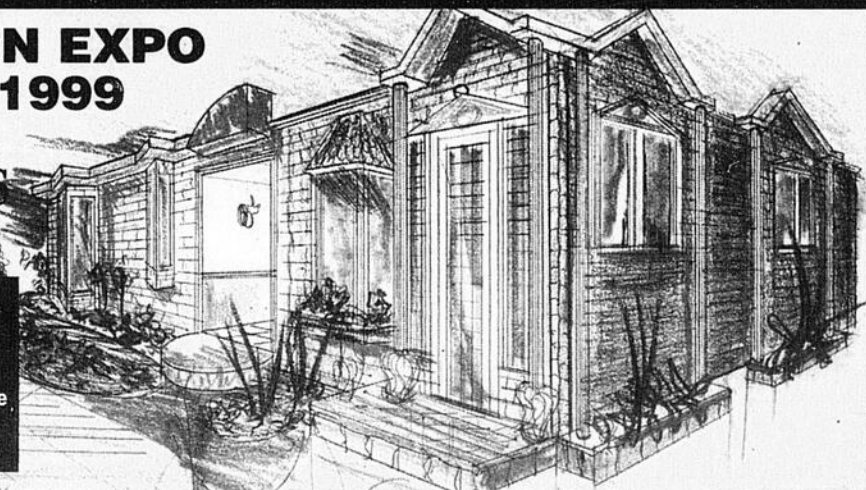
EXPO HABITAT 1999

LA MAISON EXPO HABITAT 1999

RÉALISÉE PAR

TREMÈDES
design

- Aménagement intérieur et extérieur
- Superficie de 1200 pi² résidentielle
- Décor classique et moderne
- Aménagement paysager superficie de 1800 pi²



AN 2000

PRÉSENTATION DE
VIDÉO-CONFÉRENCES ET DE
CAMÉRA DE SURVEILLANCE
PAR INTERNET

393, rue Racine Est, 2^e étage
CHICOUTIMI (Québec)
G7H 1T2

Tél.: (418) 690-2774 - Fax: (418) 690-9108
www.devicom.com

De
nombreux
TIRAGES
dont
2500\$
en argent

1^{er} PRIX: 500\$
2^e PRIX: 500\$
3^e PRIX: 500\$
4^e PRIX: 1000\$
EN DIRECT

Pour la première
fois au Saguenay
VENEZ VOIR



LA LAMBORGHINI
UNE VALEUR DE 200 000 \$



COÛT D'ENTRÉE

- 7 \$ / PERSONNE
- 6 \$ / PERSONNE ÂGÉE ÉTUDIANT(E) sur présentation de la carte
- GRATUIT pour les moins de 12 ans

HORAIRE D'ENTRÉE:

Mercredi 3 mars: 17 h à 22 h
Jeudi 4 mars: 11 h à 22 h
Vendredi 5 mars: 11 h à 22 h
Samedi 6 mars: 10 h à 22 h
Dimanche 7 mars: 10 h à 18 h

SERVICE DE GARDERIE GRATUIT

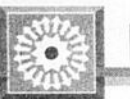


Le Pollock

Elyse Marquis apprécie beaucoup Violaine

MONTREAL (PC)-Les deux premiers épisodes du Pollock, Elyse Marquis les a écoutés avec sa mère. Sa mère avec qui elle avait beaucoup travaillé son personnage de Violaine pour cette mini-série, montrée aux Beaux Dimanches de Radio-Canada.

Et alors? Alors rien. C'est tout



EN BREF

Deuil dans le soul

LONDRES (AP)-La chanteuse soul Dusty Springfield, dont la voix rocailleuse avait marqué les années 60 avec des tubes comme «Son of a Preacher Man» et «Wishin' and Hopin'», est morte mardi soir, des suites du cancer du sein.

L'artiste est décédée chez elle à Henley-on-Thames, à 45 km à l'ouest de Londres, a annoncé son agent. «Elle était une des chanteuses les plus talentueuses du siècle», a déclaré Paul Fenn.

En 1964, Dusty Springfield obtenait un grand succès avec «I only want to be with you», suivi par «I just don't know what to do with myself» et «You don't have to say you love me».

simplement que cette image de la fille et de la mère, écoutant ensemble la télé, ne fait qu'ajouter à cette impression de jeunesse, de fraîcheur, de candeur presque, qui se dégage d'Elyse Marquis lorsqu'on la rencontre.

Et d'enthousiasme aussi. Car il faut dire qu'elle est particulièrement fière de faire partie de la distribution du Pollock, une série de grande qualité, tient-elle à préciser.

Surtout qu'elle y joue à la fois son premier rôle dans une télé-série et son plus grand rôle comme comédienne.

Animatrice

Sortie de l'option théâtre du cégep de Saint-Hyacinthe depuis onze ans, le hasard de la vie et du métier a fait en sorte qu'Elyse Marquis a travaillé davantage comme animatrice que comme comédienne. Même qu'à un certain moment,

la jeune fille de Boucherville, qui a étudié chez les Surs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie à Saint-Lambert, avait presque perdu espoir.

Mais je me disais, ce n'est pas grave. On ne me demande pas pour jouer (elle a tout de même joué ici et là) mais on me demande pour faire autre chose et j'étais très heureuse de faire ce que je faisais.

Moment déterminant dans sa jeune carrière : sa prestation fort remarquée dans la comédie musicale Demain matin Montréal m'attend.

Pour la première fois, à ce moment-là, explique-t-elle, les gens du milieu se sont rendus compte que je pouvais faire autre chose que des émissions jeunesse.

Et ça été déterminant aussi pour la confiance que ça m'a donnée.

Caractère

En tout cas, Le Pollock permet aux téléspectateurs de découvrir maintenant en Elyse Marquis une comédienne qui joue avec beaucoup de sensibilité et de justesse, avec une assurance aussi qui étonne compte tenu de son expérience.

On pourra l'apprécier également l'an prochain dans Rue de l'Espérance à TVA, le téléroman pour lequel Serge Postigo a quitté 4 et demi.

Ce personnage de Violaine dans Le Pollock, on va le suivre dans la série sur une période de temps qui s'étire du début des années 30 aux années 50 (la série commence en 1913). Comment le voit-elle, ce personnage?

Violaine, au début, c'est une jeune fille assez timide qui ne veut pas prendre de place, qui ne veut pas déranger.

Elle aime la musique et c'est probablement ça son exutoire. Quand elle joue, elle peut s'évader mais sinon, tout est bien rangé, tout est planifié dans sa vie et elle est bien là-dedans.

Jusqu'à ce qu'elle rencontre ce fameux Polonais, bien sûr, et c'est là qu'un autre aspect de sa personnalité qui va se révéler, y compris à elle-même.

Cet amour qu'elle découvre va lui permettre de s'affirmer davantage, de tenir tête à ses parents, à l'Eglise, à tout le monde.


Peur En voyant le comportement de sa mère (Micheline Lanctôt) dans les deux premiers épisodes, on pourrait croire que cette dernière est plutôt méchante avec elle.

Je dirais plutôt qu'elle a peur, expliquait Elyse. Peur des étrangers, peur de déranger sa sécurité.

| | |
|--|--|
| COMPLEXE J. CAGNON ALMA | |
| 100 ST-JOSEPH SUD 668-0141 | |
| L'INTRA-TERRESTRE (G) | Merc.: 2h30-9h25 Lun. au Jeu.: 2h30 - 7h10 - 9h25 |
| ELLE A TOUT POUR ELLE (G) | Lun. au Jeu.: 2h30 |
| UNE VIE DE BESTIOLE (G) | Lun au Jeu.: 10h30 - 12h30 - 2h30 - 4h30 |
| LA VIE EST BELLE (G) | Lun. mar. jeu.: 7h00 - 9h25 Merc.: 7h30 - 9h45 |
| UNE BOUTEILLE À LA MER (G) | Lun. au jeu.: 4h25 - 6h45 - 9h25 |
| BABE 2 - UN COCHON DANS LA VILLE (G) | Lun. au jeu.: 10h30 - 12h30 - 4h45 |
| BABAR - LE ROI DES ÉLÉPHANTS- (G) | Lun. au jeu.: 10h30-12h30-2h30-4h30-6h45 |
| LA MINCE LIGNE ROUGE (13+ violence) | Lun. au jeu.: 8h30 |
| LE PRINCE D'ÉGYPTE (G) | Lun. au jeu.: 10h30 - 12h30 |
| Visitez notre site internet: http://www.cinema.ca | |

| | |
|---|---|
| LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE | |
| CINÉMA IMPÉRIAL 1120, Boul. TALBOT, CHICOUTIMI SON DIGITAL | |
| INFO-HORAIRE: 549-9022 SEMAINE DU 1er AU 4 MARS | |
| HISTOIRES D'HIVER (G) DENIS BOUCHARD | LUN. AU JEU.: 2:05 - 4:35 - 7:05 - 9:35 |
| BABAR, Le Roi des Éléphants (G) | LUN. AU JEU.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 |
| L'INTRA-TERRESTRE (G) BRENDAN FRASER | LUN. AU JEU.: 9:15 |
| ELLE A TOUT POUR ELLE (G) FREDDIE PRINCE JR. | LUN. AU JEU.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30 |
| LA VIE EST BELLE (G) ROBERTO BENIGNI | LUN. AU JEU.: 2:05 - 4:35 - 7:05 - 9:35 |
| MARDI-MERCREDI 3,25 \$ <small>saut jours fériés</small> | |
| CINÉMA JONQUIÈRE 2445 ST-DOMINIQUE | |
| UNE BOUTEILLE À LA MER (G) KEVIN COSTNER | LUN. AU JEU.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30 |
| BABAR, Le Roi des Éléphants (G) | LUN. AU JEU.: 1:15 - 3:15 - 5:15 |
| PRÉMONITIONS (13+) ANNETTE BENING | LUN. AU JEU.: 7:05 - 9:35 |
| MATINÉES SAM. & DIM. 3,25 \$ <small>(AVANT 18h00) saut jours fériés</small> | |


20 - LE QUOTIDIEN, le Jeudi 4 Mars 1999


Labatt Bleue et RONA

présentent

Le CONCOURS OLIVIER

LES OLIVIER
Le premier gala de l'humour
diffusé à TVA
le 21 mars 1999





À gagner !

La journée du dimanche 21 mars dans les coulisses du gala, une excursion en montgolfière Labatt Bleue ainsi qu'un assortiment complet d'outils RONA.

Choisissez votre humoriste préféré parmi la liste ci-dessous et déposez le coupon de participation dans le baril Labatt Bleue chez votre marchand RONA.

Les coupons sont disponibles dans *Le Quotidien* les lundis, jeudis et samedis.

QUOTIDIEN

Jean-Michel Anctil

Normand Brathwaite

Yvon Deschamps

Lise Dion

André-Philippe Gagnon

Patrick Huard

Pierre Légaré

Daniel Lemire

Claudine Mercier

Marie-Lise Pilote

Le tirage aura lieu le vendredi 19 mars entre 6 h et 9 h sur les ondes de Radio Énergie. Le grand gagnant sera informé par téléphone.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. (rés.) : () _____ Tél. (travail) : () _____

Nommez une émission diffusée entre 6 h et 9 h sur les ondes de Radio Énergie ? _____

Réservé aux 18 ans et plus. Aucun achat requis. Valeur : 1000 \$ Règlements du concours disponibles chez votre marchand RONA. Les coupons réponses peuvent être postés à l'adresse suivante : « Concours Les OLIVIER » C.P. 310, Succ. C. Montréal (Qc) H2L 4K1.

410831

Vive les choses simples!

le **QUOTIDIEN**

vous offre un nouveau service!

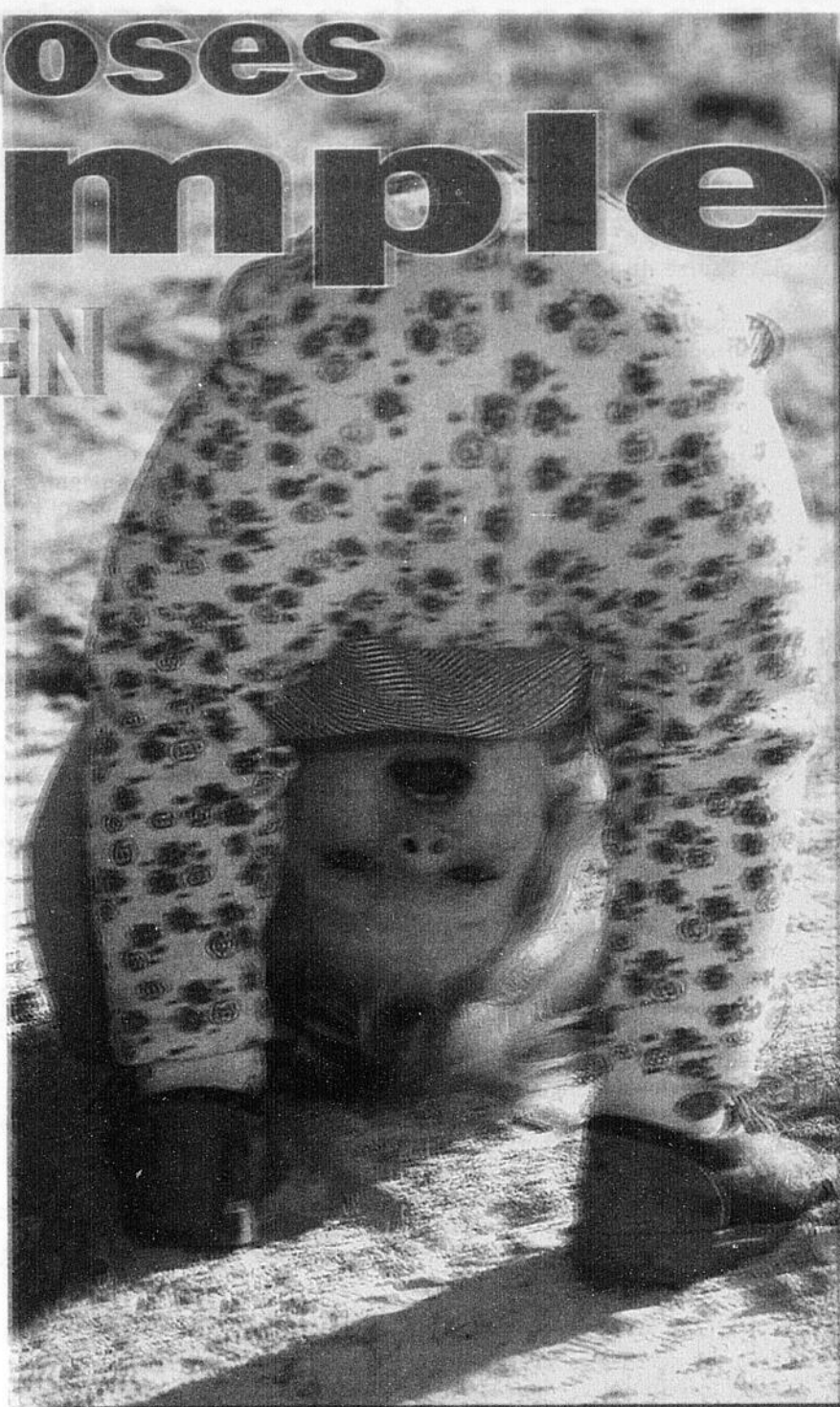
Le Quotidien vous offre la possibilité de payer votre journal sans préoccupations. Grâce au prélèvement automatique du Quotidien, un seul prélèvement effectué automatiquement à toutes les quatre (4) semaines dans votre compte bancaire ou par carte de crédit, pour un total de 13 prélèvements pendant l'année.

Est-ce avantageux pour moi?

Finis les oublis, finis les chèques, finis les comptes, finis la collecte hebdomadaire. Pour une planification budgétaire plus facile, utilisez notre nouveau programme de prélèvements automatiques.

Comment ça fonctionne?

Remplissez et signez le formulaire inclus et retournez-le à l'adresse mentionnée. Vous donnez ainsi l'autorisation au journal Le Quotidien de prélever automatiquement le montant de votre abonnement à toutes les quatre (4) semaines sur votre compte bancaire ou votre carte de crédit.



Un service fiable!

Le Quotidien vous garantit que les informations bancaires fournies demeureront strictement confidentielles et ne pourront être utilisées que pour les prélèvements automatiques pour le journal Le Quotidien.

Qu'est-ce qui se passe si...?

... vous partez en vacances, informez-nous de la période de votre absence en composant le (418) 545-4664 ou le (418) 679-3832 pour Saint-Félicien et les environs. Votre prélèvement sera alors reporté pour une période équivalente.

... vous déménagez, composez le (418) 545-4664 ou le (418) 679-3832 pour Saint-Félicien et les environs. Il nous fera plaisir de prendre vos nouvelles coordonnées, afin de toujours bien vous servir.

... vous avez l'habitude de donner un pourboire à votre camelot, vous pouvez l'inclure dans votre prélèvement si vous le désirez.

... vous changez d'institution financière, faites-nous parvenir un spécimen de chèque de votre nouvelle institution avec votre nouveau numéro de compte et le tour est joué!

... vous annulez votre abonnement, tous les montants payés d'avance vous seront remboursés.

* Le «prélèvement automatique» par carte de crédit est aussi accepté.

PROGRAMME DE PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

En vigueur à partir du mois d'avril 1999

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PAIEMENT

• Je désire payer mon abonnement au Quotidien par prélèvement automatique de:

4 semaines: Par camelot **16,12 \$**
(Taxes incluses) Route motorisée 18 \$

Pourboire facultatif pour 4 semaines: _____ \$
13 prélèvements pendant l'année

Nom de l'abonné _____ Prénom de l'abonné _____
Adresse _____
Code postal _____ Téléphone (résidence) _____
Date Signature **obligatoire** telle qu'elle apparaît sur vos chèques ou votre carte de crédit.

S'il s'agit d'un compte où plusieurs signatures sont requises, tous les titulaires du compte doivent signer l'autorisation.

INSTITUTION FINANCIÈRE*

*Joindre un chèque préencodé portant la mention «SPÉCIMEN»

Nom de votre banque, caisse ou société de gestion _____

Adresse _____

N° de succursale _____ Téléphone _____

OU CARTE DE CRÉDIT

MASTERCARD VISA

Numéro de la carte _____

Date d'émission _____ Date d'expiration _____

• Par la présente, j'autorise le Quotidien, à effectuer des prélèvements automatiques de mon compte bancaire (décrit ci-dessus) OU à facturer ma carte de crédit pour payer les frais d'abonnement à domicile. **CETTE AUTORISATION PEUT ÊTRE RÉVOQUÉE EN TOUT TEMPS SUR AVIS ÉCRIT DE 30 JOURS DE MA PART AU QUOTIDIEN (précédant la date de prélèvement bancaire).** Advenant un changement dans l'application des taxes, le prélèvement sera ajusté sans autre avis. Dans le cas d'un changement de tarif, vous serez avisé trente (30) jours à l'avance.



Faites parvenir votre formulaire à:
Paiement préautorisé
Le Quotidien
Département 2200
1051, boul. Talbot
Chicoutimi
G7H 5C1

Bouchard lance un avertissement

Les Québécois paieront leur indécision constitutionnelle

par Norman Delisle

QUEBEC (PC)-Dans le contexte constitutionnel actuel au Canada, «il y a un prix à payer» si les Québécois restent trop longtemps «dans l'indécision», a averti hier le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard.

Tranquillement, insidieusement, dit-il, le gouvernement fédéral s'introduit dans les champs de compétence du Québec. «Le Canada avance avec un appétit qui ne connaît pas de borne. Aucune compétence québécoise n'est à l'abri: la santé, l'éducation, les ressources naturelles, les renseignements personnels, la formation des jeunes. Nous sommes en route vers un dédoublement intégral», a déclaré M. Bouchard hier en livrant à l'Assemblée nationale le Discours inaugural de la 36e législature.

M. Bouchard a rappelé que cette stratégie est rendue possible «par l'émergence d'une nouvelle réalité au Canada anglais: une majorité de citoyens des autres provinces pense que le Canada doit maintenant être gouverné de façon plus unifiée, plus intégrée. Le Canada anglais a fait un choix, et ce choix, c'est Ottawa». Anciennement, le Canada anglais se demandait «Que veut le Québec? Aujourd'hui, il dit plutôt: Ce que le Québec veut, cela ne nous intéresse pas», a raconté M. Bouchard.

Or, face à ce «péril», les Québécois se sont «mis au neutre», a soutenu le premier ministre en invoquant les résultats du scrutin du 30 novembre dernier, où partis politiques fédéralistes et souverainistes ont terminé à peu près nez à nez dans les suffrages des électeurs. D'ailleurs, aux dernières élections générales, les électeurs québécois ont donné plus de voix aux libéraux mais avec cependant moins de sièges.

Les deux principaux partis, le Parti québécois et le Parti libéral, se sont tous deux lancés depuis le scrutin dans une vaste réflexion sur leur programme et sur leur option constitutionnelle.

«Cette période de réflexion est indispensable, mais elle doit être rapidement fructueuse. Car, pendant ce temps, le Canada force le jeu, impose ses vues, multiplie les prétentions et se complait dans une rare arrogance. Le Canada se construit en refusant la différence québécoise. Le péril est réel», a dit M. Bouchard.

Le chef du gouvernement a signalé que l'an 2000 est «l'année des commencements» et que le Québec devra «décider si l'an 2000 sera le commencement d'un abandon graduel de sa capacité de gérer ses affaires ou s'il lui importe encore d'être maître chez lui».

Le 4 février dernier, les provinces du Canada anglais, sans le Québec, ont signé un document fédéral par lequel «les gouvernements provinciaux ne sont plus maîtres chez eux en matière de programmes sociaux», a rappelé M. Bouchard.

Il a cité la réaction qu'avait eue alors le chef de l'opposition libérale à Québec, Jean Charest, qui avait admis que le Québec ne pouvait pas

signer cette entente parce qu'elle était susceptible de «porter ombre aux compétences de l'Assemblée nationale et mettre en péril certains intérêts spécifiques du Québec». Exceptionnellement, M. Bouchard a répété en langue anglaise les craintes du Québec, afin que son message puisse être directement saisi par l'auditoire du Canada anglais.

M. Bouchard a également mentionné que le sort des francophones

était menacé dans le régime actuel. «Les démographes nous envoient un signal d'alarme sur l'affaiblissement prévisible de notre poids démographique», a-t-il dit, en signalant la nécessité de préserver dans ce coin d'Amérique un peuple francophone.

«Peut-être sommes nous en train d'y parvenir. Mais peut-être vivons nous plus dangereusement que nous le soupçonnons?», a-t-il conclu.

Discours de Bouchard

Jean Charest ironise

par Michel Hébert

QUEBEC (PC)-Selon Jean Charest, le calendrier politique du gouvernement de Lucien Bouchard placera le Québec en «état de bogue» au lieu de le pousser sur la voie de la croissance économique.

Commentant le discours inaugural du premier ministre Bouchard, le chef libéral a soutenu que le gouvernement péquiste s'en va à l'aveuglette, cherchant des occasions de créer des conditions propices à la promotion de la souveraineté.

«Je ne pense pas que ce gouvernement-là sait où il va. Je pense qu'il a des intentions, qu'il a des souhaits, qu'il cherche à créer des choses, mais est-ce qu'il a une destination précise, une carte routière entre les mains? Est-ce qu'il s'est fait un trajet? Non, et ce n'est pas ce discours qui nous éclaire là-dessus», a déclaré M. Charest, en point de presse, à Québec.

«C'est le discours du bogue de l'an 2000», a-t-il ajouté.

Le premier ministre a indiqué que l'an 2000 sera l'année des décisions pour les Québécois, une année marquée d'événements symboliques dont l'objectif serait de faire renaître la ferveur souverainiste. Pour Jean Charest, cela est de mauvais augure. «Le gouvernement du PQ va mettre le Québec en état de bogue pour le calendrier 2000», a-t-il lancé en soutenant que l'incertitude politique continuera à affaiblir l'économie du Québec.

«Le frein à bras est mis et le Qué-

bec va rouler au ralenti», a insisté le chef libéral.

Quant au raisonnement du premier ministre Bouchard qui affirme que le Canada anglais contruit son propre pays pendant que le Québec, d'un référendum à l'autre, poursuit sa valse-hésitation, Jean Charest le rejette d'un commentaire tranchant: «M. Bouchard souffre d'hallucinations».

Selon lui, Lucien Bouchard est bien mal venu de se plaindre du fait que les autres provinces ont conclu un accord sur l'union sociale, lui, qui, ultimement, veut la souveraineté du Québec.

«On ne peut les blâmer d'être perplexes vis-à-vis de quelqu'un qui dit vouloir faire une chose et son contraire en même temps», a observé Jean Charest.

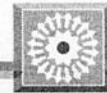
Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a apprécié autrement le discours du premier ministre, saluant particulièrement le fait qu'il ait placé la jeunesse au centre de son prochain mandat.

«C'est une excellente nouvelle», a commenté Mario Dumont qui juge toutefois trop petite la place accordée par Lucien Bouchard au développement de l'économie.

Il estime par ailleurs que M. Bouchard a fait une lecture «lucide» des résultats électoraux de novembre 1998. D'après lui, le premier ministre ne prépare pas le terrain à un troisième référendum sur la souveraineté pour l'an 2000 mais demande plutôt «à tout le monde de réfléchir». «Il ouvre la porte à différentes propositions», a soutenu Mario Dumont.



DISCOURS - Le premier ministre Lucien Bouchard a été chaudement applaudi par ses députés et ses ministres lors du discours inaugural qu'il a prononcé hier à l'Assemblée nationale.



COUP D'OEIL

NEW YORK

Dow Jones 9275.88 -21.73
Volume 749 081 000

MONTRÉAL

Indices comp. -3284.25 -32.77

TORONTO

TSE 300 6183.65 -41.54

VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

BCE inc. 59.65 -1.30
BCT Telus Commun. inc. 40.90 -0.60
Bank of Nova Scotia 31.05 +0.65
Québecor inc. CL 32.85 -1.15
Newcourt Crédit 36.45 +0.05

Or +287.15 +55.28

VALEURS D'INTERÊT LOCAL

| | | |
|----------------------------|---------|---------|
| Abitibi | 11.80 | .00 |
| Alcan | 35.80 | -.10 |
| Alliance Forêt | 16.35 | -.15 |
| Amisk | 1.95 | +0.05 |
| Bce inc. | 59.40 | -1.55 |
| Banque nationale | 19.90 | -.60 |
| Bruneau Minerals inc. | .250 | .000 |
| Cascades inc. | 7.55 | +0.05 |
| Domtar | 9.00 | .00 |
| Donohue cl-A | 30.60 | +1.10 |
| Groupe CGI inc. | 32.65 | -.35 |
| Jean Coutu Grp Cl-A | 35.25 | -.20 |
| Métro Richelieu | 18.95 | -.05 |
| Paperboards Inds Intl inc. | 2.50 | +1.10 |
| Loblaws Cos | 39.40 | +1.10 |
| Uniforest inc. | 1.89 | +0.05 |
| \$ U.S. | -1.5265 | +0.0050 |
| \$ CDN | +6549 | -.29 |
| Taux de conversion | 1.5190 | |



EN COLLABORATION AVEC
LÈVESQUE BEAUBIEN
GEOFFRION INC.

ANNONCE AVEC PHOTO

15.95\$ SUR UNE COLONNE

29.95\$ SUR DEUX COLONNES

RÉSERVATION 2 JOURS AVANT IMPRESSION

SANS PHOTO

TEXTE DE BONS VŒUX 7s

JUSQU'À 20 MOTS (hors par mot additionnel)

BONNE FÊTE



Bonne Fête Lyna pour tes 40 ans.
De la part de Pet et
la gang de samedi. xxx

Joyeux
anniversaire
et bonne
journée à tous!

- ✦ MESSAGE PERSONNEL
- ✦ NAISSANCE
- ✦ POÈME
- ✦ PROMPT
- ✦ RÉTABLISSEMENT
- ✦ VŒUX
- ✦ ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
- ✦ ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE
- ✦ FIANÇAILLES
- ✦ GÉNÉRATIONS
- ✦ GRADUATION
- ✦ MARIAGE

À moins d'indication contraire, les photos ne seront pas retournées.

POUR INFORMATIONS: 545-4014



Internet Saguenay
www.saglac.qc.ca

ENTREPRISE RÉGIONALE

NOUVEAUX TARIFS

15.95\$ /mois
60 heures
95¢ l'heure supplémentaire

24.95\$ /mois
Illimité

Offre spéciale de lancement
valide jusqu'au 31 mars 1999

1 mois gratuit
pour tout nouvel abonné*

* Certaines conditions s'appliquent. 543-7777

Réjane Rivard, présidente



PEANUT



BEN



PHILOMÈNE



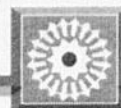
AUJOURD'HUI À LA TÉLÉ

| | 8h00 | 8h30 | 9h00 | 9h30 | 10h00 | 10h30 | 11h00 | 11h30 | 12h00 | 12h30 | 13h00 | 13h30 | 14h00 | 14h30 | 15h00 | 15h30 | 16h00 | 16h30 | 17h00 | 17h30 | | | | | | | | |
|-------------|------------------------|------|-----------------------------------|------|------------------------------------|-------|------------------------------|-------|-----------------------------|-------|----------------|-------|---------------------|-------|--------------------------|-------|---|-------|----------------|-------|--|--|--|--|---------------------|--|-------------|--|
| CKRS | Matin Express (7h00) | | Les 3 Mousquetaires / Luck Mervil | | Liza | | La Vraie Vie / Sylvain Massé | | Le Midi | | Lingo | | Au nord du 60e | | ...Oum-zie (15h01) | | Boîte... / Étoile (15h45) | | Super Mécanix | | Sortilèges / 0340 (16h55) | | Watatow | | La Tête de l'emploi | | | |
| CFRS | Mon amie Maya | | Bibi et Geneviève | | Les Filles à papa / Gilles Gougeon | | Plus ça change... | | Pub | | Les Pierrafeu | | Le Grand Journal | | Sexe et Confidences | | Cinéma / FATTY FINN (6) avec Ben Oxenbould, Bert Newton | | Évasion Beauté | | Les Simpson | | Le Grand Journal | | | | | |
| CJPM | Salut, bonjour! (8h00) | | Bla Bla Bla / Diane Jules | | Taillefer et Fille | | Aimer | | La Vie au... / J.E. (11h45) | | Le TVA (11h58) | | J.E. en direct | | Boutique TVA | | Les Feux de l'amour | | Top Modèles | | Claire Lamarche / Cracheur de feu, homme élastique | | Les Mordus / Jacques Chevalier, Simon Durivage | | | | | |
| TQc | Vidéoactivité | | Planète Terre | | Planification de la retraite | | Projet d'entreprise | | Destinos | | Toute une vie | | Le Présent du passé | | Québec School Television | | Connect with English | | Destinos | | Les In-trépides | | Carmen Sandiego | | Teletubies | | Corney-muse | |

VOTRE SOIRÉE

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progres-Dimanche.

| JEUDI 4 mars | 18h00 | 18h30 | 19h00 | 19h30 | 20h00 | 20h30 | 21h00 | 21h30 | 22h00 | 22h30 | 23h00 | 23h30 | 00h00 | | | | | | | |
|----------------|---------------------------------|-------|---|-------|--|-------|---|-------|--|-------|--|-------|------------------------------|--|--|--|--------------------------------------|--|------------------------------|--|
| CKRS | Saguenay-Lac-Saint-Jean ce soir | | Virginie | | Un gars, une fille | | La Part des anges | | L'Écuyer / Marc Dupré, Michel Barrette, Pascal Fleury | | Le Téléjournal/Le Point | | Nouvelles du sport | | Branché (23h28) | | Cinéma / LES CADAVRES... (23h55) | | | |
| CFRS | La fin du monde est à 7 heures | | Flash / Bruno Pelletier | | L'Heure J.M.P. | | Cinéma / L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (5) avec Leslie Nielsen, Priscilla Presley | | Le Grand Journal | | La fin du monde est à 7 heures | | 110% | | Aphrodisia | | Flash | | Sexe et Confidences | |
| CJPM | Le TVA | | Piment fort / Michel Barrette | | Fais-moi rire | | Caméra Choc | | Diva | | Juliette Pomerleau | | Le TVA | | Le Poing J / Marc-André | | TVA Sports | | Loteries (23h52) | |
| TQc | Macaroni tout garni | | Improvisissimo | | Les Choix de Sophie | | Zone X | | Le Tour des mondes / Charles Aznavour en Arménie | | Chasseurs d'idées / La Passion du jeu | | Kaosbar | | Les Choix de Sophie | | Mon pays, mes chansons | | Le Présent du passé | |
| TV5 | Voilà Paris | | Cap Aventure | | Journal FR2 | | Le Mystère de la baleine bleue | | Clip postal | | Baldipata | | Journal belge (22h40) | | Le Cercle | | Soir 3 (0h15) | | | |
| CANAL D | Contact Animal | | Trésors / L'Or des Confédérés | | Monde et Mystères / Le 6e Sens des animaux | | Biographies / Jacqueline Onassis | | L'Homme de fer | | Cinéma / LES HOMMES NE PENSENT QU'À ÇA (6) avec Jean Bellanger, Jean-Marie Amato | | | | | | | | | |
| RDI | Euronews | | Capital Actions | | Le Monde ce soir | | Histoire d'eau / La Bataille de l'eau (4/4) | | Le Journal RDI | | Maison neuve à l'écoute | | Le Canada aujourd'hui | | Le Téléjournal et Le Point | | | | | |
| RDS | Ski Mag | | Sports 30 Mag | | Hockey / Sénateurs - Flyers | | Sports 30 Mag | | 100% Rebelle | | Biathlon | | | | | | | | | |
| S.E. | Meurtre entre les lignes | | Bean: l'ultime film catastrophe (19h25) | | Le Bossu | | Cité obscure (23h05) | | | | | | | | | | | | | |
| CBJET | Newswatch | | North of 60 | | The Nature of Things | | Witness | | CBC News | | Absolutely Fabulous | | News | | Cinéma / FOR THE MOMENT (5) avec R. Crowe, C. Hirt | | | | | |
| CFCF | Pulse | | Access Hollywood | | Becker | | Due South | | The Drew Carey Show | | Spin City | | ER | | CTV News | | Pulse Tonight / Sports Night (23h45) | | Pub (0h03) | |
| WVNY | M*A*S*H | | ABC News | | M*A*S*H | | Frasier | | America's Funniest Home Videos | | Cupid | | ABC News Crime & Justice | | News / A. Hollywood (23h05) | | Nightline (23h35) | | Politically Incorrect (0h06) | |
| WCAX | News | | CBS News | | Entertainment Tonight | | Diagnosis Murder | | Turks | | 48 Hours | | News | | Late Night with David Letterman (23h35) | | The Tonight Show (23h35) | | | |
| WPTZ | News | | NBC Nightly News | | Jeopardy | | Wheel of Fortune | | Friends | | Jesse | | Frasier | | Just Shoot me | | ER | | | |
| WCFE | BBC World News | | Nightly Business Report | | Newshour | | Lumberjack Skypilot | | Chihuly Over Venice (21h25) | | BBC World News | | Charlie Rose | | | | | | | |
| FOX | Home Improvement | | Cheers | | Home Improvement | | NewsRadio | | NAACP Awards | | Real TV | | Cops | | NewsRadio | | Hard Copy | | Pub | |
| TSN | Off the Record | | Sportsdesk | | That's Hockey | | Canada Winter Games | | Superbouts | | Boxing / David Telesco - William James | | Sportsdesk | | Soccer / Ligue des Champions | | | | | |
| SPNET | SportsCentral | | Last Word with Jim Rome | | NHL Cool Shots | | Hockey / Sénateurs - Flyers | | SportsCentral | | Go in' Deep | | | | | | | | | |
| DISC. | Power Hour: Forbidden Places | | @discovery.ca | | Wild Discovery: Animal Tracks | | Wild Discovery: Insectia | | Cosmic Highway | | Lifespace | | Discovery's Greatest Puzzles | | @discovery.ca | | Wild Discovery: Animal Tracks | | | |
| VIE | Santé en vedette / Guy Mongrain | | Les Copines d'abord | | Guérir autrement | | Lignes de vies | | Cinéma / SANDRA, C'EST LA VIE (5) avec Lisa Fusco, Imogen Stubbs | | Table ronde | | Allô docteur | | Les Copines d'abord | | Cinéma / SANDRA, C'EST LA VIE (5) | | | |
| GLOBAL | Global News | | News | | Sabrina, the Teenage Witch | | Entertainment Tonight | | Friends | | Jesse | | Frasier | | Traders | | Outer Limits | | Mad TV | |



CINÉ-TÉLÉ

JEUDI 04 MARS
10h00

CANAL D — HOMMES DU MONDE 4831297 (5) (Abbott and Costello in Society), É.-U. 1949. Comédie de J. Yarbrough avec Bud Abbott, Lou Costello et Marion Hutton. - Deux plombiers font irruption dans un bal masqué et sont accusés du vol d'un tableau. (2h)

13h00

CKRS — TROUBLE EN DOUBLE 95471 (4) (Big Business), É.-U. 1988. Comédie de J. Abrahams avec

BRIDGE

Jean-François Boucher

NO 493

LAISSER PASSER (1)

Voici une série de cinq problèmes où le déclarant doit décider s'il faut laisser passer ou non, et si oui, combien de tours.

Personne vulnérable
Ouest donneur

NORD

♠ A 5
♥ R 6 4
♦ R 10 7 5 3
♣ V 8 4

SUD

♠ 10 9 4 2
♥ A 9 3
♦ D V 6
♣ A R 6

WEST NORD EST SUD
Passe Passe Passe 1 SA*
Passe 2 SA Passe 3 SA
Ts passent

* 12-14 points, main balancée.

Quest entame du six de pique. Votre plan de jeu ?

Il existe de nombreux cas où «duquer» est néfaste : lorsqu'il est dangereux que les défenseurs ouvrent une autre couleur, quand vous ne pouvez laisser passer suffisamment souvent pour que cela soit efficace, lorsque cela rend la défense mortelle plus facile à trouver, quand vous n'avez aucun moyen d'empêcher la main dangereuse de prendre la main, quand le fait de duquer vous coûte une levée. Dans le cas qui nous intéresse, il faut prendre au premier tour pour bloquer la couleur. Si les piques sont 4-3, la défense ne fera toujours que trois piques et l'As de carreau. Si, par contre, ils se révèlent 5-2, le seul cas où il faut duquer, c'est lorsque Ouest possède Roi-Dame-Valet cinquième. Il aurait alors certainement entamé du Roi.

♠ A 5
♥ R 6 4
♦ R 10 7 5 3
♣ V 8 4

♠ R V 8 6 3
♥ V 5 2
♦ A 2
♣ 5 3 2

N
O
E
S

♠ D 7
♥ D 10 8 7
♦ 9 8 4
♣ D 10 9 7

♠ 10 9 4 2
♥ A 9 3
♦ D V 6
♣ A R 6

En jouant tout de suite l'As du mort, la défense ne peut pas encaisser plus de deux piques lorsqu'elle prendra l'As de carreau. Alors que si vous laissez passer l'entame, vous allez chuter.

TÉLÉROMANS

Jeudi 04 Mars
17h00

CKRS — WATATATOW 37094 Victor aime Charline mais n'ose pas le lui dire. Poussé par Martin à ouvrir son cœur, il se sent rejeté avant même de déclarer ses sentiments. Emilie se cache pour vivre son amour avec Bill. Se décidera-t-elle enfin à se montrer en compagnie de son amoureux?

19h00

CKRS — VIRGINIE 20758 Gilles confronte Patrice Sigouin mais n'arrive pas à obtenir des aveux. Raïcha prend les grands moyens pour séduire l' élu de son cœur. Éric ne reste pas insensible à la métamorphose de la jeune fille. Cécile qui adore jouer les victimes, fait son numéro mélo devant Bernard.

Bette Midler, Lily Tomlin et Michele Placido. - L'entreprise où elles travaillent étant menacée, deux sœurs vont protester devant l'assemblée des actionnaires que dirigent deux sœurs avec qui elles ont une ressemblance frappante. (2h)

CANAL VIE — LES PARENTS MODELES 27443461 (2h) Voir mardi, 20h00.

14h00

CFRS — FATTY FINN 79723 (6) Aust. 1980. Comédie de M. Murphy avec Ben Oxenbould, Bert Newton et Noni Hazelhurst. - En 1930, un gamin de Sydney tente par divers stratagèmes d'amasser l'argent nécessaire à l'achat d'une radio. (2h)

CANAL D — JEUX DE GUERRE 4919384 (4) (War Games), É.-U. 1983. Comédie dramatique de J. Badham avec Matthew Broderick, Ally Sheedy et Dabney Coleman. - Un passionné d'informatique provoque un état d'alerte en entrant en contact, par inadvertance, avec l'ordinateur qui contrôle le programme de défense américain. (2h)

19h30

CFRS — L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 718452 (5) (The Naked Gun 2 1/2: The Smell of Fear), É.-U. 1991. Comédie policière de D. Zucker avec Leslie Nielsen, Priscilla Presley et George Kennedy. - Un policier

gaffeur découvre qu'un célèbre savant connu pour ses positions écologiques a été remplacé par un sosie à la solde des industries polluantes. (2h)

20h00

CANAL VIE — SANDRA, C'EST LA VIE 5579443 (5) Suis. 1993. Drame psychologique de D. Othenin-Girard avec Lisa Fusco, Imogen Stubbs et Jean-Philippe Ecoffey. - Une adolescente trisomique qui se sent rejetée par sa mère fait une fugue. (2h)

23h00

CANAL D — LES HOMMES NE PENSENT QU'À ÇA 6682346 (6) Fr. 1954. Comédie d'Y. Robert avec Jean Bellanger, Jean-Marie Amato et Catherine Erard. - Un amoureux timide ne peut se déclarer à celle qu'il aime. (2h)

23h55

CKRS — LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD 71827568 (4) (Dead Men Don't Wear Plaid), É.-U. 1982. Comédie policière réalisée et interprétée par Carl Reiner avec Steve Martin et Rachel Ward. - Un détective privé est chargé d'enquêter sur la disparition du père d'une jolie jeune femme. (1h55)

MOTS CROISÉS

NO 552

HORIZONTALEMENT

- Métal du groupe des terres rares.
- Alcaloïde de l'ipéca - Trois.
- Inscrit - Représentent par des lignes et des points.
- Fut obligé de - Étions informés de.
- Qui vit dans le sable, en parlant d'un animal - Fl. d'Italie.
- Note - Ensemble de disciplines artistiques - Joindre l'un à l'autre.
- Qui refuse de parler - Oui - Recherché.
- Tentative - Technétium - Blocage.
- Ouverte, en parlant d'une fleur - La serpule en est un.
- Se permet de - Drame nippon - Me regardai dans un miroir (me).
- Ne prendrait pas.
- Poisson d'eau douce - Convention écrite entre deux ou plusieurs États.

VERTICALEMENT

- Pandore - Fl. du Languedoc.
- Épaves.
- On doit la rembourser - Lieu

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

| | | | | | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | | |

SOLUTION DU PROBLEME 551

| | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | L | A | V | A | R | E | T | A | R | N | O |
| 2 | I | M | A | G | I | N | A | I | R | E | B |
| 3 | G | O | R | E | S | T | A | B | L | E | |
| 4 | N | U | M | E | N | T | E | L | E | I | S |
| 5 | I | R | I | S | A | R | M | I | L | L | E |
| 6 | F | T | S | N | S | A | L | A | | | |
| 7 | I | M | I | T | E | N | T | E | S | T | |
| 8 | E | U | G | E | N | E | R | A | S | I | |
| 9 | R | E | E | L | S | V | E | R | I | R | |
| 10 | T | E | L | E | G | A | R | I | R | A | |
| 11 | U | T | E | E | I | S | O | L | A | I | |
| 12 | R | E | U | S | S | I | R | A | I | E | N |

de relâche.

- Retire - Prov. de l'Afrique du Sud - Américium.
- Lithium - Un titre - Millet s'y trouve.
- Irréprochables - Signal de détresse.
- Fébrilité - Saint.
- Moly - Très vaste étendue d'eau salée.
- C'est un organe - Congédia.
- Qui est à moi - Me déplacera dans l'eau par des mouvements appropriés.
- Ferait naître l'enthousiasme créateur chez.
- Pucier - V. de Russie - Mot latin.

Jeudi, le 4 mars 1999

Bélier: du 21 mars au 20 avril Votre conjoint vous fera des compliments bien mérités. Le comportement d'un ami vous placera dans une position difficilement et compromettante. Au travail ne vous engagez pas dans une action nouvelle sans être bien sûr de pouvoir en assumer toutes les responsabilités. En affaires, montrez-vous plus souple si vous ne voulez pas détériorer une entente déjà établie.

Taureau: du 21 avril au 20 mai On tentera en amour de vous compromettre. Aussi, acceptez les invitations avec beaucoup de clairvoyance. De judicieux placements ou investissements sont possibles si vous vous en donnez la peine. Toutefois, ne signez aucun document à la légère. Au travail, pour faire respecter ce qui vous paraît équitable, vous n'hésitez pas à affronter ceux qui s'opposent à vous.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin Vous serez appelé en amour à faire les premiers pas en vue d'une réconciliation. En affaires, vous serez très sollicité et aurez besoin de tout votre temps pour faire face à vos engagements. C'est le domaine des associations et des collaborations qui réclamera le plus d'attention et vous aurez à vous montrer vigilant. Au travail, certaines responsabilités réclameront de vous des actions rapides.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet Vous ne faiblirez guère devant les épreuves et les difficultés rencontrées avec votre partenaire. Maintenant un nouvel équilibre se crée en vous et autour de vous. Au travail, n'hésitez pas à faire des offres de collaboration à une personne dynamique sur qui vous pouvez compter et lui donner toute votre confiance. Les affaires vont pour le mieux. Faites toutefois attention, pas de placement à la légère.

Lion: du 23 juillet au 23 août Un jour de chance, côté cœur. Les pires drames seront oubliés par un mot ou une poignée de main. De plus, les nouvelles rencontres ont des chances d'être beaucoup plus que de banales aventures. Certaines tensions sont présentes avec les membres de votre famille. Excellent jour pour négocier un emprunt avec les banques et pour obtenir des références de la part de personnes en mesure de vous aider.

Vierge: du 24 août au 22 septembre Ce n'est pas le moment de prendre des décisions importantes car dans peu de temps vous devrez chancer d'opinions et d'orientations amoureuses. En affaires, toutefois prudence du côté de la loi. Les risques de vous trouver mêlé à des choses illégales sont grandes. Au travail, votre horaire sera chargé mais la bonne ambiance qui règne dans votre groupe facilitera grandement votre travail. Attention aux chutes.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre Il y a de l'orage dans l'air pour les

couples. Les célibataires risquent fort de faire une rencontre amoureuse du "troisième type" avec quelqu'un de vraiment spécial. En affaires, un drôle de mélange; d'une part une chance phénoménale qui vous attire les bons coups lorsque vous y attendez le moins; d'autre part, une sorte d'incapacité à agir comme vous le désirez. Au travail, des informations erronées vous conduiront à des décisions fâcheuses.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre Vous vous engagez dans des voies qui vous réservent beaucoup de satisfaction, d'amour-propre et une amélioration sensible de vos finances. Vos sorties seront le ferment de votre réussite sociale. Une belle rencontre amoureuse à l'horizon vous donnera de la force et de la discipline. Au travail, votre savoir-faire devrait vous aider à accomplir un changement positif dans votre vie professionnelle.

Sagittaire du 23 novembre au 21 décembre Vous voyez la vie en rose en amour. Votre charme accru fait des ravages et votre petit ego enfle à vue d'oeil sous les regards flatteurs. Vous recherchez un amour plus profond sans pour autant perdre votre indépendance. Sur le plan financier, des informations erronées vous conduisent à des décisions qui vous coûteront chères. Au travail, une possibilité de promotion s'offre à vous.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier Un grand besoin de changement se fait sentir sur le plan professionnel. Rien dans les astres ne vous freine et la chance vous soutient. Clarifiez vos idées au maximum et n'ayez pas peur de prendre de l'envergure. En affaires, maintenez une voie prudente. Sur le plan sentimental, la vie de couple ira pour le mieux. Quant aux célibataires, ils auront les dents longues et confondront amour et intérêt.

Verseau: du 21 janvier au 19 février Attendez-vous à une journée chargée. Vous aurez l'occasion de montrer vos capacités au travail. C'est le moment de prouver que vous êtes ferré(e) dans les relations extérieures. La facilité apparente des choses vous rend optimiste mais votre banquier l'est nettement moins. En amour, vous vous étourdirez dans des sorties qui n'arrangeront pas votre portefeuille.

Poissons: du 20 février au 20 mars Votre travail ne vous procure que de l'ennui et de l'insatisfaction. Vous ne pouvez vous consacrer à de nouveaux projets. En affaires, montrez à vos associés votre bonne volonté et faites des concessions afin de faciliter la réalisation de vos projets communs. En amour, ça grince dans tous les sens. Les célibataires jouent avec le feu et les couples se font la tête.

MOT MYSTÈRE

NO 3129

7 LETTRES — LE MOT CLÉ: POURSUITE

| | | | | |
|----------|-----------|--------|-----------|--------|
| abri | crime | fugue | obscur | sauvé |
| acculé | | fuir | otage | seul |
| affolé | déçu | fuite | | suivi |
| affût | déguerpi | | panique | |
| agité | déliivre | haleté | peur | tomber |
| allure | détale | hâte | piège | trace |
| appel | | | pince | traqué |
| arrêt | émoi | libéré | piste | |
| attraper | entouré | libre | plaqué | vif |
| | essoufflé | long | poursuite | vite |
| caché | | | | |
| chasse | fautif | menacé | relâché | |
| claqué | filet | mussé | | |
| courir | flapi | | sauf | |

Solution du problème précédent: capucin

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| H | H | E | L | F | F | U | O | S | S | E | M | F | D | E |
| A | S | A | U | F | L | V | I | P | R | E | U | G | E | D |
| T | B | I | L | I | S | U | I | V | I | G | S | N | T | D |
| E | T | R | B | E | A | S | P | T | U | E | S | O | A | E |
| E | G | E | I | E | T | A | A | E | R | C | E | L | L | L |
| T | R | A | L | E | N | E | L | C | L | A | Q | U | E | I |
| E | U | E | T | I | V | T | F | P | I | N | C | E | S | V |
| P | R | F | Q | O | F | T | O | M | B | E | R | E | I | R |
| R | L | U | F | I | R | U | A | U | D | M | M | F | E | E |
| E | E | A | C | A | R | C | O | U | R | I | R | S | S | P |
| L | R | V | Q | S | C | E | A | E | R | E | S | O | E | A |
| A | R | U | U | U | B | M | R | C | G | A | T | U | U | R |
| C | E | I | L | A | E | O | R | B | H | E | R | I | L | T |
| H | T | E | U | L | S | I | E | C | I | E | I | N | G | T |
| E | L | O | F | F | A | U | T | I | F | L | E | P | P | A |



Entre 1970 et 1995

Croissance de 32% du revenu familial moyen

OTTAWA (PC) - Le revenu familial moyen s'est accru de 32 pour cent au pays, entre 1970 et 1995. Toutefois, la part du revenu global allant aux familles de revenus inférieurs a légèrement diminué durant cette période, tandis que celle des familles des niveaux supérieurs augmentait, a indiqué Statistique Canada, hier.

La part du revenu global des 30 pour cent de familles au sommet de l'échelle a augmenté, tandis que celle des autres familles chutait quelque peu, a précisé l'organisme fédéral.

Durant les 25 années en question, des changements importants ont affecté la structure familiale, notamment l'augmentation du nombre des ménages monoparentaux et la chute de la taille des familles. Ces changements ont affecté la distribution du revenu.

La taille moyenne des familles était de 3,72 personnes en 1970. Vingt-cinq ans plus tard, elle était passée à 3,05 individus. Parallèlement, tandis que le revenu moyen familial croissait de 32 pour cent, celui de chaque membre d'une famille augmentait de 60,9 pour cent.

Par ailleurs, le nombre des familles monoparentales ayant à

sa tête une femme a presque doublé de 1970 à 1995, passant de sept à 12 pour cent, a indiqué Statistique Canada.

Ces familles ayant habituellement des revenus plus faibles, la part des familles des déciles les plus bas a augmen-

té, a ajouté l'organisme.

Le nombre des familles dont les deux conjoints travaillaient a augmenté de façon considérable. En 1995, quatre familles sur cinq des deux déciles les plus élevés pouvaient compter sur deux soutiens financiers.

BÂTISSE COMMERCIALE À VENDRE OU À LOUER



À VENDRE OU À LOUER. Bâtisse 11 000 pieds carrés, chauffage gaz naturel, gicleurs contre le feu, située rue Alma, Chicoutimi, 100 mètres du boulevard Talbot, à proximité de l'Université, libre immédiatement. Directement du propriétaire.

Pour renseignements, le jour: 543-5634 - le soir: 543-8876

Baisse de la valeur de la Bourse

TORONTO (PC) - Alors que la saison des REER est échue, il appert que moins d'argent a été investi dans les fonds de placement. Et la volatilité des actions a fait migrer beaucoup de capitaux vers les obligations.

C'est de mauvais augure pour la Bourse de Toronto qui, depuis le 1er janvier, a perdu 4 pour cent de sa valeur globale. Durant l'année 1998, l'institution de Bay Street avait perdu 3 pour cent.

« Ces dernières années, les fonds communs de placement ont été l'instrument le plus sollicité, ce qui a figé le marché », notait mardi l'analyste Irene Miller, de Merrill Lynch Canada.

« Si l'argent ne va plus à eux (fonds communs), les gestionnaires ne peuvent pas se retourner et acheter de gros paquets de titres canadiens », explique Mme Miller.

Dans ce contexte, la Bourse de Toronto a encore chuté mardi, son indice TSE 300 glissant de 77,03 points pour clore à 6225,19.

L'analyste dit craindre que la piètre récolte de placements dans les REER n'induisse un cercle vicieux, qui affecterait l'ensemble de l'économie canadienne.

DÉJEUNER-CONFÉRENCE

La Chambre de commerce de Chicoutimi
et
La Chambre de commerce du Québec
en association avec le Cégep de Chicoutimi



vous convient à un
Déjeuner-conférence

Mardi, 16 mars 1999 - 7h30
Hôtel Chicoutimi

Conférencier invité:

Monsieur Gaëtan Boucher
Président directeur général
Fédération des cégeps



Thème: 'La formation technique et ses enjeux régionaux'

Les objectifs de cette activité sont de:

- sensibiliser la communauté d'affaires aux enjeux reliés au développement de la formation technique;
- effectuer un meilleur arrimage entre les besoins des entreprises et l'offre de programmes par les collèges;
- favoriser la création de nouveaux projets de partenariat récurrents, axés sur une réponse efficace et concrète aux besoins économiques régionaux.

Réservations:



La Chambre de commerce
de Chicoutimi
543-5941

Coût du déjeuner: 15\$ (taxes incluses)

411924

CHRONIQUE JURIDIQUE

Le logement d'un employé sur une ferme

M^e Paul Pomerleau

Il est fréquent qu'une entreprise agricole fournisse à l'un de ses employés une résidence sur la ferme. L'employé est ainsi disponible 24 heures sur 24 pour pallier toute situation urgente et veiller à la sécurité des lieux. Il est alors considéré comme locataire de son employeur, ce qui entraîne certaines contraintes de nature juridique et fiscale.

D'abord en matière de logement, la règle générale veut qu'un locataire ait droit au maintien dans les lieux et ne puisse être évincé du logement que dans les cas spécifiquement prévus par la loi. Cependant, en matière de logement fourni avec un contrat de travail, l'article 1976 du *Code civil du Québec* stipule que l'employeur peut résilier le bail accessoire à un contrat de travail lorsque le salarié cesse d'être à son service, en donnant à ce dernier un préavis d'un mois à cet effet. Ainsi, en plus de donner l'avis de cessation d'emploi prévu à la *Loi sur les normes du travail*, l'employeur doit transmettre un préavis de résiliation de bail.

Au niveau fiscal, le logement fourni par l'employeur constitue un avantage qui doit être inclus dans le calcul du revenu imposable de l'employé. Cet avantage correspond au montant que l'employé aurait dû verser à titre de loyer s'il avait loué un logement d'un tiers. L'employeur doit tenir compte de ce montant pour établir les prélèvements à faire sur la paie de son employé et les remises à effectuer aux autorités fiscales (contributions à l'Assurance-emploi, Régime des rentes du Québec, CSST, impôt sur le revenu, etc.).

Il arrive occasionnellement que les autorités fiscales considèrent que l'employeur a sous-estimé la valeur de l'avantage conféré à son employé pour le logement fourni. Rappelez-vous que le critère de base à considérer est la juste valeur locative à l'endroit où se situe le logement. Ainsi, pour évaluer la valeur de l'avantage, il faut effectuer un exercice de comparaison avec les loyers chargés pour des logements similaires, situés dans le même secteur. Il faut toutefois tenir compte de la valeur des inconvénients liés au site du logement en question. Par exemple, le fait que le logement soit situé à deux pas de la porcherie pourrait permettre de diminuer la valeur de l'avantage pour l'employé.

Finalement, si l'employeur néglige de tenir compte de cet avantage imposable, donc de retenir et verser les sommes nécessaires aux autorités fiscales, ces dernières pourront cotiser l'employeur et l'employé en conséquence, avec les pénalités et intérêts qui s'y rattachent.

Me Paul Pomerleau



Cain Lamarre Wells

AVOCATS S. E. N. C.

BUREAU DE CHICOUTIMI
255, rue Racine Est, Bureau 600, C.P. 5420
CHICOUTIMI (Québec) G7H 6J6
Tél.: (418) 545-4580 - Télécopieur: (418) 549-9590

BUREAU DE JONQUIÈRE
3750, boulevard du Royaume, Bureau 201
JONQUIÈRE (Québec) G7X 0A4
Tél.: (418) 695-4580 - Télécopieur: (418) 547-9590

BUREAU D'ALMA
100, St-Joseph Sud, Complexe Jacques-Gagnon
ALMA (Québec) G6B 7A6
Tél.: (418) 669-4580 - Télécopieur: (418) 669-0088

BUREAU DE MONTRÉAL
1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2501
MONTRÉAL (Québec) H3B 5C9
Tél.: (514) 393-4580 - Télécopieur: (514) 393-9590

BUREAU DE LA BAIE
1252, 6^e Avenue
LA BAIE (Québec) G7B 1R4
Tél.: (418) 544-4580 - Télécopieur: (418) 544-0940

408314

BOURSE

MONTRÉAL

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires, sans droit de vote; le symbole d'astérisque indique les actions de la Bourse de Montréal; l = action ordinaire sans droit de vote ou de droit de vote subalterne; p = a ou actions assorties de droits de préférence; pr = privilèges; r = actions privilégiées dernier dividende pas encaissé; v = valeur de capital-actions; v = dividende variable; w ou ws bon de souscription (warrant); = lot base.

A et B

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Ch. Net |
|------------|--------|-------|-------|-------|---------|
| ABCAN | 9700 | 0,60 | 0,20 | 0,30 | +0,20 |
| ADS | 11350 | 1,50 | 1,00 | 2,10 | +0,50 |
| AGRA | 1000 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | |
| ARBITR C | 127147 | 11,90 | 11,60 | 11,80 | |
| ATERNA | 26878 | 4,50 | 4,10 | 4,90 | +0,50 |
| AGNICO E | 6537 | 9,00 | 8,90 | 9,00 | +0,10 |
| JAGRIET | 19000 | 0,60 | 0,50 | 0,70 | -0,10 |
| AIR CANADA | 89135 | 6,20 | 6,00 | 6,10 | -0,10 |
| FARCOM | 14929 | 1,50 | 1,50 | 1,50 | 0,00 |
| ALTA ENERG | 1700 | 31,00 | 31,00 | 31,00 | |
| ALCAN ALU | 62660 | 35,90 | 35,60 | 35,80 | -0,10 |
| FALGNE | 3600 | 0,20 | 0,40 | 0,40 | 0,00 |
| ALM CT A | 500 | 20,00 | 20,00 | 20,00 | 0,00 |
| FALIT B | 11325 | 18,20 | 18,20 | 18,20 | |
| FALIT A | 1166 | 16,50 | 16,50 | 16,50 | +1,00 |
| ALFUREST | 2300 | 0,40 | 0,30 | 0,40 | -0,10 |
| JALCAN | 2300 | 0,40 | 0,30 | 0,40 | -0,10 |
| AMALG-IN | 2300 | 0,40 | 0,30 | 0,40 | -0,10 |
| BCT TELUS | 2300 | 0,40 | 0,30 | 0,40 | -0,10 |
| AMISA A | 2800 | 1,80 | 1,60 | 1,90 | +0,50 |
| JANGL-SWIS | 40700 | 0,10 | 0,10 | 0,10 | 0,00 |
| JANTORO | 8000 | 0,10 | 0,10 | 0,10 | 0,00 |
| JAREMAGQ | 8000 | 0,10 | 0,10 | 0,10 | 0,00 |
| JARMISTIC | 9000 | 0,09 | 0,09 | 0,09 | 0,00 |
| FASTRAL A | 700 | 27,50 | 26,50 | 26,50 | -0,70 |
| FASTRAL B | 4000 | 19,90 | 19,90 | 19,90 | +0,40 |
| ATHABASCA | 2300 | 0,40 | 0,30 | 0,40 | -0,10 |
| JAUJUYA | 1164 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,00 |
| JAUJIGNOR | 3558 | 0,03 | 0,03 | 0,03 | 0,00 |
| JAUJIGNOR | 2000 | 0,03 | 0,03 | 0,03 | 0,00 |
| AVCORP | 2500 | 2,80 | 2,70 | 2,70 | -0,10 |
| AXCAN | 5000 | 7,50 | 7,50 | 7,50 | |
| AXCAN | 200 | 23,00 | 23,00 | 23,00 | 0,00 |
| BCE INC | 143702 | 27,40 | 26,40 | 26,50 | -2,50 |
| JCE EMG | 24216 | 6,10 | 5,80 | 5,90 | -1,50 |
| BCT TELUS | 16081 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | 38,50 | -0,50 |
| BGR PMA | 700 | 9,00 | 9,00 | 9,00 | +0,50 |
| FBMCA | 400 | 22,00 | 22,00 | 22,00 | 0,00 |
| BGR LAUR | 500 | 39,00 | 38,50 | | |

Table of stock market data with columns for stock symbols, prices, and changes. Includes various sectors like technology, healthcare, and energy.

Taz

Table of mutual fund data with columns for fund names, categories, and performance metrics. Includes sections for various fund types like equity, bond, and international.

DES CONSEILLÈRES PROFESSIONNELLES À VOTRE SERVICE



ANN



BRIGITTE



COLOMBE



DANIELLE



ÉLIANE



JACINTHE



LOUISETTE



NANCY



SANDRA

POUR NOUS REJOINDRE:

• 545-4014 SAGUENAY

• 668-4506 ALMA et les environs

• 679-3832 SAINT-FÉLICIEN et les environs

COURRIEL: classees@lequotidien.com

INDEX DES RUBRIQUES

| | | | | |
|--------------------------|---------------------------|-----|---------------------------|-----|
| IMMEUBLES | Campeurs à vendre | 307 | Antiquités | 705 |
| COMMERCIAUX | Fourgonnettes | 308 | Bos de chauffage | 706 |
| Bâtisses commerciales | Machinisme | 309 | Can du bébé | 707 |
| Blocs appartements | Motomannes à vendre | 310 | Demande | 708 |
| Bureaux à louer | Motoneiges à vendre | 311 | Divers | 709 |
| Commerces à vendre | Motos à vendre | 312 | Équipement de commerce | 710 |
| Commerces à louer | Motos 3 et 4 roues | 313 | Escrime | 712 |
| Entrepôts à louer | Pièces et accessoires | 314 | Équipement de bureau | 713 |
| Formes | Remorques à vendre | 315 | Matériaux de construction | 714 |
| Garages | Souffleuses à vendre | 316 | Poêle à bois | 715 |
| Locaux à louer | Tracteurs à vendre | 317 | Récepteurs | 716 |
| Terrains commerciaux | Véhicules divers | 318 | Santé | 717 |
| HABITATIONS | EMPLOI | 400 | Vêtements | 718 |
| RÉSIDENTIELLES | Gardiennage/déménagement | 401 | Ventes de garage | 719 |
| A partager | Personnel demandé | 402 | Articles de sport | 801 |
| A vendre ou à louer | FORMATION | 450 | Bicyclettes | 802 |
| Chalets à louer | Enseignement / cours | 451 | Camping | 803 |
| Chambres à louer | OCCASIONS | 500 | Chasse et pêche | 804 |
| Condominiums à vendre | D'AFFAIRES | 501 | Musique et accessoires | 805 |
| Condominiums à louer | Finances | 501 | Ordinateurs et jeux | 806 |
| Logements à louer | Occasions d'affaires | 502 | Photos et vidéos | 807 |
| Maisons à vendre | Services | 503 | Piscines et acc. | 808 |
| Maisons à louer | PROFESIONNELS | 500 | Roulettes à vendre | 809 |
| Maisons mobiles à vendre | Construction / rénovation | 501 | Roulettes à louer | 810 |
| Maisons mobiles à louer | Impôt | 602 | Vacances / voyages | 811 |
| VEHICULES | Massage | 603 | AVIS | 900 |
| Terrains à vendre | Offres de service | 604 | Activités diverses | 901 |
| Terrains à louer | Services de garde | 605 | Agences de rencontres | 902 |
| Abris d'auto | MARCHANDISES | 700 | Messages personnels | 903 |
| Autos à vendre | ET SERVICES | 700 | Perdu ou retrouvé | 904 |
| Autos à louer | A donner | 701 | Recherche | 905 |
| Bateaux à vendre | A vendre ou à échanger | 702 | | |
| Camions à vendre | Ameublement | 703 | | |
| Camions 4x4 | Animaux | 704 | | |

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

HEURES D'AFFAIRES
8 h 30 à 16 h 30
DU LUNDI AU VENDREDI

INTERNET GRATUIT

Placez une petite annonce dans Progrès-Dimanche ou Le Quotidien et elle paraîtra sur le site Internet le même jour

www.lequotidien.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTION L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?** Des la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

LE QUOTIDIEN
10 mots ou moins

| | |
|--------------|----------|
| 1 jour..... | 7,35 \$ |
| 2 jours..... | 8,90 \$ |
| 3 jours..... | 10,45 \$ |
| 4 jours..... | 12,00 \$ |
| 5 jours..... | 13,55 \$ |
| 6 jours..... | 15,10 \$ |

PROGRÈS-DIMANCHE
10 mots ou moins
9,45 \$

Mots additionnels:
0,42 \$ mot/par semaine

OPTIONS:
Lettrage majuscules
Caractères gras
Encadrement
Titre centré
3,00 \$ par semaine/par option

AVEC PHOTO:
6,50 \$ par parution

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation. Acceptons les chèques, cartes de crédit.

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

BATISSE industrielle, La-Baie, quartier Industriel 1, construction 1998, structure d'acier, 2,500 pieds carrés 2ième étage 750 pieds carrés, terrain 21,188 pieds carrés. Tél:544-7087, cell:540-2209.

JONQUIERE et Chicoutimi, bien situées, entièrement loué, bonne rentabilité. Inf.:548-7102.

LA-BAIE: vendre ou louer. 316, Joseph-Gagné Sud, terrain 43,300 pieds carrés, bâtisse 5,938 pieds carrés. Entrepôts, bureaux, garage. Tél:544-8451.

102 Blocs appartements

CHICOUTIMI, 4 logements, refaits à neuf, proximité services. Tél:696-9841, 545-8331.

CHICOUTIMI, coin St-Pierre et Morin: à vendre 7 logements, excellente rentabilité. Tél.:549-7663.

IMMEUBLE à logements, près Place Royaume et Saguenay, UQAC, Hôpital, 1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, à vendre en partie ou globalement. Tél:693-3383, 545-0647, 1-800-394-3383. (Possibilité de financement).

104 Commerces à vendre

BAR 70 PLACES
6 motels avec résidence financés par propriétaire. Accepterais échange.Tél:348-6428

À Chicoutimi. **ACCOMMODATION BIEN SITUÉE.** Agent s'abstenir. 545-4264 (après 18 h).

DEPANNEUR AVEC ESSENCE
Rivière-Eternité: Grand logement au-dessus et bon chiffre d'affaires. Tél:272-2446.

STATION d'essence avec dépanneur-restaurant, bien située. Tél.:548-0019, 548-7102.

106 Entrepôt à louer

BATIMENT commercial ou industriel, 5,000 ou 10,000 pieds carrés, quai de déchargement, St-Bruno, Hébertville-Station, Jonquière. 1er juin. Tél.:(418)343-3847.

JONQUIERE, entre 100 et 600 pieds carrés, chauffé. Tél:591-0070, 695-7028.

108 Garages

CHICOUTIMI-NORD: à louer, 2211, Roussel, 1,500 pi.ca., avec chambre peinture conforme. Tél:543-3308, 591-0188.

GRAND garage non chauffé peut remiser 2 motoneiges, 120\$/saison. Tél:543-8768.

109 Locaux à louer

A LOUER: local commercial de 3410 pieds carrés, 2ième étage en entier, libre immédiatement, idéal pour petite entreprise, commerce ou service professionnel etc. 305 Hôtel-de-Ville au cœur de Chicoutimi. 36 aires de stationnements. Tél:690-9590, 549-9200.

CHICOUTIMI, (voisin Club Price), locaux industriels et commerciaux à louer de 1,000pi.ca. à 12,000 pi.ca. Cour ou stationnement 100,000pi.ca. Tél:543-9063, 690-3399.

CHICOUTIMI, 2700 boul. Talbot, 2 locaux industriels ou d'entreposage, chauffés, 3,058 et 1,058, pieds carrés. Tél:690-9590, 549-9200.

CHICOUTIMI, 330, Jacques-Cartier, 600 pi.ca. environ, très bien situé. Prix abordable. Libre avril. Tél.:545-6052.

109 Locaux à louer

CHICOUTIMI, boulevard Talbot, près autoroute, local commercial demi sous-sol, possibilité jusqu'à 2,400 pieds carrés, chauffé, éclairé, grand stationnement. Prix très abordable. Tél.:549-2457, 591-3647, Réjean.

CHICOUTIMI-NORD, Place Roussel, pour commerce ou service, locaux de 500, 1,000, 3,000 jusqu'à 8,000pi.ca. 183 aires de stationnement, achalandage très intéressant. Cellulaire:690-9590, 549-9200.

CHICOUTIMI-NORD: 2190-2192, rue Roussel, 800 et 1500. Tél:673-4164.

CHICOUTIMI-NORD: 2209, Roussel, 750 pi.ca. immédiatement. A voir. \$55/semaine. Tél.:543-3308, 591-0188.

ESPACE de bureau à louer de 474 pieds carrés avec entrée indépendante au 1680, Manic, Chicoutimi. tél:549-1323.

JONQUIERE, local commercial, très propre, entre 600 et 2,000 pieds carrés, disponibles immédiatement. 3 mois gratuits. Tél.:591-0070, 695-7028.

JONQUIERE: Local commercial à louer, chauffé, éclairé, 1,000 pieds carrés, 3691 Boul. Harvey, Jonquière.Pour informations: Tél:547-6645

LOCAL commercial: disponibilité de 7,200 pi.ca. ou moins, 2ème étage avec services, bâtisse neuve située parc industriel Arvida. Pour informations: 418-548-1184.

LOCAUX de 3,200 pi.ca. d'espace commercial et 2,400 pi.ca. d'espace à bureaux. Tél:698-2222, 1-800-361-9519.

PETITE entreprise local commercial, secteur Arvida, 1,000 pi.ca., 375\$/mois. Tél:548-5801.

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises. Tél.:549-3065.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

202 A vendre ou à louer

JONQUIERE, 2990 Sorel, garage commercial, 1,584 pieds carrés ou 800 pieds carrés, hauteur 12'. Tél:548-5081, pagette: 591-5718.

203 Chalet à vendre

CAMP mobile 10x26, isolé, équipement complet, 16,500\$. Tél:418-276-4705.

CHALET maison, Anse-St-Jean, neuf, 2 étages, bord rivière St-Jean. Cause transfert. Tél:699-7010.

RIVIERE-ETERNITÉ, chalet pouvant être habitable à l'année. Tél:697-0758.

ST-CHARLES-DE-BOURGET, chalet 35'x32', grand terrain, piscine, accessible à l'année. Prix abordable. Tél:543-3783.

ST-HONORE: lac Larrivé, 20x24', isolé, fosse septique réglementaire, 2 chambres, 23,500\$. Financement possible par propriétaire. Tél:547-5222

ZEC MARS MOULIN, construction neuve, situé seul sur un lac. Tél:542-2517.

ZEC ONATCHIWAY, 4 saisons, tout compris. Secteur La Hache. Tél:1-418-849-8505.

ZEC ONATCHIWAY, construction neuve, lac Beausejour. Tél:678-1029, 591-0539.

204 Chalet à louer

ANSE-ST-JEAN: ski, pêche blanche, motoneige. Tél:544-3953, 696-5897.

205 Chambres à louer

A 5 minutes de l'université, propre, tranquille, stationnement, entrée indépendante, câble, idéal pour étudiant(e), non fumeur(euse). Tél.:690-1907.

A LA SEMAINE OU AU MOIS. Au cœur de la Saint-Dominique, meublées, câble, planchers de bois, laveuse, sècheuse. Près des servitudes (bars, restaurants, autobus, etc.). 10 min. du cégep. Tél.: 541-2810 / 541-4618.

CHICOUTIMI grandes chambres avec vanité, accès laveuse, sècheuse, entrée indépendante, près cégep, hôpital et université, libres immédiatement. Tél.:549-8646.

CHICOUTIMI, neuf, non-fumeur(se), près centres d'achats et Université, entrée indépendante, libre immédiatement. A voir. \$55/semaine. Tél.:690-7096.

CHICOUTIMI, près centres d'achats, Université, tout inclus, personne non-fumeuse. Libre immédiatement, septembre. Tél:547-0378.

CHICOUTIMI, près cégep, université, centre-ville, câble, laveuse, sècheuse, stationnement. Tél.:545-0698, 541-0077 paget.

CHICOUTIMI, près cégep, hôpital, université, cuisine commune, laveuse, sècheuse, câble, entrée indépendante. Tél.:549-3372.

CHICOUTIMI-MORD (St-Luc), grande chambre. \$50/semaine. Stationnement inclus. Pagette:693-7827.

CHICOUTIMI-NORD, près services, câble fourni, laveuse, sècheuse, cuisinette, entrée indépendante, à partir de 160\$/mois et plus. Tél.:690-1848.

CHICOUTIMI: meublées, câble, téléphone, nombreux services, semaine ou mois. Prix intéressant. Tél:549-8337.

CHICOUTIMI: Rénovées, près Université, 170\$/mois à 260\$/mois. Téléphone, câble. Tél:693-0697

JONQUIÈRE: près centre-ville, grande chambre, entrée indépendante, laveuse, sècheuse, câble T.V. Tél:542-3904.

POUR AINE(e)s, maison privée, ambiance familiale, service complet en pleine nature, au bord d'un lac. Tél:673-6487.

RIVIERE-DU-MOULIN: laveuse, sècheuse, téléphone, stationnement, 35\$/semaine, idéal pour étudiant(e). Tél.:696-3336, 591-7196 télé-avertisseur.

206 Condominiums à vendre

A 5 minutes Place Royaume, construction acier béton, studio 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2. Possibilité location, achat. Tél.: 693-3383, 545-0647, 1-800-394-3383.

JONQUIÈRE: près Données Fiscales, rez-de-chaussée, moderne, foyer, 2 chambres, 2 salles de bain, salle lavage, balcons avant, arrière, beaucoup de rangement, remise. Tél:548-3823 après 18h00.

LATERRIÈRE, de luxe, bord rivière, 2 chambres, salle lavage indépendante, salle bain complète avec bain remous, aspirateur centrale, lustres et toiles incluses. Garage fini et chauffé, 2 stationnements extérieurs. 109,900\$. Tél:541-7082.

208 Logements à louer

1 grand 41/2, à paliers, vue sur ville, paysagé. 450\$/mois. Tél:543-3939.

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2
CHICOUTIMI: secteur cégep, Rivière-du-Moulin et Bagotville, chauffés, éclairés. JONQUIÈRE: 3.1/2 ou 4.1/2, rue Chateaugay, prix abordable. Tél.:690-6308.

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, près Université, et des centres d'achats. Meublés, sem-meublés ou non. Tél:693-3383, 545-0647, 1-800-394-3383, UN MOIS GRATUIT.

3.1/2, CHICOUTIMI: très beau, tu recherches tranquillité? Moderne, propre, chauffé, bel ameublement. Libre immédiatement 500 pieds Place Royaume. \$470/mois. Tél:543-7503, 549-6624.

208 Logements à louer

4.1/2, Chicoutimi, 5.1/2 sur 2 planchers, St-Paul. Aussi: 1.1/2, chauffé, meublé, centre-ville. Tél:693-6078, 698-0976.

5.1/2 CHICOUTIMI: près du centre-ville, libre 1er mars, 390\$/mois. Tél.:693-5936, 549-3233.

A LOUER: Chicoutimi: 4.1/2 tout meublé, tout équipé, au mois. Tél:693-4242.

A SOUS-LOUER: 3.1/2, chauffé, éclairé, 375\$/mois, libre immédiatement. Tél:698-3965.

APPARTEMENTS LE GITE 3.1/2, (meublés ou non) chauffés, éclairés, situés environ 1000 pieds arrière Place du Royaume. Libres immédiatement. 1318 des Rotelets, Chicoutimi. Tél:693-8508, 696-2933.

ARVIDA, 2.1/2 à sous-louer, rez-de-chaussée dans maison privée, 315\$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél:548-4871, 548-5706

ARVIDA, 2199 St-Judes, 4.1/2, demi sous-sol, porte patio avec terrasse, impeccable. A voir. Libre avril. \$455. Tél.:540-1692.

ARVIDA, 5.1/2, chauffé, libre 1er avril, \$475. Tél.:540-4838, 690-3833.

ARVIDA: 1 mois gratuit, près des services, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, balcon, porte-patio, entrée contrôlée: grand 4.1/2. Tél.:548-4448.

ARVIDA: 2.1/2, chauffé, éclairé, avec balcon, très bien situé. Tél.:548-1860-548-5689.

ARVIDA: dans bloc de 6 logements, grands 4.1/2, balcon, porte patio, près des services, libres en juin et juillet. Tél.:693-9075, ou télé-avertisseur 541-3628

ARVIDA: Secteur St-Jean-Eudes, 3.1/2, chauffé, éclairé, très propre, libre 1er mai. Tél:548-5305.

ATTENTION: Quartier Université, près centres d'achats, 3.1/2, 4.1/2, porte-patio, balcon, possibilité cuisinière, réfrigérateur. Aussi 4.1/2 tout meublés. Tél:693-4242.

BOULEVARD Saguenay: entre Chicoutimi et Arvida, beau 4.1/2 1er étage, repeint à neuf, libre 1er mai. Tél.:548-1735.

CANTON TREMBLAY chemin St-Marc, 4.1/2 idéal pour personne seule ou couple sans enfant, 400\$/mois. Tél.:543-5888.

CHICOUTIMI
PLACE DES AIRELLES, voisin Super C, grands 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, idéal pour retraités ou pré-retraités. Entrée contrôlée. Repeints à neuf. Tél:690-6308

CHICOUTIMI STYLE CONDO
Grand 5.1/2, 1er étage, 120 des Ecorceurs, eau chaude fournie, grands garde-robes, entrée lave-vaisselle, insonorisation supérieure, entrée contrôlée, très très propre. Endroit paisible, 550\$/mois. Tél:690-1148.

CHICOUTIMI, 1450 Du Perche, grand 3.1/2, semi-meublé, moderne, libre immédiatement, 375\$/mois, chauffé, éclairé, Tél.:544-4595, paget:696-6324, 693-8634.

CHICOUTIMI, 1.1/2, 2.1/2, chauffés, meublés, buanderette, idéal travailleurs, étudiants. Tél:545-3332

CHICOUTIMI, 2.1/2, 3.1/2, près Université, stationnement, libre. Tél:549-6705, 545-5011 poste 5095

CHICOUTIMI, 2.1/2, 315\$/mois, 3.1/2, 370\$/mois, 400\$/mois, 460\$/mois, chauffés, éclairés, meublés ou semi-meublés, près centres d'achats et université. Aussi 4.1/2. Tél.:543-4037.

CHICOUTIMI, 3.1/2 56 Jauffret, 4.1/2, 1631 des Grands Ducs, 581 des Pigeons, près centre d'achats. Tél:678-2960.

CHICOUTIMI, 3.1/2 rue des Crécerelles, chauffé, meublé, libre. \$410/mois. Tél:540-4836, 690-3833.

CHICOUTIMI, 3.1/2, 626 Taché, non chauffé, non éclairé, 1er étage, \$350. Tél:696-3288, 693-0529.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI-NORD: 116, St-Ephrem, grand 4 1/2, propre, à voir, 350 \$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er avril. Tél.:543-6004.

CHICOUTIMI-NORD: 1787 Boul. Tadoussac, **GRAND 4 1/2**, style condo, entrée indépendante, porte patio, **refait à neuf**, super propre, 410\$/mois. **LIBRE IMMÉDIATEMENT.** **CHICOUTIMI-NORD:** 1800, boul. Ste-Geneviève, grand 5 1/2, porte patio, très propre, 400\$/mois, **libre immédiatement.** Tél.:549-9343

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, chauffé, arrière centre d'achats, semi-meublé, 400\$/mois, libre immédiatement. Tél.:673-6417.

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2, chauffé, 1992, boul. Tadoussac, voisin église St-Luc, 1er plancher, libre immédiatement. 465\$/mois. Tél.:690-1148.

CHICOUTIMI-NORD: grands 4 1/2, chambre des maîtres 12x20, libre 1er mai, 1er juillet, eau chaude fournie, très propres. Tél.:549-0459, 591-0459, 591-5023.

CHICOUTIMI: 3 1/2, grandes pièces, stationnement, meublé, chauffé, éclairé, près université et centres d'achats, libre immédiatement, 395\$/mois. Tél.:543-9705.

CHICOUTIMI: 4 1/2, 2721, Roussel et 28, rue Bossé, libres immédiatement. Tél.:690-6308.

CHICOUTIMI: 4 1/2, 2e étage, extrêmement propre, moderne, 320\$/mois, cabanon, déneigé, libre 1er mai. Tél.:693-3334.

CHICOUTIMI: 4 1/2, demi sous-sol, rue des Chevaliers, non chauffé, non éclairé, 410\$/mois, libre 1er avril. Tél.:545-4015.

CHICOUTIMI: 4 1/2, toiles fournies, climatiseur, 350\$/mois, libre 26 mars. Tél.:543-2938.

CHICOUTIMI: 5 1/2, rue d'Angoulême, chauffé, éclairé, 550\$/mois, laissé à 450\$/mois jusqu'au 1er juillet. Tél.:545-3131.

CHICOUTIMI: 755, Chemin de la Réserve, grand 4 1/2 à sous-louer, 330\$/mois, libre 1er avril. Tél.:545-2160.

CHICOUTIMI: centre-ville, grand 4 1/2, moderne, câble inclus. Tél.:693-0608, paget: 696-8111.

CHICOUTIMI: grand 5 1/2 genre loft, situé dans coopérative, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:698-8890, 698-3442.

CHICOUTIMI: 2 1/2, 3 1/2, 5 1/2, chauffés, semi-meublés, non éclairés, près UOAC, cegep. Tél.:549-4567.

ENTRE Chicoutimi et La-Baie 4 1/2, 5 1/2, libres immédiatement, chauffés, toiles et eau chaude fournies, non éclairés. Tél.:549-4167, 690-7689.

JONQUIERE (Petite France): grand 5 1/2 de qualité, entrée indépendante, patio, déneigement, non chauffé, non éclairé. \$550/mois. Tél.:547-0078, 547-0064.

JONQUIERE: 3 1/2, meublé ou non, chauffé, éclairé, très propre, tranquille, Conciergerie, buanderie, stationnement, \$375/mois, 4078, de la Loire, app.3 Libre 1er mars. Tél.:548-6951, 695-1501.

JONQUIERE: 4 1/2, non chauffé, non éclairé, 375\$/mois, très propre. Tél.:547-4036

JONQUIERE, grand 4 1/2, 3769 St-Daniel, libre immédiatement, non chauffé, non éclairé, \$360/mois. Tél.:547-8913.

JONQUIERE, quartier des Peintres, 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, 390\$/mois, personne sérieuse seulement. Tél.:699-0113, 541-2016 pagette.

JONQUIERE, rue Racine, 5 1/2, 2ième étage, chauffé, libre immédiatement. \$490. Tél.:547-0030.

JONQUIERE: 4 1/2, 5 1/2, modernes, spacieux, local de rangement, chauffés, eau chaude fournie, conciergerie, près du cégep, idéal personnes retraitées. Tél.:695-5918.

JONQUIERE: grands 4 1/2, modernes, chauffés, eau chaude fournie, près polyvalente Jonquière, 350\$/mois, 410\$/mois, libres immédiatement. Tél.:547-8351.

JONQUIERE: 4 1/2 non chauffé, non éclairé, 290\$/mois, libre le 15 mars. Tél.:699-5080

JONQUIERE, 4 1/2, chauffé, eau chaude, libre immédiatement. Tél.:690-1288, 695-1251 (soir).

JONQUIERE: 2 1/2, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, 4044, boul. Harvey. Tél.:547-9924.

JONQUIERE: 3 1/2, semi-meublé, chauffé, éclairé, près Cégep. Tél.:547-1028.

JONQUIERE: quartier Ste-Marie, 4 1/2, style condo, non chauffé, non éclairé, près de tous services, libre 1er avril, 460\$/mois. Tél.:542-5475.

JONQUIERE: rue De Montfort, arrière McDonald, 3 1/2, semi-meublé ou meublé, immeuble tranquille, proximité de tous les services. Tél.:695-3175, 547-3114.

KENOGAMI: 2 logements 3 1/2, libres immédiatement. Tél.:547-2224.

LA BAIE, 435, 5e rue, 4 1/2, demi sous-sol, chauffé, non éclairé, stationnement. Libre immédiatement. Tél.:544-1704.

LA-BAIE, 4 1/2, 3 1/2, bois franc. Libres immédiatement. Tél.:591-0953, 696-0288.

LA-BAIE: 3 1/2, 4 1/2, propres, modernes, déneigés, situés sur la septième avenue, La Baie. Garage résidentiel environ 400 pi.ca. Tél.:544-7833, 591-4679.

LA-BAIE: 3 1/2, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, 315\$/mois. Tél.:548-1955, 541-5679.

LA-BAIE: 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, 320\$/mois. Tél.:544-3917, 544-3163.

LA-BAIE: 5ième avenue, 4 1/2 300\$/mois. Libre immédiatement. Tél.:697-1654.

LA-BAIE: grand 3 1/2, meublé, libre immédiatement. Tél.:544-6250.

LA BAIE, grand 3 1/2, meublé, eau chaude fournie, Tél.:547-7289.

MARS GRATUIT

CHICOUTIMI: 1106, Radisson, 3 1/2, chauffé, éclairé, libre immédiatement, 400\$/mois. Tél.:698-2954, 678-9354.

RIVIERE-DU-MOULIN: 1285, Père Honorat, 4 1/2, non chauffé, non éclairé, plancher bois, libre immédiatement, 385\$/mois. Tél.:543-6781.

208 Logements à louer

RIVIERE-DU-MOULIN, grand 2 1/2, hors sol, meublé, résidentiel, entrée indépendante, bain-douche. Tél.:549-5391.

ST-AMBRÔISE: beau logement 3 1/2 au 2ième étage, prix avantageux. Tél.:672-2266.

ST-HONORÉ, 3 1/2 chauffé, éclairé, déneigé, 290\$/mois. Tél.:543-5749 après 17h00

209 Maisons à vendre

A VENDRE avec revenu, avec garage, 1516, Vimy, Chicoutimi. Tél.:675-1024.

ARVIDA, directement du propriétaire, 4 chambres, sous-sol fini, 2 salles bain, grand terrain, garage, sans voisin arrière, 68,000\$. Tél.:699-1005 jusqu'à 9 h a.m. et après 19 h.

ARVIDA: 1940, Teller, maison avec revenu 420\$/mois, 10 pièces, grand terrain, aménagement paysager, 133,000\$. Tél.:548-2109 (idéal pour louer parents).

BOUL. SAGUENAY: près de St-Jean-Eudes, 2 étages, loyer en haut, grand garage, en bas de l'évaluation, 64,900\$. Tél.:549-3233.

CHICOUTIMI (Nord), 106, Saint-Nicolas, belle maison bien décorée, terrain boisé. C'est à voir! Ouvert aux visiteurs dimanche 7 mars, de 14 h à 16 h. Information: **Gérard Nadeau, Accès Plus, 549-3372.**

CHICOUTIMI, du Carrousel, spacieuse, bien équipée, impeccable. Sur grand terrain. A voir. Tél.:541-7077, 549-9509.

CHICOUTIMI, près du Ricochet, 5 chambres, sous-sol fini, impeccable. Tél.:690-8509, 690-1968.

Chicoutimi, quartier de la Polyclinique, 447 Place Einstein, 4 chambres, espace à bureau, 3 salles de bain, sous-sol entièrement aménagé, planchers de bois franc et céramique, armoires en chêne, foyer au salon, terrain 12,000 pi.ca., abri d'auto, piscine avec 3 patios. Tél.:690-1642, 540-4662 (cellulaire).

CHICOUTIMI-NORD: Propriété résidentielle, impeccable avec salon de coiffure. Informations: Hélène Martin, La Capitale, Tel.543-5511

CHICOUTIMI: 1068, boul. Saguenay Est, 3 logements (devenez propriétaire et logez-vous gratuitement), 79,000\$ (revenus 1,255\$/mois). Tél.:514-526-1723.

CHICOUTIMI: jumelée, 3 chambres, 2 salles de bain, décor chaleureux, bien située, prix abordable. Tél.:545-7647.

CHICOUTIMI: maison de ville, 3 étages finis, foyer, bois franc, garage, luxueuse, 1091, Pere Champagnat. Tél.:696-1817.

CHICOUTIMI: près Place du Royaume, quartier des Oiseaux, avec revenus, 89,900\$. Tél.:549-3233.

JONQUIERE, rue Rembrandt, 3 chambres, poêle combustion, 57,000\$. Tél.:541-8705.

JONQUIERE, unifamiliale, brique, foyer et combustion lente, grand terrain, prêt de: hôpital, garderie, écoles, centres d'achats. Directement du propriétaire. Tél.:542-6677.

JONQUIERE: 4134 Harvey, brique, 4 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, planchers de bois, aspirateur central, garage chauffé, piscine, billard, 72,000\$, négociable. Tél.:695-1330.

JONQUIERE: style canadien, 28x40, brique, remise 14x16, terrain 14,000 pi.ca. Tél.:547-9063 sur rendez-vous.

LA-BAIE: 1743 Des Marguerites, construction 1999, 3 chambres, vue panoramique sur la baie. Tél.:544-8451

LAC-KENOGAMI, bord de l'eau, 1 1/2 étage, 6 ans, plancher érable, foyer, 5 portes patio, 2 remises, quai, terrain 46,000 pieds carrés aménagé. \$149,900. Tél.:698-9906, 542-0180.

LATERRIÈRE, directement du propriétaire, superbe jumelé, neuf (un an), design moderne, plancher bois franc, bord de l'eau, non inondable, mezzanine, 2 salles bain, abri d'auto, terrain 50x250 gazonné. Rue du Rivage, 112,000\$. Tél.:668-2839.



CHICOUTIMI, résidence très moderne, à aire ouverte, surface habitable: 2,800 pieds carrés, toit cathédrale, mezzanine, chauffage électrique, thermo-pompe, foyer, nombreux extras, terrain 102,000 pieds carrés, remise 14x20. Tél.:549-9395.

ST-JEAN-EUDES: 1 1/2 étage, garage adjacent, prix de l'évaluation, 58,000\$. Tél.:548-7315.

ST-JEAN-EUDES: 24x38, 5 1/2, fenêtres et toiture neuves, clôturée, piscine, coin tranquille, près des services. Tél.:548-4156, 548-0119.

210 Maisons à louer

CHICOUTIMI-NORD: vue panoramique, cap St-François, 3 minutes de Chicoutimi, état neuf, 750\$/mois, 2 chambres, salle lavage. Tél.:545-2355, 345-2991.

CHICOUTIMI: rue Malraux, jumelée, 2 chambres, 2 salles de bain, 650\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er juin. Tél.:549-9647.

RECHERCHE maison: campagne ou banlieue avec garage pour 1er juillet. Couple sérieux. Bonne référence. Tél.:(450)261-1628, frais viré.

211 Maisons mobiles à vendre

BAGOTVILLE: 12X55, rénovée au grand complet 1996, 20,000\$. Tél.:677-1176, 591-0915.

RIVIERE-DU-MOULIN: chaleureuse maison mobile 14'X70', refaite à neuf. A voir. Une visite vous épatera. Tél.:549-6996.

213 Terrains à vendre

A VENDRE TERRAIN: situé à Jonquière sur la rue Monet, superficie de 7300 pi.car. avec 2 servitudes, prêt à construire. Téléphoner à 547-3095 le soir.

ACHETEUR de lots à bois résineux et/ou feuillus, n'importe où au Saguenay Lac St-Jean. Payons bon prix. Tél.:(418)527-7721 jour, pagette: (418)821-6347 soir.

ALMA: Des Glâieus, secteur recherché, 70x150, prêt construire, 23 900 \$. Tél.:542-5055.

LATERRIÈRE, grands terrains, 100x230, avec réseau d'eau (reste 2 au bord de l'eau). Prêts à la construction. Prix abordables. Tél.: 678-9294.

SHIPSHAW, Terre: superficie totale 84,630 arpents. Pour informations: 418-272-3104.

300 VÉHICULES 302 Autos à vendre

1994 PONTIAC Grand Prix SE, 130,000 kilomètres, 4 portes, très propre, mécanique A1. Tél.:545-4527.

1994, GEO Metro, 98,000 kilomètres, manuelle, 2 portes, 3,800\$. Tél.:276-0730.

1995 Nissan, Maxima, GXE, 46,000 kilomètres, garantie prolongée jusqu'en décembre 2000, lecteur CD, siège électrique, siège chauffant, air climatisé, démarreur, système antivol, télé-commande, aileron, 8 pneus, très très propre. Tél.:695-2176.

1995 Nissan, Maxima, GXE, 46,000 kilomètres, garantie prolongée jusqu'en décembre 2000, lecteur CD, siège électrique, siège chauffant, air climatisé, démarreur, système antivol, télé-commande, aileron, 8 pneus, très très propre. Tél.:695-2176.

ABC CRÉDIT

Crédit refusé pour l'achat d'un véhicule? NOUS AVONS LA SOLUTION: FINANCEMENT MAISON SUR PLACE. Comptant minimum requis. Plusieurs modèles disponibles. Pour informations: 693-8567 (Chicoutimi), Lundi au jeudi: 9h00 AM à 9h00 PM.

ACHETONS AUTOS, CAMIONS, métaux pour récupération. Payons comptant. Tél. 542-6938 Métaux Savard

ACHETONS voitures en état de marche 100\$ à 2,000\$. Tél.:(418)693-8567.

Automobile Bédard Inc. 693-8567

1989 EAGLE VISTA (Colt), 2 portes, manuelle, propre, seulement 85,000 kilomètres.
1990 CHEVROLET LUMINA V6, très propre
1992 MAZDA PRECIDA, manuelle, 4 cylindres, air climatisé, rouge, super propre.
1993 HYUNDAI ELANTRA GLS 4 portes, automatique, tout équipée, excellente condition.
1994 DODGE SHADOW automatique, 4 portes, bas millage, super propre
1995 HYUNDAI ACCENT automatique, 4 portes
1995 DODGE NEON manuelle, propre
1997 DODGE CARAVAN, entièrement équipé

AVEZ-VOUS une voiture accidentée ou endommagée par la rouille? J'ai 40 ans d'expérience et je suis spécialiste des retouches ou complet. Je fais un excellent travail. Pour une estimation: Germain Debosselage. Tél.:699-5069.

BUICK Regal 1991, bien entretenu, 3,500\$. À voir! Tél.:545-2718.

CAVALIER 1996, 61,000 kilomètres, 4 portes, garantie 5 ans (100,000 kilomètres), démarreur à distance, etc. 9,200\$ (plus taxes). Tél.:543-3982 (après 18h).

CHRYSLER Cordoba 1976 (antique), seulement 50,000 milles, peinture d'origine Aubaine, \$1,600 négociable. Aussi: Mercury Meteor 1965 (collection), 6 cylindres, comme neuf. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. (A voir). Tél.:693-8482.

CHRYSLER Intrépide 1997, bleu métis, équipement complet, 35,000 kilomètres. Tél.:272-2320.

EXCEL 1991 SE, super propre, mécanique A1, manuelle, économique, 118,000 kilomètres. \$2,450. Tél.:549-3288.

FORD Topaz GL 1989, automatique, entièrement équipée, mécanique A-1, 136,000 kilomètres, 2,300\$, négociable. Tél.:690-2526, 549-9919.

GRAND AM 1995, tout équipé, 78,000 kilomètres, \$10,900. Tél.:695-6807, 542-8587, Guylaine.

HONDA Accord XE 1996, automatique, 4 portes, 41,000 kilomètres, 4 pneus d'été, 4 pneus d'hiver, parfaite condition, 16,950\$. Tél.:545-7081.

HONDA Civic SI 1993, 140,000 kilomètres, parfaite condition, 8,500\$. Tél.:668-7335.

JETTA 1997, air climatisé, turbo, diesel, 24,000 kilomètres. Fin de location 2/12 ans à 337\$/mois plus taxes. Tél.:698-0974.

JETTA Volkswagen 1987, manuelle, 4 pneus sur roues. Tél.:275-4243

JIMMY SLT 4x4, 1996, sièges en cuir, 61,000 kilomètres. Très très propre, 23,000\$. Dodge Dakota 4x4, 1992, 100,000 kilomètres, très très propre. Tél.:696-2249.

MAZDA Précida 1994, manuelle, 4 cylindres, 86,000 kilomètres, parfaite condition. Tél.:676-2540, 540-4036 cellulaire.

MAZDA Protégé 1990, manuelle, 205,000 kilomètres, très bonne condition, 1700\$. Tél.:547-1490

OLDSMOBILE Cutlass Cierra 1985, moteur 2.8, 175,000 kilomètres, mécanique A1, peinture, très propre, 1,500\$. Tél.:699-5069.

OLDSMOBILE «Delta 88» 1986, A-1, moteur 30,000 kilomètres, pneus, démarreur, freins neufs, 1,200\$, négociable. Tél.:541-2050, 540-5669.

PLYMOUTH Laser 1991, 99,200 kilomètres, manuelle, 2 portes, 16 valves Pwin Cam, 5,500\$ négociable. Tél.:695-4369.

PONTIAC Grand AM 1988, manuelle, 4 portes, 180,000 kilomètres, très propre. \$2,300. Tél.:545-9537.

302 Autos à vendre

PONTIAC OPTIMA 1990, automatique, 4 portes, 117,000 kilomètres, bonne condition. \$1,750. Tél.:699-0096.

PONTIAC «Sunbird» 1991, 4 portes, automatique, mécanique A-1, peinture neuve, 140,000 kilomètres, 3,600\$ négociable. Tél.:690-0841.

PONTIAC Sunbird, 1988, automatique, 1,500\$. Tél.:690-3864.

SUBARU «Justy» 1992, 4 portes, 4x4, 5 vitesses, excellente condition. Tél.:549-4866.

SUNFIRE 1998, vert, 4 portes, climatiseur, automatique, 20,000 kilomètres, 13,995\$. MALIBU LS 1997, 4 portes, tout équipé, 14,000 kilomètres, 15,995\$. M.G.C. Auto Tél.:668-3836, 672-4790.

TERCEL 1989, 87,000 kilomètres, impeccable. Et Golf 1997, 2 portes, balance de location. Demandez Christian, jour: 679-1266, soir: 345-8611.

TRIUMPH 1976, antique, bonne condition, 1 500 \$. Tél.:591-0793.

VOLKSWAGEN JETTA GLS 1996, manuelle, à essence, 4 portes, miroirs et sièges chauffants, toit ouvrant. Tél.:(418)695-2475.

LE QUOTIDIEN**LES PETITES ANNONCES SUR INTERNET C'EST GRATUIT!**

Toutes les petites annonces publiées dans Le Quotidien sont également publiées tous les jours **SANS FRAIS ADDITIONNELS** sur notre site Internet. Vous pouvez facilement les retrouver en cliquant sur «petites annonces» au bas de notre page d'accueil. www.lequotidien.com

305 Camions à vendre

6 ROUES F-350 1985, très propre, avec fendeur 25 tonnes, comme neuf, 6,500\$. Tél.:673-6324.

FORD 1977 F600 avec pompe, peinture neuve, parfait état, boîte neuve. Tél.:543-3123, 674-2659.

FORD Cub 350 diesel turbo Super Duty 1998, 30,000 kilomètres, boîte 18 pieds, état neuf. Tél.:418-343-3127.

FORD F-350, 1991, 4 portes, 1 tonne, 2X4, diesel, 6,000\$. Tél.:662-8493

FORD Ranger 1986, V6, manuelle, 150,000 kilomètres, prix à discuter. Tél.:543-3157.

GM 1980, 2 réservoirs, 1,700 litres chacun, 1 réservoir à l'eau. Tél.:418-276-4705.

GMC 1986, 1 tonne, double roues, bonne condition. Tél.:695-2006, 547-8035.

GMC Sierra 1500, cabine simple, 2x4, 1996, 37,000 kilomètres, état neuf, 15,900\$. Tél.:547-6021

ISUZU 1989, 147,000 kilomètres, boîte fibre verre. Tél.:672-2182.

MAZDA B-2200 1987, manuelle, 165,000 kilomètres, pas de rouille, recouvrement de caisse, bonne condition, 1,300\$ négociable. Tél.:542-8624.

306 Camions 4 X 4

CHEROKEE 1989, 4x4, 4 cylindres, excellente condition, peinture neuve, 92,000 kilomètres, 4 pneus neufs, 5,000\$. Tél.:548-4924.

CHEVROLET 1989, 4x4, cabine simple, remis à neuf, 7,900\$. Tél.:548-7357.

FORD Bronco II 1986, 4X4, parfait état, peinture neuve. Tél.:543-3123, 674-2659.

PICK UP 4x4 1986, king cab, 5 vitesses, à vendre pour pièces. Aussi pièces de Jimmy 1984-1985. Sunbird 1985, moteur 2 litres, pour pièces. Tél.:695-5986, pagette: 591-5574.

PICK-UP Chevrolet Silverado, 1/2 tonne, 4x

317 Tracteurs à vendre

TRACTEUR souffleur Kraftman, 18 forces, 1985, avec cabine, excellente condition, 2.000\$. Tél.:673-6166, 543-2501.

400 EMPLOI

402 Personnel demandé

6 REPRESENTANTS(ES), dans le domaine de l'éducation (REEE), expérience de la vente un an. Tél.:543-0185.

74 EMPLOYEURS prêts à vous engager.Travail à domicile. Tél:(514)801-1660 département:506

ADMINISTRATEUR de système Unix. Avec bonne connaissance des bases de données SQL (Unix) programmation en "C", CGI-HTML. Contactez T-Net Technologies 696-1070 heure de bureau, 545-7189 soir.

AH! AH! LES JEUNES! Venez 70 tablettes de chocolat + cadeau et gagnez 110\$. Tél.:547-3434, 1-800-265-1296.

BARMAID(barmen) avec expérience. Demandez Lise. Tél.:543-5653.

BARMAID(man) avec ou sans expérience. Tél.:696-4242, 698-1053.

BESOIN de travail, appelez 541-3652.

CHICOUTIMI-NORD, aide-familiale non-fumeuse recherchée, pour préparer repas et assister mère de jumeaux. Tél.:693-5942.

COIFFEUR(SE) avec clientèle pour location de chaise de chaise, \$75/semaine. Tél.:695-4473, Claudia.

COIFFURE, bronzage et esthétique. Demande coiffeur(euse) pour location de chaise, Tél:693-3336, 690-2402 Nancy.

COURS INTENSIF, formation personnalisée, tenue de bar, barmaid(man), méthode rapide. 5 places disponibles. Tél.:544-2199.

CUISINIER(ERE) demandé(e) pour restaurant type "fast food". Tél.:541-4618.

ECHANGES, STAGES, ORGANISMES, REBOISEMENT, HOTELS, CROISIERES, FESTIVALS, ETC. PLUS DE 2000 EMPLOYEURS ET PROGRAMMES A VOTRE PORTEE. POUR INFO: POSTE ENVELOPPE PREAFFRANCIE A: QUEWEST, C.P. 56550, MTL. H1W 3Z3. WWW.QUEWEST.COM

LAVEURS(EUSES) de tapis, avec expérience, pour entretien résidentiel. Doit posséder auto bonne condition. Honnête, travailleur(e). Possibilité salaire 400\$, 600\$/semaine. Tél.:543-5554 Nelson.

MECANICIEN d'entretien. Connaissance sur planer A-20 Wood ou Newman. Connaissance en soudure, machinage hydraulique, pneumatique, électricité. Flexibilité horaire de travail. Expérience 5 ans minimum. Lieu de travail: Ste-Thérèse, 20 minutes de Montréal. Gestion S. Crête inc. est une entreprise spécialisée dans le séchage et rabotage de bois résineux, pins et feuillus. Tél.:450-430-5950.

RECHERCHONS téléphonistes et/ou représentants(es)en informatique, pour secteur Chicoutimi, Jonquière, La Baie. Tél.:1-877-276-3465.

REPRESENTANTS(ES)
Besoin 2 représentants(es), vente directe, domaine de l'entretien à domicile. Clients fournis et prise de rendez-vous par le bureau. Possibilité salaire 500\$ à 800\$/semaine. Tél.:543-5554 Nelson.

SERVEUR(euse) demandé(e), pour bar et restaurant. Avec expérience. Tél.:545-4912.

SUPER MARCHÉ à Alma recherche: commis à la charcuterie, boucher, commis à la boulangerie. Avec ou sans expérience. Temps partiel. Tél.:662-7405, demandez Régis ou Daniel

TELEPHONISTE demandée, temps partiel, avec expérience, travail à La Baie. Tél.:544-0621.

WALMART CHICOUTIMI: Agent de sécurité, possibilité de temps plein. Salaire selon la charte ou expérience. Faire parvenir C.V. au magasin à l'attention des ressources humaines, avant le 7 mars 1999.

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

ATTENTION! COURS PRIVES primaire-secondaire, français, mathématique, raccrochage, thérapie, professionnelle. Tél.:545-2197.

500 OCCASION D'AFFAIRES

501 Finances

PROBLEMES FINANCIERS de \$500 à \$250.000. Demande de prêt assuré 24 heures. Conseiller B.A.D. Tél.:1-800-463-9311, code 8560.

502 Occasion d'affaires

A TEMPS partiel. Aimerez-vous connaître une entreprise qui peut vous permettre de doubler vos revenus? Prenez une heure de votre temps et apprenez comment. Tél:695-4198.

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Commerce déjà établi dans un centre commercial à Chicoutimi. Franchise disponible. Ne requiert peu d'investissement. TEL:(819)751-5306

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

ATTENTION CONSTRUCTION RENOVATION. Pour rénover intérieur, extérieur. Agrandissement de maison, patio, fenêtres. Estimation gratuite. Tél:549-9842, 540-3812(cellulaire).

ATTENTION: homme 15 ans d'expérience en plâtrage, peinture, finition intérieure. Estimation gratuite. Tél.:690-3792.

HOMME avec expérience offre ses services pour travaux de plâtrage, peinture, plafond texture. Estimation gratuite. Tél.:693-8158.

601 Construction / Rénovation

MENUISIER offre ses services à l'heure ou à contrat, très bien outillé, 35 ans d'expérience. Tél:549-2330.

PLASTRAGE, peinture, menuiserie, 25 ans d'expérience: céramique, salle de bain complète. Tél:549-4748.

602 Impôt

ATTENTION! IMPOT INFORMATISE
Logiciel et service professionnels, 25\$/personne, 45\$/couple. Services comptables N.B. enr. Tél:543-4296.

FAITES faire votre impôt par ordinateur et tirez-en le maximum. Tél.:672-2386.

IMPOT INFORMATISE, service rapide et confidentiel. Prix compétitif. Vaste expérience. Se déplace sur demande. Tél.:695-2117, page: 545-5644.

IMPÔT A L'ANNEE
COMMERCIAL, autonomes, TPS. TVQ. localités, compagnies, etc. Tél.:690-0599.

603 Massage

ANNIE, jolie fille, massage détente, dans un endroit propre et discret. Tél:545-4582.

BEAU garçon offre ses services pour vous messieurs. Massage de détente. Propreté et discrétion assurée. David. Tél:690-9366.

BESOIN d'un bon massage, d'une bonne relaxation? Tél.:693-9337.

CENTRE de MASSOTHÉRAPIE PROFESSIONNEL avec massesseurs(eurs), entorse sciatique. Tél:542-6200.

VENEZ relaxer en toute intimité. Tél.:698-7171, 591-0939.

604 Offres de services

\$\$\$IMPÔTS 1998\$\$\$ Fini les tracas d'impôts. Prix le plus bas garanti, si vous trouvez moins cher ailleurs, nous vous rembourserons la différence plus 10%. De plus, courez la chance de gagner une paire de billets du spectacle Céline Dion au Centre Molson le 7 mai 1999. Tél.:668-4159.

ATTENTION Nouveau: Je décape tous vos meubles. Meilleur prix jamais vu. Tél.:693-3393.

Besoin de **DÉCAPER,** teindre ou vernir vos meubles en bois. **EBÉNISTE** d'expérience vous offre cette possibilité à très **BON PRIX.** **ASH DÉCAPAGE:** paget 591-7218, téléphone:548-6405.

CHEF-CUISINIER

30 ans d'expérience, travail pour chantier, camps d'été, brasserie, restaurant. Paget:696-6072, fax: 690-1554.

COUTURIERE: pour votre décoration intérieure, spécialisée en confection de rideaux, valences, coussins, housse, recouvrement de chaise etc. Réparation de vêtement de tous genres. Tél:548-2090, demandez Martine.

HOMME à tout faire avec références: plâtrage, peinture, pose de plancher flottant. Tél:690-3379

IMPÔT - IMPÔT - IMPÔT

Service rapide et courtis
Impôt informatisé
Étude et calcul de vos limites de REER
Francine Gaudreault
547-0898

J'OFFRE mes services pour faire peinture, rénovation, grand ménage. Tél.:547-4901.

RECouvreMENT de meubles, bateaux, motorisés, roullottes, à prix compétitifs. Tél.:545-4324.

VOUS AVEZ BESOIN DE TRANSPORT?
Soit régional ou extérieur! Nous avons des camions 18' disponibles, avec chauffeur. Pour information: 591-0793.

605 Service de garde

EDUCATRICE reconnue par le CPE Les Petits cailloux. Accès à la garde à 5\$. Application du programme éducatif. Rivière-du-Moulin. Tél.:545-7704 Lison.

700 MARCHANDISES ET SERVICES

703 Ameublement

12.95\$ l'appel (call). Réparation d'appareils ménagers. Recherchons réfrigérateurs usagés. Gauthier Services. Tél.:696-1718.

A BAS PRIX

APPAREILS électroménagers R.S. Vente et achat: laveuses, sècheuses, cuisinières, réfrigérateurs, reconditionnés. Vaste choix. Reconditionnement "timer". Réparation à domicile, appels de service, réparation micro-ondes, déshumidificateur et petits appareils électriques. 743, Boul. Barrette et Chicoutimi. Tél.:698-4399.

ACHAT ET VENTE

ELECTROMENAGERS, reconditionnés, pièces neuves et usagées. Guy Marcotte Service, réparations. 807, rue Chabanel. Tél:543-3010.

CAUSEUSE refaite à neuf. Chaise à billes, état neuf. Tél.:543-7908 laisser message.

CUISINIÈRE blanche avec vitre noir, réfrigérateur blanc, mobilier cuisine moderne + chaise bergante. Etat neuf. Tél:274-4964 heures repas, Jocelyn ou Doris.

Ensemble mural en mélamine blanc, trois sections d'une longueur totale de 8 pieds, servant de vaisselier et/ou bibliothèque. En très bon état. Prix 350\$. Tél.:543-4355.

LAVEUSE, sècheuse, poêle, réfrigérateur. Tél.:545-9361.

LAVEUSES, sècheuses, poêles, réfrigérateurs, congélateurs, sets de chambre, de salon, micro-ondes. Tél.:545-9361, page: 541-6857.

703 Ameublement

LES ELECTROMENAGERS
du Saguenay Enr. Vente d'électroménagers reconditionnés, garantis 1 an, vente de pièces neuves et usagées, 14.95 \$ l'appel, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21h00, 940 Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.:545-6969.

MOBILIER cuisine en chêne blanchi, 3 mois d'usage. Prix réduit. Tél:545-3020.

POELE Kenmore blanc, 1993, très propre, 350\$. Tél.:542-9455.

REFRIGERATEUR, 500\$. Laveuse, sècheuse, 500\$/deux. Lave-vaisselle 250\$. Sofa 4 places, fauteuil, appui-pied, 500\$/trois. Tél.:549-2623.

SET de cuisine, chêne massif sculpté à la main, avec vaisselier. Prix à discuter. Tél.:347-1440.

URGENCE
REPARATION, réfrigérateurs, congélateurs, chambre froide, machine à glace. Nouveau: réparation de chauffe-eau électrique. M. Freeze, 7 jours: Tél.:695-0380.

704 Animaux

ACHAT et vente de chevaux et d'équipement. Tél.:344-1183.

DEUX Thoroughbred (un de 17 mains et un de 15 mains deux), 3 canadiens (1 demi-belge de 9 ans, 2 Paint Horse dont 1 beige et blanc Palomino, 1 cheval Quater Horse blanc (pour enfant), 2 poulains enregistrés Quater Horse (1 de 20 mois et 1 de 2.1/2 ans), 5 autres Quater Horse disponibles. Tél:344-1183

705 Antiquités

1 A ABSOLUMENT RENCONTRER POUR CEUX QUI DESIRENT LES PLUS BELLES PIÈCES
MARCHÉ D'ANTIQUITÉ
5922, boul. Talbot - Latérière
678-2775
Jamais acheter sans nous visiter
Ouvert seulement samedi et dimanche de 9 à 5

706 Bois de chauffage

BOULEAU sec et merisier de première qualité, livré. Prix spécial fin de saison. Tél:543-3123, 674-2659 Eric.

BOULEAU sec, 50\$ cour extérieur. 55\$ séché dans la grange, livré. Tél.:695-4949, 545-7837, 540-BOIS(2647).

BOULEAU, vert, 45\$/corde. Erable merisier vert, 50\$/corde. Livraison gratuite. Tél:673-7975.

Centre de bois de Chauffage Enr. Bouleau, merisier, sec ou vert. Prix compétitifs. Tél:(418)549-2466.

CROUTE de bouleau, \$20/camion, 112 de la Pinède, Latérière (livraison). Tél.:542-2342.

MERISIER, bouleau, 16 pouces, livré. Tél:673-6133.

708 Demandé

ACHETERAIS auto ou camion accidenté ou état de marche, avec moteur 305 injection, bon état. Tél.:543-8361.

RECHERCHE pare-choc avant avec grille de Buick Regal Summerset 1985, de préférence gris. Tél.:542-3958.

RETRAITÉE, recherche logement 4 1/2 ou 5 1/2, tranquille avec cour arrière, stationnement dans secteur Jonquière ou Arvida. Tél.:695-3074

709 Divers

1 ACHETEUR de vieilleries, antiquités, dans votre région, j'achète meubles, vaisselle, cadres, miroirs, presque tout. Tél.:418)591-1055.

A VOIR! STORES
VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, MANUFACTURIER FERNAND TREMBLAY, 296 AVE STE-ANNE, CHICOUTIMI, UNIVERS DE LA COULEUR. Tél.:543-0432.

ATTENTION: Vente, location de mini-caméra cachée, 1"x1", se branchant sur vidéo, pour surveiller vos biens ou vos enfants secrètement lorsque vous êtes absent. «Faut le voir pour le croire...». Méga Puce Electronique Tél.:695-3085.

BANC Scie, Shop Vac, génératrice, remorque vtt, fendeur à bois, broquette, souffleur, coupe bordure, coupe haie, bicycle exerciseur, 2 planches à neige, canot cède, piano ancien. Tél.:545-7254.

CIGARES, Kohiba Esendidos de Cuba. Tél:696-2674

LIQUIDATION de RECUPERMAT
Tous les articles d'occasion et autres doivent sortir! Tout offre raisonnable acceptée. Venez voir sur place. 1709, ave Lavoie (Via boul. St-Jean-Baptiste), Chicoutimi, (418)696-2036.

LIT D'EAU, grandeur «King» anti-vagues, incluant literie. 300\$. Tél.:543-0519.

MONSIEUR BARILS
5, 15, 25, 45, 250 gallons. Idéal pour quais flottants, cabanes à sucre, serres, chalets, usines, garages, etc. Matériaux Economiques Gaudreault, 696-2036.

TABLE de ping-pong en très bon état. Tél.:549-4415.

VENTE de bacs roulants neufs ou usagés. Pour informations: Tél.:543-4514.

LE QUOTIDIEN

LES PETITES ANNONCES SUR INTERNET C'EST GRATUIT!

Toutes les petites annonces publiées dans Le Quotidien sont également publiées tous les jours **SANS FRAIS ADDITIONNELS** sur notre site Internet. Vous pouvez facilement les retrouver en cliquant sur «petites annonces» au bas de notre page d'accueil.

www.lequotidien.com

711 Equipement de commerce et restaurant

CENTRE DE RESTAURATION M.S.
tout pour resto et bar, neufs et usagés, meilleurs prix garanti meilleur service garanti. Venez visiter notre magasin. 2180 Burma, secteur Arvida. Tél: 548-6550, 696-6111.

LIQUIDATION D'ENTREPÔT: Equipement de restaurant, bar, usagé et neuf. Lot de chaises empilables, bistrot, taverne, bois, hottes, malaxeurs, cafetières, congélateurs, slicers, plaques à hot-dog, tabourets, tréteaux, tables, grille-pain rotatif (propane), comptoirs, friteuses, miroirs concaves, photocopieurs photo couleurs. Tél:698-2174, page: 544-2637.

Machine à Coudre
Vente
Réparation
André Croft
693-2373

712 Esotérisme

CARTOMANCIE, lithomancie. Également, bijou mode à vendre en cristaux et autres. Pour information ou rendez-vous 690-2310.

MONSIEUR Soleil clairvoyant médium international, vu à Claire Lamarche et Poing J, sera à Chicoutimi le 17, 18 mars. Pour rendez-vous pour une consultation satisfaisante, appelez sans frais: 1-888-650-5407.

713 Marché aux puces

MARCHE aux puces, Rang St-Pierre: traîne de motoneige, hache viande Hobart 2 forces. Cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, bureau secrétaire, lits superposés, classeur, skis et bâtons, comptoirs 4' et 8', tablettes, étagères, combustion lente, gratte de 4 roues. Tél:545-1705.

714 Matériaux de construction

50.000 pieds bois de construction toutes dimensions, fils électriques Teck, entrées et boîtes électriques, poutres et poutrelles d'acier toutes dimensions. Demex Inc. Tél.:418-698-2222, 1-800-361-9519.

STRUCTURE d'acier, grandeur du bâtiment: 117x65x20 haut. Ancien J.O. Beaulac, Dolbeau. Tél.:276-9999, 679-6789.

TÔLE ÉCONOMIQUE
TÔLE NEUVE 36" COUVRANT. Plusieurs couleurs et longueurs en stock à partir de 10,32 \$/feuille de 8' (38\$ la toise). Matériaux Economiques Gaudreault, 696-2036.

718 Vêtements

FRIPERIE Michèle St-Arnaud, 128 Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, achetez vêtements dames. 13-14 ans, 15-16 ans, 18-20 ans. Pour rendez-vous:549-7667.

800 SPORTS / LOISIRS

801 Articles de sports

APPAREIL à gymnastique Weider 8530, état neuf, peut faire 38 exercices différents. Tél.:548-9797.

804 Chasse et pêche

COURS d'orientation boussole, cartographie, GPS, 1 soirée. Tél.:549-8056 Laval Côté.

805 Musique et accessoires

AMPLI Pionner avec 2 colonnes de son, 100 watts, 250\$. Tél.:673-6031, 541-9652.

DISCO MEGASON musique de tous genres. Très bonne animation. Prix compétitifs. Tél:547-0628(Roger), 693-3217 (cell).

GIUITARE Ibanez, X-Série. Amplificateur 80 watts Marshall. Comme neuf. Prix à discuter. Tél.:697-1366 après 17 h.

806 Ordinateurs et jeux

ACHAT, vente Nintendo 64. Pose de chip Play Station. A vendre: T.V. 20" commerciale. Le plus gros Marché aux Puces de la région, 51, Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi. Tél.:690-3142, 540-5080.

ACHAT, vente, réparation d'ordinateurs, pièces neuves et usagées. Ordinateurs Saguenay: 673-1847.

AGENT PC
MISE à niveau de 486 à Pentium 200 MMX. Carte mère, processeur, carte vidéo 2 megs, 250\$ taxes incluses. PLUSIEURS pièces de 486 et de Pentium usagés. Ordinateurs usagés complets. Tél.:543-6734. http://pages.infinit.net/agentpc

PENTIUM-2 en SUPER SPÉCIAL VENTE - RÉPARATION Expertise informatique - 678-2999

LES SPÉCIALISTES

Maisons, rénovations

RÉNOVATIONS
Spécialité: PEINTURE
PLÂTRAGE
PLAFOND SUSPENDUS
Dany: 696-7972 - Luc: 540-1747

PENTIUM-2 en SUPER SPÉCIAL VENTE - RÉPARATION Expertise informatique - 678-2999

ACHAT, vente, réparation d'ordinateurs, pièces neuves et usagées. Ordinateurs Saguenay: 673-1847.

AGENT PC
MISE à niveau de 486 à Pentium 200 MMX. Carte mère, processeur, carte vidéo 2 megs, 250\$ taxes incluses. PLUSIEURS pièces de 486 et de Pentium usagés. Ordinateurs usagés complets. Tél.:543-6734. http://pages.infinit.net/agentpc

PENTIUM-2 en SUPER SPÉCIAL VENTE - RÉPARATION Expertise informatique - 678-2999

ACHAT, vente, réparation d'ordinateurs, pièces neuves et usagées. Ordinateurs Saguenay: 673-1847.

AGENT PC
MISE à niveau de 486 à Pentium 200 MMX. Carte mère, processeur, carte vidéo 2 megs, 250\$ taxes incluses. PLUSIEURS pièces de 486 et de Pentium usagés. Ordinateurs usagés complets. Tél.:543-6734. http://pages.infinit.net/agentpc

PENTIUM-2 en SUPER SPÉCIAL VENTE - RÉPARATION Expertise informatique - 678-2999

ACHAT, vente, réparation d'ordinateurs, pièces neuves et usagées. Ordinateurs Saguenay: 673-1847.

AGENT PC
MISE à niveau de 486 à Pentium 200 MMX. Carte mère, processeur, carte vidéo 2 megs, 250\$ taxes incluses. PLUSIEURS pièces de 486 et de Pentium usagés. Ordinateurs usagés complets. Tél.:543-6734. http://pages.infinit.net/agentpc

PENTIUM-2 en SUPER SPÉCIAL VENTE - RÉPARATION Expertise informatique - 678-2999

ACHAT, vente, réparation d'ordinateurs, pièces neuves et usagées. Ordinateurs Saguenay: 673-1847.

AGENT PC
MISE à niveau de 486 à Pentium 200 MMX. Carte mère, processeur, carte vidéo

AVIS PUBLIC

Article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1)

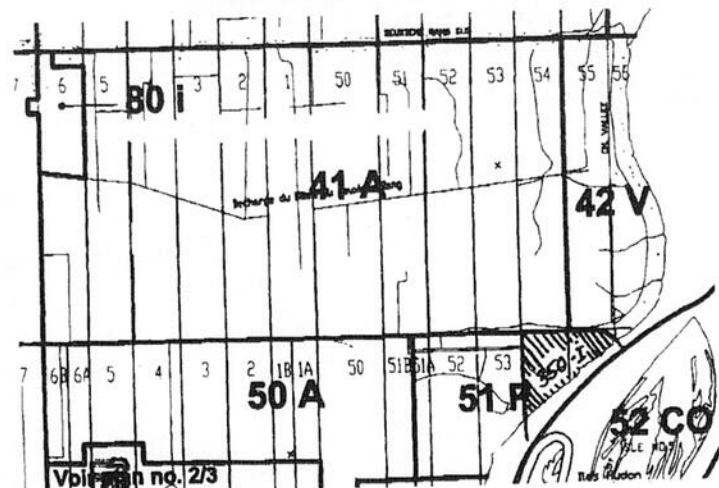
Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

2^e projet de règlement n° 99-486

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le lundi 15 février 1999, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Félicien a adopté le second projet de règlement n° 99-486 le 22 février 1999, **ayant pour objet de modifier le Plan d'urbanisme (280-92) et le Règlement de zonage (288-92 ou 98-462) afin de créer une nouvelle zone industrielle 350-1 (Industrielle)** dans laquelle seront autorisés les usages principaux suivants:
 - L'usage «Industrie des aéronefs et des pièces d'aéronefs»;
 - l'usage «Autres services relatifs aux transports aériens»;
 - «l'entreposage, la réparation et l'entretien des bateaux de plaisance».
 L'expression «aéronefs» étant explicitement limitée aux «hydravions et avions amphibies».
- Le règlement prescrit également les marges avant, latérales et arrière dans cette nouvelle zone.
- Le projet de règlement de zonage n° 98-462, faisant suite au Décret n° 617-96 sur le regroupement de la Ville de Saint-Félicien et de la Municipalité de Saint-Méthode, est entré en vigueur le 26 février 1999. De sorte que les dispositions du 2^e projet de règlement n° 99-486 faisant référence à l'ancien règlement de zonage de Saint-Méthode (288-92) ne s'appliquent plus et les limites de zones font référence au nouveau règlement de zonage n° 98-462.
- Ce 2^e projet de règlement n° 99-486 contient des dispositions (voir a, b et c à l'article 1 ci-haut) qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités du Québec (L.R.Q., chap. E-2-2).
- Une demande relative à ces dispositions peut provenir de la zone publique (51-P) et des zones contiguës à celle-ci. Ces dispositions sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de telles dispositions.
- Pour être valide, toute demande soit:
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite.
 - Être reçue, au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville de Saint-Félicien (1209, boul. Sacré-Cœur, 3^e étage), **au plus tard le 13 mars 1999.**
 - Et être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au même endroit (bureau du greffe), aux heures normales de bureau.
- Toutes les dispositions du 2^e projet de règlement n° 99-486 qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le 2^e projet de règlement n° 99-486 peut être consulté au bureau du greffe, aux heures normales de bureau.

Localisation de la nouvelle zone 350-1 (Ancien aéroport de Saint-Félicien)



FAIT ET DONNÉ À SAINT-FÉLICIEN, ce 5^e jour du mois de février 1999.

Michel Légaré, M. A.
Greffier adjoint
Chef du service de l'urbanisme et du développement
Ville de Saint-Félicien

Dans son livre

Monica Lewinsky se montre sévère envers Kenneth Starr

WASHINGTON (AP) — Dans le livre «Monica's Story», qui doit sortir cette semaine aux États-Unis, l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche raconte que le procureur indépendant Kenneth Starr a utilisé des «méthodes douteuses» pour obtenir son témoignage sur sa relation avec le président américain Bill Clinton. Monica Lewinsky assure dans ce livre, écrit par le biographe de la princesse Diana Andrew Mor-

ton, que Kenneth Starr s'était procuré une copie de sa déclaration sous serment où elle démentait avoir eu une relation avec le chef de la Maison Blanche avant que le document ait été déposé devant un tribunal.

Monica Lewinsky a ainsi émis l'hypothèse que le procureur Starr s'était secrètement entendu avec les avocats de Paula Jones pour prendre en défaut Bill Clinton.

Depuis que sa liaison avec le président des États-Unis a été rendue publique, le 21 janvier 1998, Monica Lewinsky a été contrainte au silence par les services de Kenneth Starr, en échange de son immunité judiciaire.

Le «New York Times» affirmait mercredi que l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche, âgée de 25 ans, avait la dent tellement dure

contre le magistrat dans le récit de son aventure, que son entourage craignait qu'elle ne perde son immunité.

«Naturellement, la stratégie de Starr est l'objet d'une affaire publique grave», souligne l'ouvrage, dont certains extraits ont été obtenus par l'Associated Press. «Tout l'échange concernant l'immunité était une perte de temps sauf dans la mesure où il exposait les méthodes douteuses employées par les enquêteurs de Starr», est-il écrit.

Monica Lewinsky relate dans des termes peu flatteurs à l'égard des services du procureur Starr son premier interrogatoire dans un hôtel de Virginie. Ceux-ci faisaient alors pression sur l'ancienne stagiaire pour qu'elle collabore à l'enquête sur le président Clinton, la menaçant de l'inculper si elle ne le faisait pas.

Monica Lewinsky affirme même avoir été si perturbée qu'elle avait un instant envisagé de se jeter par la fenêtre du dixième étage.

Télévision

Dans un extrait de l'entretien télévisé diffusé par ABC, la jeune femme affirme par ailleurs s'être «sentie salie, utilisée et déçue», le jour où M. Clinton a été forcé d'admettre la vérité et de présenter ses excuses à la nation, mais pas à elle. Lorsque Barbara Walters lui demande si elle comptait vraiment pour le chef de la Maison Blanche, Mlle Lewinsky répond évasivement: «Certains jours je pense que oui, et certains jours je pense que non.»

«Monica's Story» était classée numéro 5 sur la liste des meilleures préventes en librairie publiée mardi par le site Internet Amazon.com. Sally Richardson, responsable du service commercial des éditions Saint Martin's Press, qui doivent livrer 450 000 exemplaires du livre aux librairies, a indiqué que la maison était «immédiatement prête à faire une réédition».

«Le pays a été au bord du gouffre pendant un an et cette femme est la cause de tout cela. Nous pensons que le livre sera un grand best seller», a-t-elle encore pronostiqué, affirmant attendre beaucoup de cet ouvrage signé Andrew Norton, le biographe de la princesse Diana.

Mais de nombreux professionnels du secteur littéraire estiment qu'après un démarrage en fanfare, les ventes du livre vont rapidement retomber. Un avis partagé par de nombreux lecteurs potentiels. «Je ne vais pas perdre mon temps à lire «Monica's Story». C'est très triste qu'il y ait un marché pour ce genre de choses», déplorait mercredi une lectrice de 48 ans, Barbara Dolan, interrogée dans une librairie de New York. «Chacun dit qu'il en a par-dessus la tête de tout cela, et pourtant, tous les livres et vidéos se sont bien vendus. On sait dans ce secteur lorsque certains livres vont rapporter gros», a observé Bill Curry, porte-parole d'Amazon.com.



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ANNÉE 1998

AVIS PUBLIC est par le présent donné que lors de la séance régulière du Conseil de ville de Chicoutimi qui se tiendra le 15 mars 1999 à 19 h, la trésorière de la municipalité déposera le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1998 ainsi que le rapport du vérificateur prévu à l'article 108.2 de la Loi sur les Cités et Villes, Chap. C-19 L.R.Q.

Le présent avis est donné en conformité avec les dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les Cités et Villes.

DONNÉ à Chicoutimi, ce 4 mars 1999.

M^e HÉLÈNE SAVARD, avocate
Greffière
Ville de Chicoutimi

412284

MISE AU POINT

Dans la circulaire Un aperçu, en vigueur du lundi 1^{er} mars au dimanche 14 mars 1999, veuillez noter les corrections suivantes:

À la page 3. Maillot blanc de LOUBEN II. CET ARTICLE N'EST PAS DISPONIBLE POUR CETTE PROMOTION.

À la page 23. Chaussettes R&R de ton kaki. CES ARTICLES NE SONT PAS DISPONIBLES POUR CETTE PROMOTION.

Dans la circulaire de 24 pages de Sears, en vigueur du lundi 1^{er} au dimanche 7 mars 1999, veuillez noter les corrections suivantes:

À la page 23. Table à toupie Craftsman. CET ARTICLE N'EST PAS TEL QU'ILLUSTRÉ.

À la page 22. moitié prix. Perceuse Craftsman 3/8 po. 12 volts avec 2 blocs d'alimentation. SEULEMENT UN BLOC D'ALIMENTATION EST INCLUS AVEC CETTE PERCEUSE.

À la page 13. moitié prix. Ensemble «Jacquelyn». Les prix annoncés sont pour des ensembles 1 place à G 2 places. Aurait dû se lire: 1 place - TG 2 places. Rég.: 1599,99 - 2799,99. Solde 799,99 - 1399,99.

À la page 13. moitié prix. Ensemble «Balwin». 1 place à TG 2 places. Rég.: 999,99 - 1699,99. Ens.: Aurait dû se lire: Rég.: 999,99 - 1799,99. Solde 499,99 - 899,99.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

412496



APPEL D'OFFRES

VALORISATION DES BOUES DES ÉTANGS D'ÉPURATION

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions pour la valorisation des 8000 m³ de boues des étangs numéros 1 et 2, du système d'épuration de la Ville de Saint-Félicien. La description des travaux se résume comme suit:

- Construction de quais;
- Mélange et soutirage de 8000 m³ de boues;
- transport de 8000 m³ de boues;
- épandage de 8000 m³ de boues.

Les soumissions seront reçues sous enveloppe cachetée portant la mention «SOUMISSION VALORISATION DES BOUES DES ÉTANGS D'ÉPURATION» au bureau du greffier au 1209, boulevard Sacré-Cœur (3^e étage) jusqu'au 24 mars 1999 avant 11 heures (heure en vigueur localement), et seront ouvertes publiquement à la salle du Conseil, aux dates et heures. Les documents sont disponibles au bureau du consultant suivant:

EXPLOITATION DO INC.
3374, rang St-Martin
Chicoutimi (QC) G7H 5A7
Tél.: (418) 693-8377
Fax: (418) 698-3624

À l'attention de Monsieur Doris Girard, ing.

à partir du 5 mars 1999, contre un montant non remboursable de 50,00 \$ en argent ou chèque certifié à l'ordre de «EXPLOITATION DO INC.».

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Saint-Félicien. Les soumissionnaires devront se conformer exactement aux instructions des documents de soumission et la Ville de St-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

FAIT ET DONNÉ À SAINT-FÉLICIEN, ce 24^e jour du mois de février 1999.

(Pour publication selon la loi dans un journal et dans le système électronique MERX d'appel d'offres).

LE GREFFIER DE LA VILLE

M^e Luc Bergeron

412452

Allemagne Pression pour empêcher l'exécution de LaGrand

BONN (AP) - Intervention de la Cour internationale de justice, coups de téléphone de la chancellerie et du ministre des Affaires étrangères, l'Allemagne tentait le tout pour le tout mercredi afin d'empêcher l'exécution d'un de ses ressortissants dans l'Arizona. Mais rien ne semblait pouvoir infléchir l'intransigeance des autorités de cet Etat.

Le chef de la diplomatie allemande Joschka Fischer a téléphoné au gouverneur Jane Hull quelques instants après sa décision de refuser la clémence à Walter LaGrand, condamné à mort pour l'assassinat d'un directeur de banque en Arizona en 1982. Mais le gouverneur de l'Arizona «n'a pas été sensible aux arguments présentés par la diplomatie allemande», a déclaré le porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères.

Le chancelier Gerhard Schroeder s'était lui aussi entretenu mardi soir par téléphone avec Jane Hull.

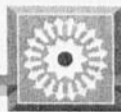
Le gouverneur de l'Arizona avait refusé mardi, «dans l'intérêt de la justice et des victimes», d'accorder un sursis de 60 jours à Walter LaGrand. Le condamné allemand, âgé de 37 ans, dont le frère Karl, 35 ans, a été exécuté la semaine dernière par injection, a été condamné pour le même crime et doit être exécuté dans une chambre à gaz dans la même prison de Florence, dans l'Etat de l'Arizona.

A La Haye, la Cour internationale de justice, au cours d'une séance spéciale dans la soirée, a appelé le gouvernement américain à faire tout ce qui est en son pouvoir pour annuler l'exécution de Walter LaGrand. Les quinze juges de cette instance, qui avaient été saisis mardi soir par l'Allemagne, n'ont pas le pouvoir d'infléchir la position des autorités de l'Arizona.

Joschka Fischer ne cachait déjà plus sa tristesse mercredi soir après les derniers développements. «S'il y a des implications politiques, nous devons en parler de manière convenable à huis clos avec nos alliés américains», a dit le chef de la diplomatie allemande.

La ministre de la Justice de l'Etat de l'Arizona Janet Napolitano a affirmé que l'exécution aurait lieu sauf si la Cour suprême des Etats-Unis en décidait autrement.

La condamnation à mort des deux frères LaGrand Outre-Atlantique a suscité une énorme émotion en Allemagne, où, comme dans la plupart des autres pays européens, la peine capitale a été abolie. Elle fut en Allemagne de l'Ouest en 1949, quelques années à peine après les atrocités nazies, et en 1987 en Allemagne de l'Est. Depuis la réunification allemande en 1990, c'est la constitution de l'ancienne République fédérale qui s'applique en Allemagne. Le gouvernement allemand avait émis une protestation officielle après l'exécution la semaine dernière de Karl LaGrand, laquelle avait également déclenché



NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS



BERNIER (Mme Ludgarde)

Le 2 mars 1999, est décédée au Centre Georges Hébert, à l'âge de 97 ans, Mme Ludgarde Bernier, épouse de feu M. Honoré Rioux, demeurant au Centre Georges Hébert. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu

le jeudi 4 mars 1999 à 10 h à l'église Ste-Thérèse

Les cendres seront déposées au cimetière Arvida. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils: Ronald Rioux (Louise Marinacci), ainsi que ses parents et amis. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.**

une vague internationale de protestations.

«Lorsque (le secrétaire d'Etat Madeleine) Albright parle des droits de l'homme, pour l'exemple en Chine, elle doit se montrer aussi crédible en considérant sérieusement les droits de l'homme aux Etats-Unis», soulignait une députée allemande, Claudia Roth, mercredi lors d'une émission télévisée.

Congo-Kinshasa Recherches des rebelles

KAMPALA (AP) - Les armées ougandaise et rwandaïse ont lancé mercredi une opération commune dans l'est du Congo-Kinshasa pour retrouver les rebelles hutus rwandais responsables de la mort de huit touristes occidentaux dans le sud-ouest de l'Ouganda.

Au cours d'une conférence de presse mercredi matin, le président ougandais Yoweri Museveni s'est engagé à capturer les rebelles ou à les tuer. «Si nous ne pouvons pas les arrêter, nous les tuerons», a-t-il dit.

Le président ougandais a regretté la prise d'otages et s'en est pris aux gardiens du parc national Bwindi, qui n'ont pas averti les autorités des risques d'enlèvement de touristes dans la région.

«Les responsables du parc auraient dû prévoir ce problème et demander une aide», a estimé M. Museveni. «Nous regrettons cette erreur. Elle est due en partie aux activités criminelles des Interahamwe (rebelles hutus rwandais NDLR), mais aussi au laxisme de notre peuple qui n'a pas protégé suffisamment ses merveilleux visiteurs.»

De son côté, le lieutenant Charles Kakaire de la police ougandaise a annoncé que les ravisseurs présumés se trouvaient sur le territoire de la République démocratique du Congo (RDC, ex Zaïre), et que les forces rwandaïses et ougandaïses les pourchassaient. «On essaie de les encercler des deux côtés», a-t-il expliqué.



BRASSARD (M. Uldège)

Le 2 mars 1999, est décédé à l'âge de 80 ans et 8 mois, M. Uldège Brassard, époux en 1ères nocces de feu dame Mariette Bouchard et en 2èmes nocces de dame Lucienne Girard, demeurant au Centre d'Accueil Le Beaumanoir, autrefois de St-Honoré. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 4 mars 1999 de 12 h (midi) à 13 h 45 à la résidence funéraire

Emery Gravel, Mouvement Coopératif 520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi (face à la Marina du Vieux Port)

Les funérailles auront lieu le jeudi 4 mars 1999 à 14 h à l'église St-Luc. Il sera inhumé au Crématorium Emery Gravel et les cendres inhumées au cimetière de St-Honoré. Outre son épouse Mme Lucienne Girard, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: feu Gaétan Brassard, Norbert (Georgette Gauthier), Gérald (Nicole Côté), Florian (Henriette Morin), Ruth (Rémi Tremblay), Roger (Jeannine Bouchard), Jeannot (Guy Fillion), Père Bruno de l'Eucharistie et Jean Bouchard; les enfants de sa conjointe: Jean-Joseph Morin (Réjeanne Girard), Marie-Claire (Benoit Girard), Roger (feu 1ères nocces

Nicole Fortin, Gisèle Fortin), Henriette (Ludger Desgagné), Rose-Yvonne (feu Robert Brassard), Ghislain (Jeanne Gallant), Réal (Ginette Brassard) et Alphonse (Carole Boucher); il était le frère de: Henri Brassard (feu Jeanne-d'Arc Côté), Marcel (Colinette Bouchard), Fleurette (feu Maurice Tremblay), feu Charles-Edouard, feu Isidore (Colette Harvey), feu Paul-Armand, feu Edmond-Louis et feu Germaine. Il laisse également ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, son arrière-arrière-petit-fils; ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.**



DESBIENS (Mme Juliette)

Le 3 mars 1999, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 92 ans, Mme Juliette Desbiens, épouse en 1ères nocces de feu Joseph-Eugène Bouchard et en 2èmes nocces de Emile Savard, demeurant au 3978 boulevard Harvey, Jonquière, autrefois de Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire Saguenay 2555 St-Dominique Jonquière

le vendredi 5 mars 1999 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 6 mars 1999 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 6 mars 1999 à 10 h à l'église St-Dominique. Les cendres seront déposées au cimetière de Port-Alfred. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: M. Gilles Bouchard (Esther Boiteau), Bibiane (Lionel Tremblay), Odette (Claude Basque), feu Valois (Margot Fillion), feu Mireille (Bernard Gauthier), nombreux neveux, nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation Jonquière-Médic. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.**



EMOND (M. Jean-Roch)

Le 2 mars 1999, est décédé à l'âge de 74 ans, entouré de l'amour de ses enfants, au Centre Hospitalier Cléophas Claveau, M. Jean-Roch Emond, époux de feu Mme Eliette Gagné, demeurant au 1431, 7ième Avenue, Ville de la Baie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 4 mars 1999 de 9 h à 10 h 45 au Centre Funéraire Notre-Dame 1091 Avenue Mathieu La Baie

Les funérailles auront lieu le jeudi 4 mars 1999 à 11 h à l'église St-Edouard. Les cendres seront déposées au Columbarium du Centre Funéraire Notre-Dame. Il était le fils de feu Thomas Emond et de feu Léona Thériault. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Lisette Emond (Daniel Bergeron), Jean-Marc (Pauline Lévesque), Ruth (Mario Gagnon), Line (Christian Lavoie); ses petits-enfants: Isabelle, Patrice, Sylvain, Luc, Nadia, Johanne, Benoit, Martin et Julie; ses frères et sœurs: feu Salomon Emond (Marguerite Vaillancourt), feu Raymond (feu Rose-Hélène Ouellet), Jeanette (feu Edmour Claveau), Lucette (feu Lionel Gaudreault), feu Marie-Louise (Léonice Emond), feu Thérèse (Jos Emond), Armand (Eliane Côté), Magella (Marie Bouchard), Mariette (Ghislain Girard), feu Joseph-Louis Emond (Angèle Emond); ses beaux-frères et belles-sœurs: Juliette Gagné (Lucien Deschênes), Albert (Alice Savard), Rosaire (sa compagne France), feu Joseph-Louis, feu Elie, feu Rose-Emma (feu Gérard Vaillancourt), feu Régina (feu Henri Lemire); il laisse également son ami Noël Gaudreault. Il laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis. Il était membre du Club du Bon Temps et Chevalier de Colomb. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la fondation de l'Hôpital de la Baie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau (418) 697-0075, télécopieur: (418) 697-7875. **Direction funéraire: Coopérative Funéraire du Fjord.**



FORTIN (Mme Jeanne-d'Arc)

Le 3 mars 1999, est décédée au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 79 ans 8 mois, Mme Jeanne-d'Arc Fortin, fille de feu M. Ludger Fortin et de feu Mme Yvonne Girard, demeurant au 293, Ste-Famille à Chicoutimi autrefois de Laterrière. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le jeudi 4 mars 1999 à la résidence funéraire

Gravel & Fils

825, Avenue Bégin

coin des Champs-Élysées, Chicoutimi
Les heures d'accueil sont: jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 5 mars 1999 à 11 h à l'église Notre-Dame de Laterrière. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle fut à l'emploi de l'Auberge des Gouverneurs pendant plusieurs années. Elle était membre de l'âge d'or. Elle laisse dans le deuil ses frères: Arthur Fortin (feu Rita Tremblay), Romuald Fortin (feu Cécile Tremblay), feu Lorenzo Fortin (feu Berthe Godin), feu Joseph Fortin (feu Marie-Rose Girard), feu Michel Fortin (Jeannette Morin); ses enfants adoptifs: Line Fortin (Robert St-Hilaire), Serge Fortin (Line Dallaire), Bernard Fortin, Sylvie Fortin (Carol Drapeau), Roger Fortin (Hélène Gaudreault), Nancy Fortin (Alain Poirier), Caroline Fortin (Eric Côté), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de Ma Vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. **Direction funéraire: Gravel & Fils Itée.**

Discutez
des dons d'organes
avec votre famille.

Grâce à vous, peut-être,
quelqu'un aura la chance
d'avoir une vie
bien active.



LA FONDATION CANADIENNE
DU REIN

Parce que la vie ça n'attend pas!

IN MEMORIAM

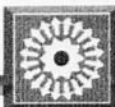


DUFOUR (M. Jean-Marie)

Le 02 mars 1999, est décédé au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 80 ans 9 mois, M. Jean-Marie Dufour, époux en 1ères nocces de feu Mme Solange Morissette et en 2èmes nocces de Mme Yvette Gaudreault, demeurant au Manoir Champlain, 308 Labrecque à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le vendredi 5 mars 1999 à la résidence funéraire

Gravel & Fils, 825, Avenue Bégin,
coin des Champs-Élysées, Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 6 mars 1999 à 14 h à la Cathédrale de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier à Chicoutimi. Il fut propriétaire de Clément Dufour Fourrures, président de la garde paroissiale. Il était le fils de feu Clément Dufour et de feu Marie-Hélène Brassard. Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Yvette Gaudreault, ses enfants: Claude (Flavie Tremblay) et Thérèse; ses petits-enfants: Julie, Alexandre et Véronique, Rébecca, Alexis, Eloi; ses arrière-petite-fille Alexandra; les enfants de sa conjointe: Gilles Dallaire (Claudine Vallée), Alain (Francine Turcolte), Micheline (Claude Simard), Réjeanne (Jacques Langevin), Guylaine et leurs enfants; ses frères et sœurs: feu Clément Joseph Dufour (feu Germaine Boucher), Marie-Elène (Robert Truchon), feu Georges-Henri, feu Louis-Joseph; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Eugène Morissette (feu Jeanne Gagné), feu Maurice, feu Georges-Henri (Laurette Tremblay), feu Adrien, feu Léonce (feu Bernadette Tremblay), feu René (feu Marie-Paule Perron), feu Jean-Marie (feu Brigitte Girard), feu Albert (Antoinette Côté), Marie-Laure (Jean Leclerc), feu Edith (feu Alfred Gauthier), Rosaire (Rose-Elaine Villeneuve), Lucette (feu Lucien Tardif), Claudette (Guy Tremblay), Raymond (Thérèse Lajoie), Lili (Guy Demers), Rémi (Louissette Bastien), ainsi que les membres de la famille Gaudreault, ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de Ma Vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. **Direction funéraire: Gravel & Fils Itée.**



NÉCROLOGIE



LALANCETTE
(Mme Juliette Brassard)

Le 3 mars 1999, est décédée au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 86 ans 6 mois, Mme Juliette Brassard, épouse de feu M. Jean Lalancette, demeurant au Foyer Delage, autrefois du Rang St-Pierre à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le jeudi 4 mars 1999 à la résidence funéraire

Gravel & Fils
825, Avenue Begin

coin des Champs-Élysées, Chicoutimi. Les heures d'accueil sont: jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 5 mars 1999 à 10 h 30 à la Cathédrale de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière Sacré-Coeur à Chicoutimi. Elle était dame de Ste-Anne. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marthe Lalancette (Jean-Marie Doré), Rachel Lalancette (Robert Gagnon "gros pouce"), Lucienne Lalancette (Yves Tremblay), Jean-Eudes Lalancette (Nicole Dufour), Jean-Rock Lalancette (Denise Bouchard), Andrée Lalancette (Réal Lavoie), Constance Lalancette, Guy Lalancette (Odette Dumaresq), Diane Lalancette (Pierre Bauvette); ses (18) petits-enfants et (11) arrière-petits-enfants; ses soeurs: Marie-Luce Brassard (feu Lucien Gilbert), Marie-Ange Brassard, feu Marguerite Brassard (feu Armand Couture), feu Marie-Denise Brassard (René Gilbert); ses frères: feu Théophile Brassard (Céline Bouchard), feu Arthur Brassard (feu Marie-Jeanne), Wilfrid Brassard (Pierrette Bouchard), ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Malvina Lalancette (Jean Gagné), Jeannette Lalancette (Joseph Tremblay), Marie Lalancette (sa fille Lucienne), Françoise Lalancette (Marc Turcotte), Adrien Lalancette (Françoise), Joseph Lalancette (Etiennette), Pierre Lalancette (Dora), Alice Lalancette (Hervey), Cécile Lalancette, ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Canadienne du Cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. **Direction funéraire: Gravel & Fils Itée.**



LAROUCHE (Marie-Claude)

Le 2 mars 1999, est décédée accidentellement à Ste-Monique, à l'âge de 18 ans

Nos condoléances
aux familles éprouvées
QUOTIDIEN

ans, Marie-Claude Larouche, fille de M. Serge Larouche et de feu dame Véronique Sasseville, demeurant au 229 rang 7, Ste-Monique. La famille reçoit les condoléances le jeudi 4 mars 1999 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 5 mars 1999 à compter de midi (12 h)

au sous-sol de l'église de Ste-Monique. Les funérailles auront lieu le vendredi 5 mars 1999 à 15 h à l'église de Ste-Monique. Les cendres de Marie-Claude seront déposées au cimetière paroissial. Outre son père, elle laisse dans le deuil son frère Yan; ses soeurs: Isabelle (Alain Pedneault), Myriam (Janick Tremblay); sa nièce Kloe Pedneault; son ami de coeur Dominic Dubé; ses grands-parents: M. Paul Sasseville (Thérèse Otis), Paul-Aimé Larouche (feu Irma Larouche); son arrière-grand-mère: Gracia Rossignol (feu Paul-Armand Larouche); ses oncles et tantes et de nombreux parents et amis. **Direction funéraire: La Résidence funéraire Lac-Saint-Jean.** Pour informations: 668-8409, fax: 668-9200.



LAVOIE (Mme Louise Leboeuf)

Le 2 mars 1999, est décédée au C.H.S.L.D. Maria Chapdelaine de Mistassini, à l'âge de 90 ans 1 mois, Mme Louise Leboeuf, épouse de feu M. Joachim Lavoie, autrefois d'Alma. La famille reçoit les condoléances le vendredi 5 mars 1999 de 19 h à 22 h, le samedi 6 mars 1999 à compter de 11 h à la Résidence Funéraire Lac St-Jean 611 Chemin du Pont Taché Nord Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 6 mars 1999 à 14 h à l'église St-Joseph d'Alma et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jeanne, Edith, Solange, Urbain, Suzanne, Madeleine, Angéline (Jacques Thériault), Rodrigue, Irène; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère Jean et son épouse de Montréal; sa soeur Gabrielle de Deschailions; son beau-frère Gratien Pelletier de Québec, ainsi que de nombreux parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire en offrandes de messe. **Direction funéraire: La Résidence funéraire Lac-Saint-Jean.** Pour informations: 668-8409, fax: 668-9200.



MC DONALD (M. Richard)

Le 28 février 1999, est décédé accidentellement à Laterrière, à l'âge de 60 ans, M. Richard Mc Donald, époux de feu dame Danielle Blackburn, demeurant à Montréal. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la résidence funéraire Gravel & Fils 825, avenue Begin coin des Champs-Élysées, Chicoutimi le vendredi 5 mars 1999 à compter de

11 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 5 mars 1999 à 14 h à l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi. Il était le fils de feu M. H.R. Mc Donald et de feu dame Bertha Girard. Il laisse dans le deuil ses enfants: Michel et Suzanne, ainsi que leur mère Bride Church; sa soeur Hélène Mc Donald; il était le frère de feu Hugh Mc Donald (Jeannine Tremblay); sa tante Edith Girard (feu Benoit Côté); son oncle Marcel Girard (Marie-Paule Desbiens); son neveu André Mc Donald, ainsi que plusieurs parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Rêves d'Enfant sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. **Direction funéraire: Gravel & Fils Itée.**



SASSEVILLE (Mme Véronique)

Le 2 mars 1999, est décédée accidentellement à Ste-Monique, à l'âge de 46 ans, Mme Véronique Sasseville, épouse de M. Serge Larouche, demeurant au 229 rang 7, Ste-Monique. La famille reçoit les condoléances le jeudi 4 mars 1999 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 5 mars 1999 à compter de midi (12 h)

au sous-sol de l'église de Ste-Monique. Les funérailles auront lieu le vendredi 5 mars 1999 à 15 h à l'église de Ste-Monique. Les cendres de Mme Sasseville seront déposées au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Yan, Isabelle (Alain Pedneault), Myriam (Janick Tremblay), feu Marie-Claude (son ami de coeur Dominic Dubé); sa petite-fille Kloe Pedneault; ses parents: Paul Sasseville (Thérèse Otis); ses frères et soeurs: Patrice (Jacinthe Villeneuve), Marie (Réjean Bergeron), Jean-Marc (Line Tremblay), Jeanne (Alex Sidorenko), Pierre (Lise Veilleux); ses beaux-parents: Paul-Aimé Larouche (feu Irma Larouche); ses beaux-frères et belles-soeurs: Jeannot (Jacqueline Bergeron), Michel (Lucie Ouellet), Jean-Rock (Sylvie Savard), Louise (Armand Plourde), Manon (Pierre Grenier), Steeve (Sandra Fortin), ainsi que de nombreux parents et amis. **Direction funéraire: La Résidence funéraire Lac-Saint-Jean.** Pour informations: 668-8409, fax: 668-9200.



SIMARD (M. Ludger)

Le 3 mars 1999, est décédé à l'âge de 84 ans et 2 mois, M. Ludger Simard, époux

de dame Lucie-Anna Harvey, demeurant aux Appartements Belles Générations, autrefois de St-Fulgence. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 4 mars 1999 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 5 mars 1999 de 9 h à 11 h à la résidence funéraire Emery Gravel, Mouvement Coopératif 2075, boul. Tadoussac Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le vendredi 5 mars 1999 à 11 h à l'église St-Luc. Il sera incinéré au Crématorium Emery Gravel et les cendres inhumées au cimetière de St-Fulgence. Outre son épouse dame Lucie-Anna Harvey, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Yvon Simard (Jovette Bolduc), William Lavoie (Violaine Harvey), Claire Simard (Karl Korb) et Gaby Simard (Linda Tremblay); ses petits-enfants: Eric, Marlène, Alain, Nadia, Amélie, Mélissa et Carl-Keven; ses arrière-petits-enfants: David, Claudia et Roxanne. Il était le frère de: feu John Simard (feu Marie-Luce Pearson), feu Alice (feu John Mallais), feu Jeanne (feu Ernest Harvey), feu Emilie (feu Joseph Desbiens), feu Florida (feu Alfred Harvey) et feu Albert Simard Siless (feu Jeannette Gaboury). Il était le beau-frère de: feu Alfred Harvey (feu Florida Simard), feu Ernest (feu Jeanne Simard), feu Noëlla (feu Joseph Canuel), feu Louis-Philippe (feu Marguerite Desbiens), Henri (Marie-Louise Brassard), Marie-Joséphite (feu Joseph-Louis Gagnon), feu Marguerite (feu Henry Savard) et Madeleine (feu Alfred Tremblay). Il laisse également ses neveux, nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.**



TREMBLAY (M. Fernando)

Le 1er mars 1999, est décédé à l'âge de 70 ans et 1 mois, M. Fernando Tremblay, fils de feu Vilmond Tremblay et de feu dame Juliette Gauthier, demeurant au Foyer Mgr Victor Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 5 mars 1999 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 6 mars 1999 de 9 h à 10 h 45 à la résidence funéraire Emery Gravel, Mouvement Coopératif 345 St-Armand

Chicoutimi (face à l'église Ste-Claire). Les funérailles auront lieu le samedi 6 mars 1999 à 11 h à l'église Ste-Anne. Il sera incinéré au Crématorium Emery Gravel et les cendres inhumées au cimetière de Laterrière. Le défunt laisse dans le deuil ses filles: Lisette Tremblay (Daniel Lamalice), Marcelle (Didier Manouvrier) et Martine; ses petits-enfants: Philippe, Félicia, Joël, Simon, feu Rachel, Dany-Eve et François. Il était le frère de: Robert Tremblay (feu Rita Bouchard), feu Pierrette (feu Eddy Mercier), Marius (Jacqueline Rochefort), Giovanni (Rose-Marie Oceau), feu Rachel (Vincent Sylvain), Charlotte (Jacques Bérubé), Laurier, Odette (Laurent Audet), Gilbert (Suzanne Audet),

Nicole Mercier (feu Julien Tremblay), Christiane Mercier (feu Michel Lapointe). Il laisse également ses neveux, nièces, parents, ainsi que plusieurs très bons amis dont Mlle Jeannine Oceau. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation du Diabète sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.**



TRUDEL (M. Gaston)

Le 2 mars 1999, est décédé à l'âge de 67 ans et 7 mois, au Centre Hospitalier Cléophas Claveau, M. Gaston Trudel, époux de Lorraine Girard, demeurant au 751, 3ième Rue, Ville de la Baie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 5 mars 1999 de 12 h à 13 h 45 au

Centre Funéraire Notre-Dame
1091, Avenue Mathieu
La Baie

Les funérailles auront lieu le vendredi 5 mars 1999 à 14 h à l'église St-Edouard. Il sera incinéré et les cendres inhumées au cimetière St-Alexis. Il était le fils de feu Charles Trudel et de feu Marie-Jeanne Desgagné. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Alain Trudel (Audrey St-Hilaire) et Martin Trudel; sa soeur: feu Judith Trudel; ses beaux-parents: feu Albert Girard (Murielle Desgagné); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Yvonne Girard (Samuel Bergeron), Huguette (Gilles Gilbert), Ginette, Denise (Camil Gariépy), Guy (Louise Lavoie), Germain (Liane Girard). Il laisse également plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que de nombreux parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation du Québec des Maladies du Coeur sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau (418) 697-0075, télécopieur: (418) 697-7875. **Direction funéraire: Coopérative Funéraire du Fjord.**



TURGEON (M. Jean-Marie)

Le 3 mars 1999, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 63 ans, M. Jean-Marie Turgeon, époux de Mme Marie-Anne Lépérance, demeurant au 3199 rue Turgeon, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire Saguenay 2555 St-Dominique Jonquière

le jeudi 4 mars 1999 de 19 h à 22 h, le vendredi 5 mars 1999 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 6 mars 1999 à compter de 9 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 6 mars 1999 à 11 h 30 à l'église St-Dominique. Il était le fils de feu Mathilda Belley et de feu Léo Turgeon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean Turgeon (Nathalie Bouchard), Marc (Lise Bélanger); ses petits-enfants: Anthony, Keven, Jean-Philippe, Alexandre et Monica; ses frères et soeurs: Louis-Henri Turgeon, feu Marie-Ange (feu Jean Pageau), Gisèle (feu Louis-Joseph Bouchard), Amélie, Jeannine (Robert Tremblay), Laurent (Eliane Gilbert); ses beaux-frères et belles-soeurs: Réal Lépérance (Gabrielle Gagné), Marcel (Lucette Hanson), Georges, Cécile, Denise, Marguerite, Patricia (Claude Perron), Rita (Michel Tremblay), Madeleine (Magella Lavoie), nombreux neveux, nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Canadienne du Cancer. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.**



CORAMH

La Corporation de recherche et d'action sur les maladies héréditaires, tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont généreusement fait des dons lors du décès de **monsieur Raymond Vaillancourt** de Jonquière.

Ces montants serviront à poursuivre l'œuvre de CORAMH dans la prévention des maladies héréditaires au Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Merci spécial à la famille de M. Vaillancourt pour sa fidélité et sa générosité envers CORAMH.

On peut rejoindre

CORAMH en téléphonant au **543-1778**

412377



Fonds de dotation
du Centre hospitalier
Jonquière inc.

Pour honorer la mémoire de
Madame Yvonne Lalancette Deroz

décédée le 30 janvier 1999, ses parents et amis ont versé des dons au Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière.

Par ce geste, ils contribuent à l'achat d'équipements médicaux et paramédicaux nécessaires au développement de notre centre hospitalier et à l'amélioration de la qualité des services offerts.

*Au fond,
je donne pour les miens*

Merci de votre générosité!

Vous pouvez rejoindre le Fonds de dotation au numéro: **695-7711**

411992

Canadien 4, Penguins 4

Limité à un verdict nul par Jaromir Jagr

PITTSBURGH (PC) - Le Canadien a été limité à un verdict nul de 4-4 beaucoup plus par Jaromir Jagr que par les Penguins hier à Pittsburgh, où il a au moins arrêté à 10 la série de victoires à domicile de leurs rivaux.

Jagr, qui a participé à tous les buts (1-3), a été de presque toutes

AU LOSANGE

PITTSBURGH (PC) - Encore victime d'indiscipline la veille, Igor Ulanov est retourné en pénitence et a cédé sa place à Brett Clark pour le match à Pittsburgh.

En matinée, Ulanov a reconnu avoir écopé une (autre) mauvaise punition au moment où son équipe lutte désespérément pour une place dans les séries.

Trent McCleary est par ailleurs revenu dans la formation, à la place de Benoît Brunet, à son tour victime d'un mal de dos.

Brian Savage a pris la place de Brunet à la droite de Vincent Damphousse et Martin Rucinsky...

Le Montréalais Bobby Dollas, Neil Wilkinson et Tyler Wright (0-0 en 41 matchs...) n'ont pas affronté le Canadien, tout comme les blessés Jeff Serowik et Victor Ignatjev, deux défenseurs. Ce dernier est blessé à l'épaule depuis le 17 novembre...

Les Penguins disputaient le premier de 15 matchs en 28 jours en mars.

C'est beaucoup, mais 10 d'entre eux sont à domicile, où ils tentaient hier d'aligner une 10e victoire consécutive et où leur fiche de 19-5-5 était la meilleure de la LNH.

Ils ont encore des chances de terminer au premier rang de l'Association Est...

Les Penguins ont réussi un exploit rare, celui de gagner leurs cinq derniers matchs en prolongation.

Quand ils ont défait coup sur coup le Canadien, Vancouver et Nashville en février, c'était la première fois qu'une équipe de la LNH gagnait trois fois de suite en prolongation.

Les Penguins n'ont pas subi la défaite en prolongation cette saison (5-0-7), tout le contraire du Canadien, (0-3-8 et battu lors des deux dernières occasions)...

Le Canadien et les Penguins ne sont pas reconnus pour leur rudesse et la LNH leur a assigné un arbitre recrue, Greg Kimmerly.

Shayne Corson est le joueur le plus puni des deux formations, ayant écopé 86 minutes, contre 70 (en 46 matchs) pour Darius Kasparaitis, des Penguins...

les attaques de son équipe, qui ne semblait pas dans le match sans lui.

Martin Straka, Kip Miller et Stu Barnes ont réussi les autres buts des Penguins, sur seulement 17 lancers. Vladimir Malakhov a de nouveau fait sa part en obtenant un but et deux passes. Patrick Poulin, son premier en 23 matchs depuis ses trois en quatre rencontres au début de janvier, Turner Stevenson et Shayne Corson ont réussi les autres buts du Canadien, qui a plus que doublé le nombre de tirs de ses adversaires.

Jagr a marqué le but égalisateur, à 1:50 de la troisième période, en s'échappant avec Malakhov devant lui. Il habilement manoeuvré devant le défenseur avant de dégainer pour battre Jeff Hackett.

Les Penguins ont terminé le match sans les services de Straka (épaule) et Tom Barrasso (poignet droit), qui ont tous deux quitté le jeu dès la première période, le gardien cédant sa place à Peter Skudra après le but de Poulin.

Ce match nul des Penguins a aussi mis fin à leur exceptionnelle série de cinq victoires en prolongation.

La différence

Le Canadien a été tenu à un verdict nul par Jaromir Jagr plus que par les Penguins de Pittsburgh, a souligné d'entrée Alain Vigneault hier.

«C'est une bonne constatation, a convenu l'entraîneur. Encore une fois, on a mieux joué que les Penguins, dans plusieurs facettes du jeu et la différence, c'est Jagr.

«J'ai aimé la façon dont nous sommes venus de l'arrière quand nous perdions 3-1, mais Jagr a démontré encore une fois qu'il était le meilleur joueur de la Ligue nationale.»

«On méritait deux points, mais on va prendre le point. Les joueurs ont donné tout ce qu'ils avaient. Et on a marqué quatre buts, c'est plus que d'habitude.»

Mais il y avait Jagr...

Vigneault a entrepris le match en opposant le trio de Saku Koivu à celui de Jagr, Miller et Hrdina.

«En grande partie, c'est ce qu'il voulait faire lui aussi, a dit Vigneault, en parlant de son opposant Kevin Constatine. Mais Jagr



VLADIMIR MALAKHOV...a eu beau surveiller Jagr, ce dernier a néanmoins participé à tous les buts des siens, hier soir.

(Photo AP)

reste sur la glace tellement longtemps que nous avons dû changer de joueurs.»

Au sujet d'Igor Ulanov, laissé dans les grands une fois de plus, Vigneault a répété qu'il allait «prendre les meilleures décisions dans les meilleurs intérêts de l'équipe.»

Vladimir Malakhov a de nouveau brillé avec un but et deux passes.

«Dernièrement, il joue à tous les matches malgré les blessures, etc., comme il est capable de jouer. Quand tu gagnes deux, trois ou quatre millions\$ par année, la pression vient avec.

«Dans le cas de Malakhov, c'est notre défenseur le plus talentueux, celui qui doit jouer le mieux. Je pense qu'il lesait et qu'il en a toujours été conscient.»

Il veut d'abord aussi être payé

Le 66 sauvera-t-il encore les Penguins?

PITTSBURGH (PC) - La perception de Mario Lemieux semble bien différente à Pittsburgh et au Québec.

Chez-nous, le Montréalais d'origine passe pour un ex-athlète qui s'est désintéressé de son sport et ne fait plus rien pour l'aider, préférant se consacrer au golf et à ses plaisirs personnels.

A Pittsburgh, on voit en lui le grand athlète qui pourrait de nouveau sauver la concession (et la trentaine de millions \$ qu'elle lui doit...), cette fois-ci en habit et en cravate.

Lemieux tente de réunir entre 40 et 50 millions \$ pour renflouer une concession en faillite et la garder à Pittsburgh. Il a aussi rencontré des politiciens.

«Mon objectif», a-t-il reconnu honnêtement, «est d'être payé, et de garder cette équipe ici, à Pittsburgh, où elle appartient.» «Ca serait formidable, après tout ce qu'il a fait pour Pittsburgh et les Penguins», a commenté son successeur Jaromir Jagr.

Lemieux confiait récemment au USA Today qu'il «y a plusieurs raisons (pour s'impliquer) mais la principale est que je n'ai pas joué ici pendant 12 ans

pour voir l'équipe disparaître deux ans après ma retraite.»

Lemieux aurait encore environ deux semaines pour former un nouveau groupe apte à remplacer les propriétaires actuels Roger Marino et Howard Baldwin. La seule dette des Penguins est estimée à 120-nn millions \$, incluant ce qu'on doit à Lemieux.

Son projet veut qu'il prenne le contrôle de l'équipe.

Lemieux n'a pas encore fait connaître le nom de ses associés projetés, mais il a dit avoir discuté avec des individus ayant un lien avec la région. Les noms d'Arnold Palmer, Dan Marino et du comédien Michael Keaton ont été avancés.

Bettman favorable

Le commissaire de la LNH, Gary Bettman, s'est montré favorable au projet de l'ancien joueur étoile.

«La possibilité que Mario Lemieux réunisse un groupe pour acheter les Penguins de Pittsburgh en est une pleine de sens», a-t-il déclaré au USA Today. «On l'encourage parce que lorsqu'on parle de sauver le hockey à Pittsburgh, Mario Lemieux et les Penguins sont

synonymes.»

L'avocat de Lemieux, Chuck Greenberg, a déclaré au même journal que son client, à cause de son statut, n'a aucune difficulté à approcher d'éventuels investisseurs. Lemieux serait encore un très, très gros nom à Pittsburgh, «presque un dieu», selon Gail Balph, qui organise son tournoi de golf annuel pour des fonds de charité.

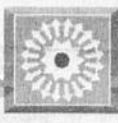
Lemieux croit possible la construction d'un nouvel amphithéâtre.

Les gouvernements ont décidé récemment d'aider les Pirates et les Steelers, qui auront chacun un nouveau stade, en contribuant pour la valeur d'environ un tiers des investissements. Le scénario est semblable pour les Phillies et les Eagles, à Philadelphie, l'autre grande ville de la Pennsylvanie.

Les Flyers, eux, ont déjà leur nouvel aréna.

Pas de retour au jeu

Une chose semble certaine cependant: Lemieux, 33 ans, ne va pas effectuer un retour au jeu: «Il y a un règlement de la LNH qui interdit d'être propriétaire et joueur en même temps», a-t-il rappelé.



LES CHIFFRES

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT DOUBLE

| Association de l'Est | Section Nord-Est | | | | | Section Atlantique | | | | | Section Sud-Est | | | | | Association de l'Ouest | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------|------------------|----|----|----|-----|--------------------|----|---------|-----------|-----------|-----------------|--------------|----|----|-----|------------------------|-----|-----|-----------|-----------|---------|-------|----|------------|-----|----|----|-----|-----------|-----------|----|---------|---------|-------|----|--------------|----|----|----|----|-----|-----|----|---------|---------|-------|----|----------------|----|----|----|---|-----|-----|----|---------|---------|-------|----|
| | MJ | G | P | N | Pts | Bp | Bc | Pts | DomEtran. | 10m.Série | MJ | G | P | N | Pts | Bp | Bc | Pts | DomEtran. | 10m.Série | MJ | G | P | N | Pts | Bp | Bc | Pts | DomEtran. | 10m.Série | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ottawa | 60 | 34 | 18 | 8 | 174 | 130 | 76 | 19-9-4 | 15-9-4 | 6-3-1 | G1 | Toronto | 61 | 34 | 22 | 5 | 197 | 181 | 73 | 18-10-3 | 16-12-2 | 4-4-2 | P1 | Buffalo | 61 | 28 | 21 | 12 | 166 | 137 | 68 | 16-10-5 | 12-11-7 | 4-3-3 | P1 | Boston | 61 | 26 | 25 | 10 | 158 | 144 | 62 | 16-8-7 | 10-17-3 | 5-4-1 | P1 | Montréal | 63 | 25 | 29 | 9 | 152 | 163 | 59 | 16-10-4 | 9-19-5 | 5-4-1 | N1 |
| New Jersey | 62 | 34 | 20 | 8 | 186 | 157 | 76 | 14-12-6 | 20-8-2 | 5-3-2 | G2 | Philadelphie | 61 | 30 | 18 | 13 | 188 | 141 | 73 | 17-6-7 | 13-12-6 | 2-7-1 | P4 | Pittsburgh | 60 | 32 | 20 | 8 | 191 | 167 | 72 | 19-5-6 | 13-15-2 | 4-5-1 | N1 | N.Y. Rangers | 61 | 25 | 28 | 8 | 171 | 172 | 58 | 14-14-3 | 11-14-5 | 5-4-1 | N1 | N.Y. Islanders | 62 | 19 | 36 | 7 | 145 | 187 | 45 | 10-16-5 | 9-20-2 | 3-5-2 | P1 |
| Caroline | 63 | 28 | 23 | 12 | 162 | 155 | 68 | 15-10-7 | 13-13-5 | 4-4-2 | G1 | Floride | 61 | 22 | 23 | 16 | 158 | 166 | 60 | 13-12-5 | 9-11-11 | 3-4-1 | P2 | Washington | 61 | 26 | 30 | 5 | 161 | 161 | 57 | 13-14-2 | 13-16-3 | 5-4-1 | G2 | Tampa Bay | 60 | 13 | 42 | 5 | 125 | 219 | 31 | 8-22-1 | 5-20-4 | 2-7-1 | P1 | | | | | | | | | | | | |
| Detroit | 62 | 31 | 25 | 6 | 183 | 158 | 68 | 19-10-2 | 12-15-4 | 6-2-2 | P1 | St. Louis | 60 | 26 | 24 | 10 | 170 | 152 | 62 | 13-13-4 | 12-13-6 | 5-4-1 | G3 | Nashville | 61 | 21 | 34 | 6 | 142 | 198 | 48 | 12-17-4 | 9-17-2 | 3-6-1 | P2 | Chicago | 62 | 17 | 37 | 8 | 136 | 196 | 42 | 10-16-4 | 7-21-4 | 3-7-0 | P2 | | | | | | | | | | | | |
| Colorado | 62 | 31 | 23 | 8 | 173 | 156 | 70 | 13-13-4 | 18-10-4 | 2-4-4 | G1 | Edmonton | 62 | 25 | 28 | 9 | 173 | 162 | 59 | 11-15-4 | 14-13-5 | 5-4-1 | G2 | Calgary | 61 | 21 | 30 | 10 | 156 | 176 | 52 | 12-16-6 | 9-14-4 | 5-3-2 | P2 | Vancouver | 61 | 19 | 33 | 9 | 148 | 189 | 47 | 12-13-4 | 7-20-5 | 3-5-2 | P1 | | | | | | | | | | | | |
| Dallas | 59 | 38 | 11 | 10 | 173 | 118 | 86 | 20-6-4 | 18-5-6 | 7-1-2 | N1 | Phoenix | 61 | 30 | 21 | 10 | 151 | 139 | 70 | 17-7-4 | 13-14-6 | 2-8-0 | P3 | Anaheim | 61 | 27 | 25 | 9 | 164 | 150 | 63 | 15-11-4 | 12-14-5 | 7-3-0 | G4 | San Jose | 62 | 21 | 27 | 14 | 138 | 145 | 56 | 12-11-8 | 9-16-6 | 3-5-2 | G1 | Los Angeles | 61 | 23 | 33 | 5 | 140 | 162 | 51 | 12-15-3 | 11-18-2 | 4-5-1 | G1 |

| MJ | G | P | N | Pts | | | |
|-----------------|----|----|----|-----|-----|-----|----|
| Halifax | 65 | 41 | 20 | 4 | 270 | 194 | 86 |
| Moncton | 64 | 37 | 22 | 5 | 242 | 209 | 79 |
| Acadie-Bathurst | 64 | 36 | 25 | 3 | 280 | 241 | 75 |
| Rimouski | 65 | 29 | 29 | 7 | 251 | 242 | 65 |
| Cape Breton | 64 | 22 | 39 | 3 | 212 | 243 | 47 |
| Chicoutimi | 65 | 19 | 44 | 2 | 186 | 307 | 40 |
| Baie-Comeau | 65 | 15 | 42 | 8 | 188 | 277 | 38 |

| MJ | G | P | N | Pts |
|----------------------------------|---|---|---|-----|
| Chicoutimi à Halifax, 19h | | | | |
| Val-d'Or à Hull, 19h30 | | | | |
| Moncton à Acadie-Bathurst, 19h30 | | | | |
| Vendredi, 5 mars | | | | |
| Baie-Comeau à Halifax, 19h | | | | |
| Hull à Drummondville, 20h | | | | |
| Moncton à Shawinigan, 20h | | | | |
| Rouyn-Noranda à Sherbrooke, 20h | | | | |
| Val-d'Or à Victoriaville, 20h | | | | |

| MJ | G | P | N | Pts |
|--------------------------|----|----|----|-----|
| Desmarais, James Rou | 63 | 62 | 73 | 135 |
| Richards, Brad Rim | 56 | 37 | 88 | 125 |
| Tremblay, Jérôme Rou | 63 | 36 | 88 | 124 |
| Nagy, Ladislav Hal | 59 | 68 | 51 | 119 |
| Gagné, Simon Qué | 55 | 44 | 66 | 110 |
| Dusablon, Benoit VdO | 61 | 40 | 67 | 107 |
| Walsh, Ryan Sha | 59 | 45 | 59 | 104 |
| Grandmaitre, Patrick Vic | 64 | 32 | 70 | 102 |
| Benoit, Mathieu Bat | 62 | 59 | 39 | 98 |
| Chouinard, Eric Qué | 56 | 44 | 52 | 96 |
| Paré, Jean-Philippe Sha | 63 | 34 | 61 | 95 |
| Thinel, Marc-André Vic | 60 | 39 | 54 | 93 |
| Fillion, Martin Bat | 60 | 48 | 44 | 92 |
| Tremblay, Alexandre Sha | 64 | 45 | 46 | 91 |

| MJ | G | P | N | Pts |
|--------------------------|----|----|----|-----|
| 23-Gregory Dupré | 56 | 8 | 36 | 44 |
| 11-François Fortin | 65 | 11 | 33 | 44 |
| 14-Jonathan Francoeur | 61 | 19 | 18 | 37 |
| 15-Gilbert Lefrançois | 64 | 16 | 19 | 35 |
| 22-David Girard | 68 | 16 | 19 | 35 |
| 28-Roustant Bakhriddinov | 61 | 7 | 26 | 33 |
| 31-Simon Tremblay | 61 | 14 | 14 | 28 |
| 26-Sacha Fillion | 53 | 6 | 17 | 23 |
| 17-Guillaume Karrer | 40 | 3 | 16 | 19 |
| 07-Alex Turcotte | 64 | 4 | 11 | 15 |
| 09-Michel Nault | 57 | 5 | 8 | 13 |
| 19-Sébastien Lucier | 64 | 5 | 8 | 13 |
| 32-P-Antoine Paquet | 53 | 5 | 7 | 12 |
| 12-Marc Villeneuve | 58 | 4 | 6 | 10 |
| 27-Karl Saint-Pierre | 57 | 1 | 8 | 9 |
| 10-Joey D'Amico | 45 | 4 | 4 | 8 |
| 25-Yves Bellerose | 49 | 3 | 5 | 8 |
| 18-Sylvain Watt | 59 | 2 | 5 | 7 |
| 04-Vincent Blanchette | 48 | 0 | 3 | 3 |
| 30-Rémi Bergeron | 62 | 0 | 1 | 1 |
| 29-Yan Collin | 62 | 0 | 0 | 0 |
| 24-J-François Rousseau | 5 | 0 | 0 | 0 |
| 31-Patrick Provençal | 4 | 0 | 0 | 0 |

SPORT ÉCLAIR

Transaction complétée

TAMPA, Floride (AP)- William Davidson aura maintenant la lourde tâche de rebâtir le Lightning de Tampa Bay.

Le propriétaire des Pistons de Detroit de la NBA s'est porté acquéreur du Lightning hier et a signé un bail pour la location de l'Ice Palace. Il a déboursé 110 millions\$. «Nous étions attirés par l'aréna, a dit Davidson. Probablement plus par l'équipe de hockey. J'ai toujours été un amateur de hockey, mais je n'aime pas beaucoup le hockey

qu'on présente ici maintenant.

Quand les gouverneurs de la Ligue nationale auront approuvé la transaction, Davidson héritera d'une équipe qui présentera la pire fiche de la ligue pour la deuxième année de suite.

Suspension coûteuse

NEW YORK (PC) - Il en coûtera 386 178 \$ US à Sergeï Fedorov pour avoir cinglé Zdeno Chara, des Islanders de New York. C'est le montant que va perdre en salaire l'attaquant des Red Wings de Detroit qui s'est vu imposer hier une suspension de cinq

matchs par la LNH. Alors qu'il restait seulement six minutes au match, samedi, Fedorov a atteint Chara au cou de son bâton.

JEUX DU CANADA MEDAILLES

| | Or | Arg. | Br. | Tot |
|--------------|----|------|-----|-----|
| Ontario | 25 | 26 | 27 | 78 |
| Québec | 37 | 20 | 12 | 69 |
| C.-B. | 10 | 18 | 29 | 57 |
| Alberta | 13 | 14 | 23 | 50 |
| Manitoba | 5 | 4 | 9 | 18 |
| Saskatchewan | 4 | 5 | 7 | 16 |
| N.-E. | 1 | 3 | 5 | 9 |
| N.-B. | 0 | 1 | 7 | 8 |
| T.-N. | 4 | 2 | 1 | 7 |
| I.P.E. | 0 | 1 | 0 | 1 |
| T.N.O. | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Yukon | 0 | 0 | 0 | 0 |

SEMI PROFESSIONNEL

Séries éliminatoires Demi-finale de section Quatre de sept

Windsor vs Acton Vale
Vendredi, 26 février
Acton Vale 10 Windsor 2
(Acton Vale gagne la série 4-2)

Jonquière vs St-Georges
Samedi, 27 février
St-Georges 6 Jonquière 3
(St-Georges gagne la série 4-0)

Pont-Rouge vs Thetford Mines
Dimanche, 28 février
Pont-Rouge 5 Thetford Mines 7
(Thetford Mines gagne la série 4-1)

Asbestos vs Granby
Dimanche, 28 février
Asbestos 4 Granby 7
(Granby mène 3-2)

Jeudi, 4 mars
Granby vs Asbestos, 20h
Vendredi, 5 mars
x-Asbestos à Granby, 20h30

Laval vs St-Laurent
Mercredi, 3 mars
St-Laurent 2 Laval 1
(Série égale 3-3)

Vendredi, 5 mars
Laval à St-Laurent, 20h30

Joliette vs Sorel
Samedi, 27 février
Sorel 2 Joliette 12
(Joliette gagne la série 4-1)
x-si nécessaire.

MIDGET AAA

ELIMINATOIRES Quatre de sept

Lac St-Louis vs Charles-LeMoine
Mardi, 2 mars
Lac St-Louis 4 Charles-LeMoine 0
(Lac St-Louis mène 1-0)

Jeudi, 4 mars
Charles-LeMoine à Lac St-Louis, 19h30
Vendredi, 5 mars
Lac St-Louis à Charles-LeMoine, 19h30

Ste-Foy vs Cap-de-la-Madeleine
Mardi, 2 mars
Ste-Foy 1 Cap-de-la-Madeleine 4
(Cap-de-la-Madeleine mène 1-0)

Jeudi, 4 mars
Cap-de-la-Madeleine à Ste-Foy, 19h30
Vendredi, 5 mars
Ste-Foy à Cap-de-la-Madeleine, 20h
Magog vs Antoine-Girouard
Mardi, 2 mars
Magog 2 Antoine-Girouard 1
(Magog mène 1-0)

Jeudi, 4 mars
Antoine-Girouard à Magog, 19h30
Vendredi, 5 mars
Magog à Antoine-Girouard, 20h

Collège Français vs Régents LLL
Mercredi, 3 mars
Collège Français 2 Régents LLL 6
(Régents LLL mène 1-0)

Jeudi, 4 mars
Régents LLL à Collège Français, 19h30
Vendredi, 5 mars
Collège Français à Régents LLL, 19h30

COLLEGIAT MAJEUR

Équipes PJ V D OF PP PC Pts
Lévis-Lauzon 29 20 8 1 154 100 41
Lennoxville 29 19 9 1 135 117 39
St-Laurent 29 16 9 4 123 110 36
Jonquière 29 16 11 2 113 120 34
John-Abbott 27 9 15 3 104 125 21
Lafleche 29 6 19 4 93 135 16

Vendredi, 5 mars
Lennoxville vs St-Laurent 19h30
John-Abbott vs Lévis-Lauzon 20h00

Samedi, 6 mars
John-Abbott vs Jonquière 14h00
MARQUEURS
David Dupéré, LL 28 24 52
David Lapierre, Len 20 31 51
Jean-Pierre Côté, Jonq 18 28 46
Patrice Fortin, Jonq 13 28 41
Michel Léveslé, LL 12 26 38
J-François Létoirneau, Len 22 16 38
Patrick Bilodeau, JA 8 30 38

BASKETBALL

Nutrinor scolaire

| Équipes | PJ | V | D | PP | PC | Pts |
|----------------|----|----|----|------|------|-----|
| Jonquière | 16 | 16 | 0 | 1135 | 601 | 79 |
| St-Félicien | 16 | 9 | 7 | 1051 | 850 | 66 |
| Chicoutimi | 16 | 7 | 9 | 910 | 894 | 62 |
| Alma | 16 | 7 | 9 | 655 | 843 | 61 |
| Sept-Îles | 16 | 1 | 15 | 604 | 1180 | 42 |
| Chicoutimi | 16 | 16 | 0 | 1586 | 938 | 78 |
| Jonquière | 16 | 9 | 7 | 1189 | 1125 | 59 |
| Baie-Comeau | 16 | 8 | 8 | 1136 | 1187 | 56 |
| St-Félicien | 16 | 6 | 10 | 1101 | 1289 | 56 |
| Alma | 16 | 1 | 15 | 797 | 1237 | 44 |
| Charles-Gravel | 16 | 15 | 1 | 1129 | 675 | 75 |
| Arvida | 16 | 10 | 6 | 1005 | 906 | 67 |
| Cité Etudiante | 16 | 10 | 5 | 831 | 796 | 65 |
| Kénogami | 15 | 9 | 6 | 877 | 964 | 61 |
| Riverside | 15 | 9 | 6 | 877 | 964 | 61 |
| Quatre-Vents | 17 | 4 | 13 | 797 | 999 | 57 |
| Arvida | 15 | 4 | 11 | 725 | 853 | 46 |
| Jonquière | 14 | 2 | 12 | 698 | 869 | 41 |
| La Source | 12 | 7 | 5 | 539 | 552 | 46 |
| Wilbrod-Dufour | 9 | 8 | 1 | 544 | 252 | 43 |
| Domiracine | 10 | 7 | 3 | 460 | 465 | 38 |
| La Baie | 13 | 0 | 13 | 469 | 713 | 37 |
| Charles-Gravel | 16 | 15 | 1 | 1919 | 451 | 78 |
| Lycée Saguenay | 16 | 12 | 4 | 690 | 656 | 72 |
| Quatre-Vents I | 15 | 14 | 1 | 866 | 410 | 71 |

| Équipes | PJ | V | D | PP | PC | Pts |
|----------------|----|----|----|------|------|-----|
| Charles-Gravel | 14 | 7 | 7 | 623 | 586 | 54 |
| Domiracine AAA | 12 | 7 | 5 | 519 | 445 | 50 |
| Kénogami | 13 | 5 | 8 | 526 | 572 | 49 |
| Jonquière | 12 | 3 | 9 | 410 | 593 | 42 |
| Domiracine | 9 | 3 | 6 | 366 | 423 | 33 |
| Wilbrod-Dufour | 14 | 14 | 0 | 733 | 347 | 67 |
| Riverside | 13 | 9 | 4 | 535 | 431 | 57 |
| Domiracine | 10 | 6 | 4 | 447 | 357 | 42 |
| Jean-Dolbeau | 12 | 2 | 10 | 386 | 502 | 40 |
| La Source | 13 | 0 | 13 | 169 | 853 | 38 |
| Laure-Conan | 16 | 15 | 1 | 1126 | 617 | 78 |
| Charles-Gravel | 16 | 10 | 6 | 1114 | 916 | 68 |
| Arvida | 13 | 11 | 2 | 906 | 707 | 61 |
| Sem. Chic II | 16 | 5 | 11 | 653 | 1046 | 58 |
| Cité Etudiante | 18 | 2 | 16 | 722 | 1046 | 56 |
| Sem. Chic I | 13 | 8 | 5 | 836 | 647 | 55 |
| Kénogami | 14 | 2 | 12 | 444 | 851 | 42 |
| Laure-Conan | 12 | 11 | 1 | 836 | 382 | 54 |
| Riverside | 10 | 7 | 3 | 628 | 535 | 44 |
| Camille-Lavoie | 12 | 2 | 10 | 399 | 656 | 39 |
| Jean-Gauthier | 12 | 3 | 9 | 303 | 593 | 36 |
| Charles-Gravel | 16 | 15 | 1 | 1919 | 451 | 78 |
| Lycée Saguenay | 16 | | | | | |

Brochu rejette le rôle de bouc-émissaire

Par Richard Milo

JUPITER (PC) - Les Expos ont un pied dans la tombe: l'année 1999 sera leur dernière à Montréal.

C'est la triste et seule conclusion à laquelle il faut en venir après avoir entendu les explications de Claude Brochu, hier. Il n'y a rien pour croire que la survie des Expos pourra être assurée par le groupe Ménard.

Le président des Expos prenait la parole pour la première fois depuis le 7 octobre quand il avait été écarté par les autres propriétaires. Il a lu une déclaration détaillée avant de se prêter à une période de questions à trois jours

seulement de l'expiration du sur-sis de 150 jours accordé par le baseball majeur pour l'élaboration du plan de relance des Expos.

«Je refuse d'être le bouc-émissaire, a-t-il dit. Je refuse de porter l'odieux à la place de gens qui se croyaient condamnés à réussir et qui n'ont pas fait leurs devoirs.

«Jusqu'à il y a un an, les Expos ont toujours été une organisation stable, qui savait où elle s'en allait, qui avait un plan d'affaires bien établi. On avait pris les moyens d'aller de l'avant en se dotant d'un nouveau stade afin d'être capable de conserver ses joueurs vedettes.

«Mais au printemps dernier, la

zanie s'est installée rapidement au sein des actionnaires et on est passé d'une organisation stable à une organisation très instable. Je crois que c'est principalement à cause de ce manque d'unité que nous nous retrouvons dans une situation aussi précaire aujourd'hui.»

Selon M. Brochu, le groupe Ménard n'a fait aucun progrès tangible depuis le 7 octobre dans ses efforts pour élaborer un plan de relance à la satisfaction du baseball majeur.

«Y a-t-il eu, a-t-il demandé, un déblocage du côté des gouvernements? Non. Y a-t-il eu des progrès du côté du terrain, du zona-

ge et des taxes municipales? Non. Y a-t-il eu des engagements fermes de la part d'investisseurs potentiels? Non. Quant au prospectus, après 16 versions, le baseball majeur le juge toujours incomplet et insatisfaisant.»

M. Brochu a répété que l'aide financière des gouvernements est essentielle à la survie des Expos à Montréal. Après des rencontres en privé avec le ministre des Finances et vice-premier ministre Bernard Landry, s'est-il souvenu, il croyait qu'il pourrait obtenir l'implication financière du gouvernement du Québec.

Mais lors d'une rencontre en septembre à Montréal en compagnie du commissaire Bud Selig, il a été invité par le premier ministre Lucien Bouchard à revoir son plan d'affaires.

«M. Bouchard m'a envoyé au tapis avec un crochet de gauche. Je ne l'ai pas vu venir...»

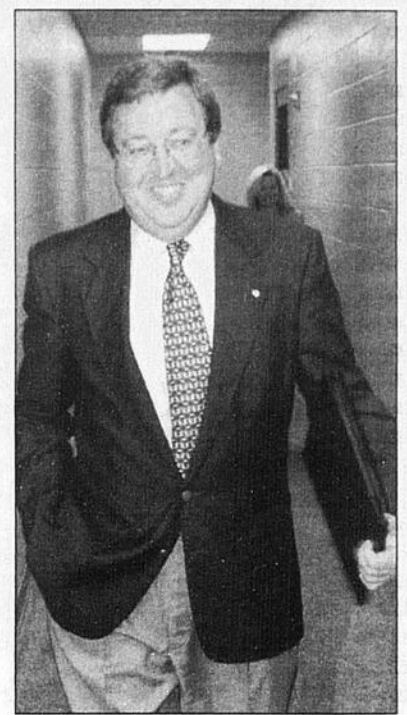
Selon M. Brochu, c'est «la fin de non recevoir des gouvernements qui, en bout de ligne, a mené à l'impasse du 7 octobre. Et il ne croit pas qu'un stade moins cher soit une solution. Il estime que la survie des Expos à Montréal passe obligatoirement par la construction d'un stade de première qualité au centre-ville.

«Il ne faut pas se leurrer, a-t-il dit. Avec un stade de moindre coût, on risque de se retrouver avec quelque chose qui ressemble plus à l'Autostade qu'à autre chose. Je suis en total désaccord avec M. Bouchard: les plans que nous lui avons soumis étaient plus que raisonnables.»

Pas de complot

Lors des derniers mois, M. Brochu a été accusé dans la presse d'avoir élaboré un complot depuis plusieurs années pour forcer la vente de l'équipe. Ce sont de graves accusations qu'il a rejetées de façon formelle.

«Les gestes difficiles que j'avais à poser n'avaient rien de machiavélique, a-t-il expliqué. Si j'avais voulu vendre, je ne me serais



Claude Brochu

jamais battu pour le partage des revenus, je ne me serais jamais lancé dans l'aventure du nouveau parc...»

Il s'est aussi défendu d'être de connivence avec le baseball majeur «pour quoi que ce soit».

«Depuis 1991, nous avons reçu plus de 250 millions \$ en versement du baseball majeur provenant de notre quote-part du fonds central de télévision et du partage des revenus. C'est notre plus gros bailleur de fonds. Ce n'est donc pas étonnant qu'il surveille notre situation de près.»

A ceux qui disent qu'il n'a rien investi dans l'équipe, M. Brochu a expliqué que rien n'est plus faux. Il a précisé que ses parts proviennent de trois sources: un prêt de 2 millions \$ contracté auprès de Charles Bronfman et refinancé par l'entremise d'une institution financière; le plan de boni auquel il avait droit à l'époque de M. Bronfman et qui faisait partie de sa rémunération annuelle; une commission pour avoir contribué à trouver des intérêts locaux pour acheter l'équipe.

Dans les mains du commissaire

JUPITER (PC) - Qu'advient-il des Expos samedi à l'expiration de la date d'échéance du 6 mars?

«Ce qui va arriver le 6, c'est au baseball majeur de décider, a dit Claude Brochu, hier. Mais c'est certain que les Expos vont jouer à Montréal dès cette année.»

En fait, tout est possible, aurait pu ajouter le président des Expos sans qu'on doute de sa parole. Le commissaire des ligues majeures possède tous les pouvoirs s'il se prévaut de la clause «des meilleurs intérêts du baseball».

C'est dire que le processus de vente des Expos pourrait être enclenché rapidement même si les propriétaires des Expos s'y opposent. Et malgré l'assurance donnée par M. Brochu, il n'est pas coulé dans le ciment que les Expos joueront bien toute la saison 1999 à Montréal.

Si le baseball majeur veut que les Expos se retrouvent à Washington, rien en effet ne les empêcherait de les déménager dès cette saison. Il y a déjà un stade, le RFK Stadium, là où les Expos vont d'ailleurs jouer deux matchs hors-concours à la

fin du camp, et le transfert à Washington ne causerait aucun problème majeur dans le calendrier. C'est le même fuseau horaire.

Depuis 1991, le baseball majeur a versé plus 250 millions \$ aux Expos par le biais du partage des revenus et la redistribution des droits de télévision. C'est trop au goût, entre autres, de George Steinbrenner, le propriétaire des Yankees. Il en a assez de subventionner les Expos.

Accusé d'avoir «forgé un complot avec le baseball majeur» pour sortir les Expos de Montréal, M. Brochu a répondu hier que c'est «de la pure fiction». Mais en donnant son point de vue, il a rappelé qu'en 1991, il avait convaincu le président de la Ligue nationale, Bill White, de ne pas sortir la concession de Montréal.

«Quand la toile du stade s'est déchirée pour la première fois, puis qu'une poutre de béton s'est effondrée, le président de la ligue à l'époque, Bill White, voulait sortir la franchise de Montréal.»

M. Brochu a estimé à seulement 15 pour cent sa part de

blâme dans la situation précaire des Expos. Il a aussi affirmé qu'il n'a jamais failli à son engagement de faciliter la transition auprès du baseball majeur.

«Tout d'abord, j'ai convaincu le baseball majeur d'étirer de 60 à 150 jours le délai accordé aux actionnaires (le groupe Ménard)», a-t-il dit.

Pourquoi avoir refusé 15 m\$

Sans détour, M. Brochu s'est défendu d'être revenu sur sa parole en ce qui concerne le rachat de ses parts. Le groupe Ménard lui a offert 15 millions \$ pour sa participation de 7,6 pour cent.

«Nous nous étions entendus sur un montant pour une vente locale dans lequel j'étais prêt à escompter la valeur de la concession de 40 pour cent par rapport à sa valeur sur le marché américain», a-t-il dit.

Le président des Expos a aussi indiqué que «le baseball veut une solution permanente» pour Montréal et c'est pourquoi il était heureux de son plan.

«Notre proposition, c'était pour 20 ans.»

SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

| | | | | |
|--|---|----|-------|--|
| DEVILS 5 | | | | |
| MAPLE LEAFS 2 | | | | |
| Première période | | | | |
| 1. Toronto, Berezin 23 (Valk, Côté) 4:51 | | | | |
| Pénalités: Carpenter NJ 8:59, Odelein NJ, Domi Tor majeures 11:39, Oliwa NJ 15:39. | | | | |
| Deuxième période | | | | |
| 2. Toronto, Berezin 24 (Korolev, Berard) 9:29 (an) | | | | |
| 3. New Jersey, Niedermayer 8 (Elias, Sykora) 16:39 | | | | |
| 4. New Jersey, Carpenter 1 (Stevens) 19:35 | | | | |
| Pénalités: Odelein NJ mineure, majeure, inconduite, Domi Tor majeure 7:38, Souray NJ, K. King Tor majeures 12:52, Stevens NJ 14:08, Souray NJ, K. King Tor majeures 20:00. | | | | |
| Troisième période | | | | |
| 5. New Jersey, Arnott 17 (Pandolfo, Sykora) 0:51 | | | | |
| 6. New Jersey, Arnott 18 (Elias, Stevens) 11:35 | | | | |
| 7. New Jersey, Elias 10 19:16 (fd) | | | | |
| Pénalité: Aucune. | | | | |
| Tirs au but | | | | |
| New Jersey | 6 | 12 | 10-28 | |
| Toronto | 6 | 8 | 11-25 | |
| Gardiens: New Jersey: Brodeur (G,28-17-8); Toronto: Joseph (P,26-18-5). | | | | |
| Avantages numériques: New Jersey: 0-0; Toronto: 1-4. | | | | |
| Arbitres: Terry Gregson. Juges de lignes: Pierre Champoux, Pierre Racicot. | | | | |
| Assistance: ND. | | | | |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| BRUINS 1 | | | | |
| HURRICANES 2 | | | | |
| Première période | | | | |
| 1. Caroline, Wesley 5 (Gélinas, Kapanen) 7:46 | | | | |
| 2. Boston, Carter 11 (Belanger, Ferraro) 18:38 | | | | |
| Pénalités: T. Taylor Bos 0:39, Gélinas Car 8:28, Manderville Car 9:23. | | | | |

| | | | | |
|---|---|----|------|--|
| Deuxième période | | | | |
| 3. Caroline, Gélinas 11 (Primeau, Malik) 3:05 | | | | |
| Pénalités: T. Taylor Bos, Pratt Car 9:04, Belanger Bos 11:59, Sweeney Bos 15:29. | | | | |
| Troisième période | | | | |
| Aucun but. | | | | |
| Pénalités: Belanger Bos 5:28, Samsonov Bos 10:21, Gélinas Car 12:34, McLaren Bos 19:07. | | | | |
| Tirs au but | | | | |
| Boston | 7 | 11 | 6-24 | |
| Caroline | 9 | 13 | 3-25 | |
| Gardiens: Boston: Dafeo (P,20-20-8); Caroline: Irbe (G,22-14-9). | | | | |
| Avantages numériques: Boston: 0-3; Caroline: 0-6. | | | | |
| Arbitre: Terry Fraser. Juges de lignes: Gord Broseker, Mark Pare. | | | | |
| Assistance: 7,507. | | | | |

| | | | | |
|--|---|----|------|--|
| OILERS 5 | | | | |
| SABRES 3 | | | | |
| Première période | | | | |
| 1. Edmonton, Guérin 25 (Weight) 7:12 | | | | |
| 2. Edmonton, Marchant 9 (Grier) 9:35 | | | | |
| 3. Buffalo, Woolley 6 (Grosek, C. Brown) 14:50 | | | | |
| 4. Buffalo, Peca 23 (Woolley), 16:37 | | | | |
| Pénalités: S. Brown Edm 1:52, C. Brown Buf 2:35, Laraque Edm, Ray Buf majeures 10:42, Barnaby Buf 11:27. | | | | |
| Deuxième période | | | | |
| 5. Edmonton, Mironov 10 (Beranek) 9:20 | | | | |
| 6. Edmonton, Mironov 11 (Smyth, Murray) 11:34 (an) | | | | |
| Pénalités: Musil Edm 6:15, Guérin Edm 8:43, Zhitnik Buf 9:16, Holzinger Buf 10:26. | | | | |
| Troisième période | | | | |
| 7. Buffalo, Peca 24 (Satan, Primeau) 6:25 | | | | |
| 8. Edmonton, Guérin 26 (Mironov) 19:29 (fd) | | | | |
| Pénalités: McSorley Edm 7:15, Niimaa Edm 12:42. | | | | |
| Tirs au but | | | | |
| Edmonton | 6 | 12 | 8-26 | |

| | | | | |
|---|----|----|-------|--|
| Buffalo | 11 | 11 | 10-32 | |
| Gardiens: Edmonton: Passmore (G,1-1-1); Buffalo: Roloson (13-9) (P,3-5-2); Biron (12-12) (11:34 2e). | | | | |
| Avantages numériques: Edmonton: 1-4; Buffalo: 0-5. | | | | |
| Arbitre: Richard Trotter. Juges de lignes: Brad Kovachik, Ray Scapinello. | | | | |
| Assistance: 18,595. | | | | |
| AVALANCHE 7 | | | | |
| PANTHERS 5 | | | | |
| Première période | | | | |
| 1. Floride, Kvasha 11 (Mellanby, Parrish) 11:42 (an) | | | | |
| 2. Floride, Bure 11 (Hedican), 14:36 (dn) | | | | |
| Pénalités: Colorado banc (purgée par Hedjuk) 9:48, Svehla Flo 14:20. | | | | |
| Deuxième période | | | | |
| 3. Floride, Bure 12 (Whitney, Svehla) 4:41 (an) | | | | |
| 4. Floride, Bure 13 (Kozlov, Niedermayer) 10:47 (an) | | | | |
| 5. Floride, Mellanby 15 (Dvorak, Hedican) 15:12 | | | | |
| 6. Colorado, Forsberg 19 (Sakic) 18:11 | | | | |
| Pénalités: Bure Flo 1:22, Drury Col 2:46, Laus Flo, Odgers Col majeures 5:17, Dvorak Flo 5:28, Sakic Col 9:08, Foote Col 9:45, Bultsayev Flo 19:00. | | | | |
| Troisième période | | | | |
| 7. Colorado, Lemieux 22 (Deadmarsh, Forsberg) 0:17 (an) | | | | |
| 8. Colorado, Forsberg 20 (Drury, Ozolins) 7:15 | | | | |
| 9. Colorado, Deadmarsh 19 (Forsberg, Sakic) 15:00 (an) | | | | |
| 10. Colorado, Drury 14 (Podoin, Donovan) 15:41 | | | | |
| 11. Colorado, Hejduk 9 (Sakic, Forsberg) 17:40 | | | | |
| 12. Colorado, Forsberg 21, 18:29 | | | | |
| Pénalités: Velle Col 3:57, Niedermayer Flo 13:17. | | | | |
| Tirs au but | | | | |
| Colorado | 9 | 7 | 18-34 | |
| Floride | 11 | 9 | 8-28 | |
| Gardiens: Colorado: Roy (20-15); Billington (8-8) (G,8-7-1) (0:00 3e); Floride: Burke (P,17-15-13). | | | | |
| Avantages numériques: Colorado: 2-5; Floride: 3-5. | | | | |
| Arbitre: Lance Roberts. Juges de lignes: Derek Amell. | | | | |

| | | | | |
|--|----|----|---|------|
| Jean Morin. | | | | |
| Assistance: 18,985. | | | | |
| CANADIEN 4 | | | | |
| PENGUINS 4 | | | | |
| Première période | | | | |
| 1. Pittsburgh, Straka 30 (Werenska, Jagr) 3:50 | | | | |
| 2. Montréal, Poulin 8 (Malakhov, Dave) 12:59 | | | | |
| Pénalités: Sleggr Pgh 10:17, Kovalev Pgh 15:00. | | | | |
| Deuxième période | | | | |
| 3. Pittsburgh, Miller 16 (Hrdina, Jagr) 0:34 | | | | |
| 4. Pittsburgh, Barnes 20 (Hatcher, Jagr) 10:10 (an) | | | | |
| 5. Montréal, Stevenson 6 (Zholtok, Malakhov) 11:39 | | | | |
| 6. Montréal, Malakhov 12 (Corson, Koivu) 16:20 (an) | | | | |
| 7. Montréal, Corson 11 (Recchi, Weinrich) 19:08 | | | | |
| Pénalités: Brisebois Mtl 2:09, Stevenson Mtl 7:54, Malakhov Mtl 8:51, Jagr Pgh 15:32, Malakhov Mtl, Brown Pgh 19:42. | | | | |
| Troisième période | | | | |
| 8. Pittsburgh, Jagr 29 (Lang) 1:50 | | | | |
| Pénalité: Galanov Pgh 2:58. | | | | |
| Prolongation | | | | |
| Aucun but. | | | | |
| Pénalité: Aucune. | | | | |
| Tirs au but | | | | |
| Montréal | 17 | 14 | 5 | 1-37 |
| Pittsburgh | 5 | 5 | 7 | 1-18 |
| Gardiens: Montréal: Hackett (N,19-14-7); Pittsburgh: Barrasso (10-9), Skudra (27-24) (N,12-5-4) (7:01 1ère). | | | | |
| Avantages numériques: Montréal: 1-4; Pittsburgh: 1-3. | | | | |
| Arbitre: Greg Kimmery. Juges de lignes: Pat Dapuzzo, Scott Driscoll. | | | | |
| Assistance: 15,307. | | | | |
| LIGUE JUNIOR MAJEUR | | | | |
| CHICOUTIMI 7 | | | | |
| CAP-BRETON 4 | | | | |
| Première période | | | | |
| 1. Chicoutimi, François Fortin (8) (Francoeur J. Karrer G.) | | | | |

| | | | | |
|---|----|----|-------|--|
| 1:59 (an) | | | | |
| 2. Chicoutimi, Jonathan Francoeur (19) (Girard D. Karrer G.) 18:27 (an) | | | | |
| Pénalités: Rybin A. Cap 0:58, Bakhriddinov R. Chi 10:52, Sbrocca S. Cap 18:17, Ettinger T. Cap 19:28. | | | | |
| Deuxième période | | | | |
| 3. Chicoutimi, François Fortin (9) (Francoeur J. Karrer G.) 1:05 (an) | | | | |
| 4. Cap-Breton, Yannick Carpentier (27) (Lyness C. Kloucek T.) 5:08 (an) | | | | |
| 5. Chicoutimi, François Fortin (10) (Francoeur J. Bakhriddinov R.) 10:59 | | | | |
| 6. Cap-Breton, Jonathan Gagnon (24) (Lyness C. Mallette J.) 18:43 | | | | |
| Pénalités: Watt S. Chi 4:03, Fillion S. Chi 14:13. | | | | |
| Troisième période | | | | |
| 7. Cap-Breton, Tomas Kloucek (4) () 3:36 | | | | |
| 8. Chicoutimi, David Girard (15) (Francoeur J. Bakhriddinov R.) 6:42 (an) | | | | |
| 9. Chicoutimi, David Girard (16) (Karrer G. Fortin F.) 9:09 (an) | | | | |
| 10. Cap-Breton, Jonathan Gagnon (25) (Rybin A. Lyness C.) 12:33 (an) | | | | |
| 11. Chicoutimi, François Fortin (11) (Fillion S.) 18:02 (FD) | | | | |
| Pénalités: St-Germain D. Cap 5:20, Gagnon S. Cap 8:33, Fortin F. Chi 12:22, Tremblay S. Chi 18:52, Carpentier Y. Cap 18:52. | | | | |
| Gardiens: Chicoutimi, Yann Collin (6-12-1); Cap-Breton, David St-Germain (17-26-1), Marc-André Leclerc (9-09 per 3). | | | | |
| Tirs au but | | | | |
| Chicoutimi | 6 | 10 | 10-26 | |
| Cap-Breton | 20 | 9 | 12-41 | |
| Arbitre: Richard Forest. | | | | |
| Assistance: 2,698. | | | | |

Grand Prix d'Australie ce week-end

L'heure de vérité a sonné pour les écuries

(PC)-Après plusieurs semaines de travail en usine et d'essais privés, l'heure de vérité a sonné pour les 11 écuries inscrites au championnat du monde de Formule un. Le Grand Prix d'Australie, présenté ce week-end sur le circuit de l'Albert Park à Melbourne, offrira un premier aperçu des forces en présence pour la saison 1999.

Mais on peut d'ores et déjà prévoir que McLaren et Ferrari seront de nouveau engagés dans un bras de fer pour l'obtention du championnat.

Après une saison marquée par le duel entre Mika Hakkinen (McLaren) et Michael Schumacher (Ferrari), les deux écuries ont choisi la continuité derrière le volant. Hakkinen sera encore une fois secondé par David Coulthard tandis que l'Irlandais Eddie Irvine jouera de nouveau le rôle de faire-valoir de Schumacher au sein de la Scuderia.

Au niveau des voitures, McLaren et Ferrari n'ont pas ménagé leurs efforts pour les faire progresser.

Chez McLaren, toujours associé au motoriste Mercedes, la nouvelle MP4-14 est dotée d'un nouveau moteur plus petit, plus léger, plus performant, ainsi que d'une nouvelle boîte de vitesse.

Mais comme le souligne Jean

Todt, le directeur technique de Ferrari, il faudra attendre les premiers essais pour établir la hiérarchie.

«Seule la première séance de qualifications et la première course sont de nature à révéler le degré de compétitivité de chacun», a-t-il précisé.

Schumacher condamné à gagner

Quant à Schumacher, parviendra-t-il en 1999 à concrétiser l'objectif qu'il s'était fixé en se joignant à Ferrari, celui de ramener le titre mondial qui échappe à la Scuderia depuis 1979?

Chose certaine, l'Allemand, double champion du monde, a beaucoup à prouver. Il a réussi à ramener Ferrari au sommet mais le sacre final lui a échappé par sa très grande faute ces deux dernières années.

Son talent n'a jamais fait aucun doute mais sa capacité à composer avec la pression soulève des interrogations. Non seulement devra-t-il déployer tout son talent pour décrocher le championnat, mais encore lui faudra-t-il surveiller son tempérament intempêtif sur les circuits pour éviter une répétition des scénarios de 1997 et 1998.

On est anxieux chez BAR

Chez BAR, la nouvelle écurie de

Jacques Villeneuve, on attend ce premier Grand Prix avec anxiété. Si les essais privés des dernières semaines ont démontré que la voiture avait un potentiel intéressant, la fiabilité demeure un gros point d'interrogation.

Ce baptême de feu à Melbourne permettra à l'équipe, qui a remplacé Tyrrell, de se positionner face à la concurrence. Mais cette première saison servira surtout d'expérience.

«Ce premier Grand Prix va nous permettre de nous mettre en place, de vérifier que tout est bien réglé, a confié Jock Clear, le responsable technique de la voiture de Villeneuve. Nous sommes confiants car nous savons que le travail a été bien fait, mais il faut rester réaliste.

«Nous aurons une idée plus précise sur la fiabilité et la performance de notre voiture à l'issue des trois premières épreuves (Australie, Brésil, Imola).»

Mais on ambitionne de se hisser parmi les grands chez BAR, n'écitant même pas une possible victoire à leur première saison. A défaut de surprendre par leurs performances, les voitures de Villeneuve et du Brésilien Ricardo Zonta se feront remarquer par leurs couleurs. Pour satisfaire son principal bailleur de fonds, British American Tobacco, l'équipe a opté pour des couleurs différentes de chaque côté du bolide.

Plusieurs négligés ambitionnent de jouer les trouble-fêtes cette saison, à commencer par Williams et Benetton, deux écu-

ries animées du même désir de reconquête.

La tâche ne s'annonce pas facile pour Williams qui mise sur deux nouveaux pilotes: l'Italien Alessandro Zanardi, de retour à la F1 après deux championnats CART, et Ralf Schumacher. De plus, il s'agira d'une saison de transition pour l'équipe de Frank Williams qui fera le virage de l'an 2000 avec le motoriste BMW.

Dans le camp Benetton, l'Italien Giancarlo Fisichella et l'Autrichien Alexander Wurz sont des valeurs montantes mais leur réussite dépendra de la performance et de la fiabilité de la nouvelle B199.

Mais ce sont surtout Jordan et, dans une moindre mesure, Prost qui font figure d'épouvantail.



DELIBES

ACHETEZ UN NOUVEAU VTT DE POLARIS.



OBTENEZ UN TREUIL WARNTM



Si vous achetez dès aujourd'hui un nouveau VTT de Polaris, nous vous donnerons un treuil WarnTM d'une capacité de 2 000 lb*. Ce treuil indispensable comprend une plaque de montage, un faisceau de câbles et un guide-câble Hawse. Hâtez-vous! L'offre spéciale prend fin le 31 mai 1999.

Ou choisissez une des options suivantes: **ACCESSOIRES D'UNE VALEUR DE 250 \$ OU AUCUN ACOMPTE, AUCUN PAIEMENT ET AUCUN INTÉRÊT** pendant 90 jours chez les concessionnaires participants.**

POLARIS®

LA CONDUITE PAR EXCELLENCE.

Pour connaître le nom du concessionnaire le plus proche, composez le 1-800-POLARIS ou visitez notre site Web à <http://www.polarisindustries.com>

*Offre valide du 1^{er} mars au 31 mai 1999. La promotion exclut les modèles «en solde tous les jours», les taxes, les frais de transport, ainsi que les frais d'installation et de montage du concessionnaire. Obtenez tous les détails chez votre concessionnaire. Offre réservée aux clients de détail. Ne peut être jumelée avec une autre offre spéciale. **Offre valide uniquement chez les concessionnaires participants. **Financement gratuit offert sur autorisation de crédit et par le biais de la carte Polaris chez les concessionnaires participants et uniquement au moment de la vente, sous réserve du paiement complet du solde exigible à la date d'échéance du premier versement. Avertissement: La conduite d'un VTT peut être dangereuse. N'acceptez jamais de passager. Soyez particulièrement prudents sur un terrain accidenté. Ne roulez jamais sur la voie publique et évitez les surfaces pavées. Portez toujours un casque et des vêtements appropriés. Les personnes âgées de moins de 16 ans ne devraient pas conduire un VTT et tous les conducteurs devraient suivre un cours de sécurité en VTT. Pour de plus amples renseignements sur la sécurité et la formation offerte, communiquez avec votre concessionnaire ou composez le 1-800-342-3764. Pour connaître le nom du concessionnaire le plus proche, composez le 1-800-POLARIS ou visitez notre site Web à <http://www.polarisindustries.com> © 1999 Polaris Industries Ltd.

412081

PUBLIREPORTAGE

Vendredi soir au Relais la Grenouille Finale de Miss Motoneige 1999

C'est demain soir, le vendredi 5 mars, que se déroulera la grande finale du concours «Miss Motoneige 1999» au Relais-Bar la Grenouille à Larouche.

Depuis le 18 septembre, cinquante filles se sont inscrites au concours où cinq juges sélectionnaient les finalistes à chaque vendredi alors que cinq candidates rivalisaient entre elles. Les participantes doivent effectuer cinq sorties sur scène afin de faire valoir leur personnalité.

Elles doivent défilier en robe de soirée, en tenue libre ou sportive, en habit de motoneige et ajoutez à cela, deux sorties, sur scène, en maillot de bain.

«Il n'y a pas que la beauté qui compte», assure Guy Simard, propriétaire du Relais-Bar la Grenouille et grand instigateur de ce concours. «La démarche, le sourire et la personnalité de la participante sont également pris en considération», fait-il remarquer.

Demain soir, dix concurrentes défilent devant les juges et le public afin de rassembler le titre de Miss Motoneige 1999. Le concours en est à sa première édition et l'activité connaît une popularité sans cesse croissante depuis le 18 septembre. La soirée de demain promet des moments forts intéressants.

La gagnante, en plus d'être coiffée du titre de Miss Motoneige 1999, recevra en prime de magnifiques prix de grande valeur. Les organisateurs ont réussi à dénicher plus de 40 000 \$ en prix qui seront attribués aux concurrentes à l'occasion de ce concours. L'activité de fermeture se déroulera le lendemain, le samedi 6 mars, dans le cadre d'un souper-gala où toutes les participantes seront réunies et au cours duquel le public est invité. Notons qu'un immense chapiteau chauffé a été érigé sur place pour accueillir les spectateurs.

La Grenouille est le plus important relais de motoneige de la région et des milliers d'adeptes le fréquentent à chaque hiver. Situé à Larouche en direction du lac Kénogami, l'établissement est bien identifié et connu de tous. En conclusion, le responsable du concours de Miss Motoneige 1999, Guy Simard confirme le succès de l'activité et assure déjà qu'il sera de retour l'an prochain. C'est une soirée à ne pas manquer.

412489

Deux autres médailles pour la région

CORNER BROOK (PC) - A la fin de la journée, François-Louis Tremblay avait retrouvé le sourire. Impliqué dans une décision controversée en matinée, l'excellent patineur de vitesse sur courte piste s'est ressaisi plus tard pour gagner sa première médaille d'or à ces Jeux du Canada.

Malgré ses démêlés avec l'arbitre en chef Guy Chénard, le Québec a connu une faste journée à l'aréna de Stephenville, hier, mettant la main sur huit des 12 médailles accordées aux 500 et 1000 mètres.

Depuis le début, les patineurs de courte piste ont gagné 11

médailles sur une possibilité de 18.

Le fait saillant d'hier a été le triplé féminin réalisé au 1000 mètres, Marie-Eve Drolet de Laterrière, au Saguenay, montant sur la plus haute marche du podium aux côtés d'Amélie Goulet-Nadon et de Véronique Boucher.

«On s'est dit avant la course que ce serait le fun de faire un triplé», a souligné Drolet qui tentera de s'offrir une troisième médaille d'or, demain, au 3000 mètres, son épreuve préférée.

«Il y avait quatre québécoises sur cinq filles en finale. La course

a été propre. C'est normal parce qu'on ne voulait pas se nuire entre coéquipières.»

Goulet-Nadon de Laval, Boucher de Trois-Rivières et Jean-François Monette de Montréal ont remporté deux médailles chacun, Boucher et Monette raflant l'or au 500 mètres. La victoire de la Trifluvienne a représenté une agréable surprise.

«Je suis très contente, a-t-elle lancé. Je ne m'attendais pas de gagner parce que le 500 mètres n'est pas ma spécialité. J'excelle surtout dans les longues distances. Le 1500 mètres est mon épreuve favorite. Mais ici, j'ai

chuté en finale.»

Enfin!

Quant à Tremblay, grand favori du côté masculin, il a finalement pu compléter une épreuve sans être disqualifié.

«Enfin, v'là la médaille que je voulais, me suis-je dit après la finale du 1000 mètres», a commenté l'athlète natif de Roberval, au Lac Saint-Jean, mais demeurant à Boucherville.

«J'ai fait ma course comme si rien ne s'était produit. De toute façon, je n'avais rien à me reprocher.»

Quelques heures plus tôt, à la suite de sa deuxième disqualification de la semaine, il avait jeté son fiel sur l'arbitre en chef.

«Il existe un conflit entre cet arbitre (d'origine québécoise mais demeurant en Ontario) et les patineurs du Québec depuis plusieurs années, mais c'est la première fois que je goûte à sa médecine. Je n'en reviens pas», ne cessait-il de répéter.

sait-il de répéter.

Tremblay a été pris en défaut pour manœuvre dangereuse à l'arrivée (kicking) de la demi-finale qu'il a dominée d'un bout à l'autre.

«François-Louis est arrivé seul à l'arrivée. Pourquoi aurait-il fait un mouvement dangereux?», a interrogé l'entraîneur Christian Boudrias, en soulignant que l'intransigeance de Chénard déplaît également à d'autres provinces.

Tremblay, âgé de 18 ans, a renchéri: «Personne sauf lui pense que je méritais d'être disqualifié.»

L'absence en finale du 500 mètres du champion mondial junior de la distance a fourni l'occasion à Monette de s'affirmer.

«C'est sûr que ça a été plus facile, mais j'ai dû me montrer prudent en raison de l'arbitre en chef, a souligné le Montréalais âgé de 20 ans. Après la course, il m'a regardé dans les yeux et il avait un sourire en coin.»

Déjà 40 médailles d'or

CORNER BROOK (PC) - Le Québec a atteint le plateau de la quarantaine de médailles d'or aux Jeux du Canada grâce à une récolte de neuf, hier.

Le patinage de vitesse sur courte piste (8), l'haltérophilie (5) et le patinage artistique (3) ont fourni à la province ses 16 médailles de la journée. La délégation québécoise totalise donc 77 médailles, dont 40 d'or. A Grande Prairie en 1995, il en avait décroché 48 sur un total de 137.

Les pré-novices en patinage artistique ont obtenu un doublé d'or. Marilyn Laferrière de Les Coteaux et Kevin Bisson d'Acton

Vale ainsi que Josée-Lise Courchesne de Berthierville et Simon Cantin de Joliette ont raflé les honneurs en danse et en couple, respectivement.

En solo, Marie-Lise Gaudet de Saint-Grégoire a eu la médaille d'argent autour du cou.

Les haltérophiles n'ont pas ralenti le rythme en ajoutant cinq médailles, dont trois d'or.

Julien Galipeau de Sainte-Barbe a fracassé le record des Jeux chez les 85 kilogrammes avec un total de 300 kilos. L'ancienne marque était de 282,5 kilos. A l'épaulé-jeté, il a aussi brisé le record des Jeux en

levant une barre de 170 kilos.

Carl Dumas de Saint-Hyacinthe a pris le deuxième rang.

En soirée, Frédéric Marineau de Saint-André, près de Mirabel, a fait cavalier seul chez les 94 kilos.

Blais éliminé

En boxe finalement, neuf des 11 Québécois en lice sont assurés du bronze après s'être qualifiés pour la demi-finale de leur catégorie. Hier, Sébastien Carrier (48 kg), Christopher Gabriel (63 kg) et Mathieu Raymond (82 kg) ont atteint le carré d'as. Jonathan Blais de Jonquière (71 kg) a été éliminé.



RAPIDO

Curling régional

Réjean Paré, de Roberval, a remporté son match de demi-finale de la classe A aux éliminatoires régionales de curling mixte, disputées au Centre civique de Dolbeau-Mistassini et auxquelles 12 formations sont présentes. Paré a battu Michel Simard, d'Alma, 7-3 après huit bouts. En quart de finale de la classe A, Ghislain Thivierge, d'Alma, a eu raison de Mario Couture, de Dolbeau, 9-8, au 11e bout, alors que Richard Paré, de Saint-Félicien, a signé un gain de 9-6 sur Jacques Simard, de Dolbeau.

Gain des Sags

Dans le tournoi à la ronde du circuit atome, les Sags de Chicoutimi ont lessivé et blanchi les Dynamos de Chicoutimi, 9-0, sur les six filets de Romy Elayoubi et des buts de Maxime Hébert, Pierre-Luc Marchand et Pierre-Olivier Potvin. Antoine Larouche enregistre le jeu blanc.

Randonneurs du Saguenay

Les responsables des Randonneurs du Saguenay proposent aux membres une journée de marche ou de raquette au club de plein air Perce-Neige de Bégin, qui aura lieu le dimanche 7 mars à compter de 10h30. On peut s'informer auprès de Christiane Riverin au 549-5369.

Hockey amateur

La 26e édition du Tournoi de hockey amateur de Roberval se déroulera du 11 au 14 mars dans les centres sportifs de Roberval

et de Mashteuiatsh. On attend 16 équipes dans la classe ABC et six autres dans le senior. L'équipe des Condors de Jonquière, du hockey semi professionnel, sera sur place.

Tennis à La Baie

A l'approche de la fin de saison du tennis intérieur de La Baie, la lutte se fait de plus en plus serrée au sommet du classement. Cette semaine, Laval Perron et Daniel Grenon ont triomphé de Julien Dufour et de Alain Haddad, par 6-3, 6-4 et 5-7, ce qui permet à Grenon de s'approcher d'un point de la sixième place, alors que Dufour demeure seul au quatrième rang. Johan Dufour et Sébastien Girard y sont allés d'une victoire de 6-3, 6-2 et 6-3 sur Ghislain Boudreault et Walter Gagnon. Ce gain permet à Dufour de rester au premier rang avec deux points d'avance sur Perron, soit 50 contre 48. Boudreault est troisième à 40 points, un de plus que Dufour et deux de mieux que Gagnon. Yves Dufour (27), Daniel Grenon (26), Bernard Savard (26) et Alain Haddad (18) ferment le classement.

Tarifs de l'UQAC

A compter du lundi 8 mars, les adeptes des cartes d'abonnement du pavillon sportif de l'UQAC pourront se procurer ces cartes à demi tarif jusqu'à la fin du mois d'avril. Cela vaut pour la salle Nautilus, la carte de badminton, la carte Privilège, la carte de golf et d'escalade. On peut s'informer au 545-5050.

Chevaliers de Colomb

La 17e édition du Tournoi de hockey amateur des Chevaliers de Colomb de Métabetchouan se déroulera du 18 au 21 mars au centre sportif local. On attend une vingtaine de formations de la région et de l'extérieur.

Tournoi de Saint-Ambroise

Les jours se suivent et...

SAINT-AMBROISE (SB) - Les jours se suivent et se ressemblent au Tournoi inter-régional de hockey mineur de Saint-Ambroise avec des rencontres serrées dans les pointages.

Dans le bantam A, le Lazer de Jonquière a signé une victoire de 3-1 sur les Elites de Jonquière, à la suite des filets de Mathieu Mofat, Christian Simard et Jean-François Desbiens. Steve Pilote a évité le jeu blanc.

Au bantam B, les Guépards de Chicoutimi ont blanchi le Sonic de Saint-Ambroise, 1-0, sur le filet de Simon Tremblay. Même victime d'un but, le gardien Jonathan Harvey a été la vedette du Sonic.

Les Harfangs de Saint-Félicien ont eu besoin de tout leur petit change pour vaincre les Marquis de Jonquière, 2-1. Pierre-Luc Martel et Michel Blanchette ont noirci la feuille de pointage dans la victoire, pendant que Jonathan Pageau donnait la réplique pour les Marquis.

Les Panthères de Delisle ont

aussi eu raison des Tigres de Chicoutimi au pointage de 3-1 à la suite du doublé de Steven Fortin et du but de Mathieu Blackburn. Gary Saint-Hilaire a fait scintiller la lumière rouge du côté des Tigres.

Au pee-wee B, le Sonic de Saint-Ambroise a signé une victoire de 3-2 sur les Bisons de Dolbeau. Carl Tremblay a enfilé deux buts et l'autre est allé à Nicolas Brassard pour le Sonic. Jérôme Jacques et Jérémy Vallée ont fait bouger les cordages pour les Bisons.

Dans l'atome A, les Loups de Delisle viennent à bout des Eperviers de Jonquière, 3-1 sur les filets de Samuel Thériault (plus deux passes), de Pierre-Luc Gagné et de Jonathan Bouchard. Kevin Armstrong a été le seul à s'inscrire au pointage pour les Eperviers.

Les Panthères de Chicoutimi et les Voyageurs d'Alma se sont livrés un verdict nul de 2-2 sur les buts de Pierre-Yves Tremblay et Frédéric Duchêne (Chicoutimi)

et de Gabriel Larouche et Maxime Ouellet (Alma).

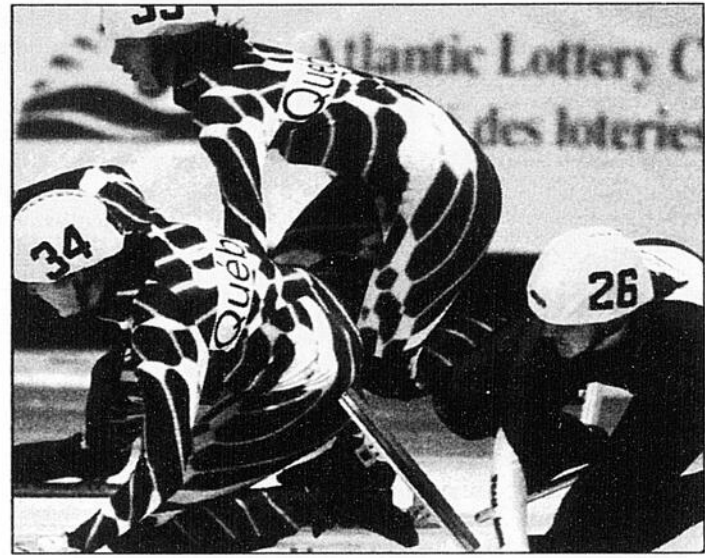
Quant aux Tigres de Chicoutimi, ils ont battus les Aigles d'Alma, 4-1 sur deux buts et une passe de Joël Simard.

Novice de Normandin

Par ailleurs, la 21e ronde novice de Normandin a entrepris sa série de rencontres, hier soir, avec la présentation de trois matches. Au novice A, les Etoiles de Lac-Bouchette ont blanchi les Eperviers de Normandin, 3-0, sur le doublé de Sébastien Plourde.

Les Sabres de Roberval ont profité de la paire de buts de Roby Awashish pour blanchir les Optimistes de Dolbeau, 5-0. Et en pré-novice, les Tigres de Mistassini ont battu les Loups de Mistassini, 5-3. Jean-Simon Gauthier a réussi un tour du chapeau dans la victoire et Pierre-Bruno Michaud a fait de même pour les Loups.

Le tournoi regroupe 15 formations de pré-novice, 10 du novice B et quatre du novice A.



CHUTE-Anne Maltais (33), du Québec, évite sa coéquipière Suzanne Lacelles, et Jessica Steele, du Nouveau-Brunswick, qui ont toutes deux chuté dans l'épreuve du 500 mètres.

(Photo PC)

Nouvel entraîneur des Voyageurs

Bédard a une commande bien précise

CHICOUTIMI (SB) - A peine arrivé à la barre des Voyageurs de Jonquière, Stéphane Bédard s'est vu remettre une commande d'importance: mener l'équipe aux séries éliminatoires.

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier, les dirigeants des Voyageurs, de la Ligue de baseball élite du Québec, ont mis fin à une longue saga, en nommant le Fidéen Stéphane Bédard à la tête de l'équipe, en prévision de la 17e saison de l'équipe.

Il succède à Guy Tremblay.

Entouré de Stéphane Dufour comme entraîneur adjoint, Bédard s'est montré très heureux de ce nouveau défi à relever. Il sait que les Jonquérois ont affiché un dossier de 16 gains et 32 revers en 1998. Il veut tout

de même amener l'équipe dans les séries avec une moyenne supérieure à .500.

Et dire que Bédard voulait ce boulot, qui lui permet de revenir dans le baseball majeur après deux années d'absence, c'est peu

dire. Il n'a pas demandé de renouvellement de contrat avec la ville de Sainte-Foy et a même remis sa démission à la maison Jean-Lapointe, de Québec, qui n'a pas voulu lui accorder un congé sans solde.

«Je suis super heureux de me retrouver ici, a lancé Stéphane Bédard d'entrée de jeu. Je suis content que les dirigeants de l'équipe aient été patients avec moi, car il n'a pas été facile de donner ma réponse définitive.

«Mais Jonquière demeure un endroit spécial. Il existe ici une tradition de succès et je veux y contribuer. Je veux faire des Voyageurs une bonne formation de baseball, comme par le passé», soutient Bédard.

Joueur des Patriotes de Sainte-Foy, de 1985 à 1989, entraîneur en chef des Alouettes de Charlesbourg, des Patriotes et des Diamants de Québec entre 1989 et 1996, entraîneur du midget AAA, membre de l'équipe québécoise aux Jeux du Canada et quoi encore, Bédard possède un bagage très intéressant d'expérience derrière lui.

Il sera de l'ouverture du camp d'entraînement le 16 mars prochain.

Durant les deux premières semaines, il se rendra régulièrement à Jonquière pour superviser le camp. Et dès le début du mois d'avril, il s'installera dans la ville de l'aluminium pour toute la saison de baseball 1999.

«Je vais chercher à avoir une équipe agressive, pas une équipe qui va se complaire dans la défaite. Je sais qu'il y a beaucoup de travail à faire pour que les Voyageurs jouent pour .500. Mais j'ai déjà relevé le défi une fois avec Charlesbourg. L'équipe avait inscrit huit victoires durant une saison et elle en a obtenu 26 à mon arrivée.

«Le défi s'annonce intéressant, surtout que les joueurs et entraîneurs doivent être réveillés à Jonquière. Les partisans surveillent l'action de près. L'équipe des Voyageurs est jeune, mais on peut réaliser de belles choses», croit Stéphane Bédard.

Ce dernier attend accueillir une quarantaine de joueurs au camp d'entraînement. Il espère pouvoir en garder environ 18 à 20 pour la saison à venir. Il est important d'avoir un banc avec plus de profondeur. Il y a une dizaine de postes ouverts dans l'équipe.

L'an dernier, les Voyageurs n'avaient que 13 joueurs sur le banc durant les matches, ce qui explique une partie des difficultés de l'équipe à bien faire sur le terrain.

«Je sais aussi que je suis bien épaulé par Stéphane Dufour, un vrai Voyageur, qui connaît bien les traditions de l'équipe. Je vais aussi pouvoir miser sur l'aide de Donald Bérubé (vice-président baseball de l'équipe), explique le nouvel entraîneur des Voyageurs, qui n'aurait pas accepté un pareil boulot à Montréal ou Trois-Rivières.



B É G I N
sbeg@lequotidien.com

Sags 7, Cap-Breton 4

Le rêve reprend

CAP-BRETON (SB) - Et voilà que les Saguenéens de Chicoutimi se remettent à rêver. En battant les Screaming Eagles du Cap-Breton, 7-4, hier soir, les hommes de Martin Daoust espèrent pouvoir relancer la course aux séries éliminatoires.

A leur troisième match dans les Maritimes, les joueurs des Sags ont connu beaucoup de succès en avantages numériques, avec cinq buts en autant d'occasions. Ils signent une victoire importante sur Cap-Breton, qui devance maintenant les Sags par sept points au sixième et dernier rang donnant accès aux séries éliminatoires.

Plus tôt cette semaine, Daoust avait pourtant lancé la serviette sur une possible participation aux séries. Mais la victoire d'hier donne un élan supplémentaire aux porte-couleurs de Chicoutimi avec encore cinq matches à jouer.

«Si on gagne demain (ce soir contre Halifax), on va se retrouver à cinq points de Cap-Breton. Ça pourrait relancer un certain débat, car nous avons encore quatre matches à jouer.

«Comme je l'ai dit aux gars depuis trois semaines, il faut battre une grosse équipe pour faire les séries. Nous ne l'avons pas fait encore. C'est peut-être le temps contre les Mooseheads d'Halifax», de dire Martin Daoust.

François Fortin a connu une grosse soirée offensive avec quatre buts et une passe. Jonathan Francoeur a obtenu un but et quatre aides, alors que David Girard a complété la soirée avec deux buts et une aide. Jonathan Gagnon, deux, Yannick Carpentier et Tomas Kloucek ont eu raison de Collin.

Ce dernier a permis aux Sags de pouvoir poursuivre le match au-delà des 20 premières minutes de jeu. Collin a fait face à un barrage de 20 tirs durant la première période, n'accordant aucun but.

«Par la suite, on a mieux contrôlé le match et nous avons



François Fortin

d'ailleurs donné seulement six tirs en deuxième période. Mais Yan a été solide en première période. On lui doit une bonne partie de notre victoire.

«Nous avons bien profité des supériorités numériques. Avec un homme en plus, la rondelle bouge beaucoup plus et mieux. Les gars sont alors plus friands des retours. Et nous en avons profité», indique Martin Daoust.

En plus d'avoir disputé un deuxième bon match de suite sur la route, les Sags en étaient à une deuxième victoire d'affilée sur les Screaming Eagles du Cap-Breton.

Ce soir, à Halifax, le gardien Rémi Bergeron, après deux journées de repos, reprendra sa place devant la cage des Sags. Mais Yves Bellerose, commotion cérébrale, et Gilbert Lefrançois, grippe, demeurent des cas incertains pour cette rencontre.

«Si on gagne contre Halifax, ce serait très intéressant et ça nous permettrait de répondre à nos objectifs du début de voyage, qui étaient de gagner deux matches sur quatre», de conclure Martin Daoust.



STEPHAN BEDARD... a tout laissé derrière lui, un emploi à la Maison Jean-Lapointe et un autre à la ville de Sainte-Foy, pour se consacrer au baseball.

(Photo Rocket Lavoie)

De longues négociations

CHICOUTIMI (SB) - Ne trouvant pas ce qu'ils voulaient dans la région, les Voyageurs de Jonquière ont dû, comme les élus municipaux pour les voitures de police, aller voir ailleurs pour dénicher l'entraîneur de l'équipe pour la saison 1999.

Le président des Voyageurs, Yvon Michaud, a expliqué les grandes lignes, qui ont mené à l'embauche de Stéphane Bédard.

Celui qui a signé un contrat d'une saison devient le 10e entraîneur de la franchise jonquéroise de la Ligue de baseball élite du Québec, après les Carol Bégin (2 fois), Guy Wauthier, Donald Bérubé (2 fois), Bruno Leduc, Michel Leblanc, Frédéric Ménachi et Guy Tremblay, qui était en poste l'an dernier.

«Nous avons eu une quinzaine de noms sur la table. Il y a eu des discussions avec Frédéric Ménachi, Sylvain Harvey, Donald Bérubé, Bruno Leduc, Eric Lajoie et plusieurs autres. Mais depuis un certain temps, nous discutons avec Stéphane Bédard.

«Les négociations ont été longues, car Stéphane se devait d'obtenir des congés de ses employeurs à Québec, soit la ville de Sainte-Foy et la maison Jean-Lapointe. On se devait de s'assurer de sa disponibilité pour la prochaine saison», soutient Yvon Michaud, qui avoue que certains candidats régionaux n'avaient pas tout ce qu'il fallait pour occuper le poste.

Stéphane Bédard, qui s'est présenté à la conférence de presse

avec ses parents, Louise et Laurent, et sa grand-mère Suzanne Boulanger, avoue qu'il a dû faire des choix de carrière pour être du baseball.

«Je suis l'un des rares fous à avoir abandonné un emploi (Maison Jean-Lapointe) pour faire du baseball. Mais je devrais tout de même être en mesure de me trouver quelque chose à l'automne dans la région de Québec.

Mais si j'y parviens ici, ça sera tant mieux», de dire l'entraîneur de 30 ans.

En bref..

D'autre part, les Voyageurs réaliseront une transaction sous peu avec les Aigles de Trois-Rivières. Ils obtiendront le droit de négocier avec le receveur Dany Carignan et le lanceur Michel Lemieux-Rivard...

Les Voyageurs devraient débiter la saison 1999 à compter du jeudi 13 mai en visitant les Alouettes de Charlesbourg, champions de 1998. Le premier match local, qui devait être disputé initialement le mardi 11 mai, ne sera que le mercredi 19 mai, encore une fois face à Charlesbourg...

Le calendrier prévoit 48 matches, dont 24 au stade Richard-Desmeules. Habituellement, les Voyageurs disputeront des fins de semaine de trois matches, tant à domicile qu'à l'extérieur...

FUTURE SHOP

SANS paiement SANS intérêt*

avant **septembre** '99

avec votre carte Future Shop!

- > Tous LES ÉLECTROMÉNAGERS WHIRLPOOL
 - > Toutes LES COMPOSANTES VIDEO POUR LE FOYER
Téléviseurs, magnétoscopes et caméscopes
 - > Toutes LES COMPOSANTES AUDIO POUR LE FOYER
Récepteurs, lecteurs de DC et mini-chaines
 - > Tous LES ORDINATEURS ET MONITEURS COMPAQ
 - > Tous LES COPIEURS, IMPRIMANTES LASER ET TÉLÉCOPIEURS MULTI-FONCTIONS
- * Sur approbation du bureau de crédit. Voir détails en magasin.



- MÉMOIRE VIVE 128 Mo
- DISQUE DUR 10,1 Go
- CD-ROM 40x
- MODEM V.90 56K



Processeur Intel^{MD} Pentium^{MD} III à 500 MHz

2999⁹⁹
MONITEUR EN SUS

Vidéo

AVANT REMISE 899⁹⁹
REMISE POSTALE 30⁰⁰
869⁹⁹
APRÈS REMISE

Téléviseur stéréo 32 po

- Moniteur-récepteur stéréo ColorTrak Plus
- Diffusion stéréo avec réduction du bruit dbx
- Fiches d'entrée A/V
- Télécommande universelle Master Touch^{MD}

03801326 F32632

Imprimantes, périphériques

Canon

Imprimante BJC-4400exL, l'ultime machine à couleur

- Résolution de 720 x 360 ppp en noir et en couleur
- Imprime 6,5 pages par minute en noir et 2,5 pages par minute en couleur
- Technologie exclusive de modulation des gouttes d'encre • Encre noire de qualité rehauscée

19808441 4400EXL

189⁹⁹

COMPAQ PRESARIO1255

Processeur AMD K6^{MD}-2 à 333 MHz avec technologie 3DNow!^{MC}

2399⁹⁹

- MÉMOIRE VIVE 32 Mo
- DISQUE DUR 4,0 Go
- CD-ROM 24x
- MODEM 56K
- AFFICHAGE HPA 12,1 po

13715255

RCA

199⁹⁹

Magnétoscope stéréo haute fidélité à 4 têtes

- Télécommande universelle • Entrées audio et vidéo à l'avant
- Fonction Protect Plus • Programmation VCR Plus+

03802636 VR636

Quantum

Disque dur de 8,0 Go

- 4000 1/min
- Format de 5,25 po

12548080 RP Q18 TX

AVANT REMISE 289⁹⁹
REMISE POSTALE 30⁰⁰
259⁹⁹
APRÈS REMISE

Électroménagers

Cuisinière électrique de 30 po facile à nettoyer

- Horloge • Aspect encastré pour intégration au comptoir
- Base pratique facilitant le balayage • Lumière pour le four et poignée servant de support pour serviettes

00153037 WGE3030

Réfrigérateur superposé de 18 pi. cu.

- Tablettes réglables en verre • Bacs à légumes transparents • Tablette dans le congélateur
- Arrière sans serpentins

00154025 E118CK

Ensemble pour le lavage à très grande capacité

- 6 programmes, moteur à 2 vitesses
- 3 températures de lavage et rinçage
- Transmission à entraînement direct

00150009 FLXR 6232
00151004 YLER 4634

2299⁹⁹
PRIX SUR L'ENSEMBLE

Audio

99⁹⁹

Ensemble de haut-parleurs ambiophoniques 3 pièces de 100 watts

- Incluant 2 haut-parleurs arrière et un central
- Idéal pour les systèmes de son ambiophoniques
- Concept à 2 voies 80774003 SAT-3

Panasonic

149⁹⁹

Portatif à lecteur de CD

- Syntonisateur numérique à synthèse • Son tri-dimensionnel
- Système d'accentuation des basses XBS^{MD}
- Mémoire pré-réglée pour 20 stations 03335160 RX-0516

Téléphones

94⁹⁹

Panasonic

Téléphone sans fil à 25 canaux

- Technologie «Sound Charger Plus»
- Clavier éclairé • Pile remplaçable par l'utilisateur • Réglage du volume sur le combiné
- Composition rapide de 10 numéros

03319163 KXTC 1638

* Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé du solde à condition que : (1) les mensualités minimales (si requises) soient versées; et (2) le solde soit payé en entier à la fin de la période couvrant l'offre promotionnelle. Le TPA est de 28,8%. Exemple de l'option sans intérêt pendant 12 mois (taxes incluses) : Si les mensualités minimales totalisent 187,33 \$ pour un achat de 1500 \$ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois, l'intérêt est éliminé formant un TPA de 0% (coût total 1500 \$) pour un achat de 1500 \$. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois supplémentaires et que les mensualités minimales totalisant 1111,71 \$ pour un achat de 1500 \$ sont versées, et que le solde de 1188,73 \$ est remboursé dans les 24 mois, l'intérêt totalisé 800,44 \$ (coût total de 2300,44 \$) et le TPA équivaut à 28,8% pour un achat de 1500 \$. Les options sans intérêt ne sont pas offertes à nos clients avec cartes de crédit pour un compte commercial. Achat personnel seulement, aucun fournisseur. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Certains articles peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. En raison des échéanciers de publicité, certains prix pourraient être moins élevés en magasin.

Prix et produits en vigueur du 3 au 9 mars 1999

FUTURE SHOP

CHICOUTIMI

2480, boul. Talbot 698-6701

OUVERT JUSQU'À 21H TOUS LES SOIRS DE SEMAINE

Courez la chance de **GAGNER** UNE SOIRÉE CINÉMA-MAISON CHEZ FUTURE SHOP!

Détails en magasin.